

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**PLAN STRATEGIQUE
(PS-MEF)
2026-2030**

Novembre 2025



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RESUME EXECUTIF	7
INTRODUCTION	9
1. PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU CONTEXTE	11
1.1. CONTEXTE INTERNATIONAL	11
1.2. CONTEXTE REGIONAL.....	12
1.3. CONTEXTE SOUS-REGIONAL.....	12
1.4. CONTEXTE NATIONAL.....	13
2. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DIAGNOSTIQUE	15
2.1. PRESENTATION DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	15
2.1.1. Cadre institutionnel	15
2.1.2. Cadre organisationnel.....	15
2.1.3. Cadre juridique	18
2.1.4. Les Directives de l'UEMOA.....	18
2.1.5. Textes Nationaux.....	19
2.1.6. Cadre fonctionnel	22
2.1.7. Délimitation du champ	25
2.1.8. Evolution des principaux indicateurs et situation des reformes	26
2.1.8.1 Situation des principaux indicateurs.....	26
2.1.8.2 Situation des reformes	29
2.2. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	32
2.2.1. Responsables	32
2.2.2. Cadres centraux	34
2.2.3. Cadres régionaux.....	35
2.2.4. Auxiliaires	35
2.2.5. Syndicats.....	36
2.2.6. Ministères et autres Institutions partenaires	37
2.2.7. Usagers des prestations de services offertes.....	38
2.3. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE	39
2.3.1. Forces distinctives	39
2.3.2. Principales faiblesses.....	40
2.4. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE	40
2.4.1. Opportunités	40
2.4.2. Menaces.....	41
2.5. ANALYSE DES PROBLEMES PAR DIMENSION	42
2.5.1. Organisation	42
2.5.2. Gestion du budget.....	44
2.5.3. Gestion de l'Économie	45
2.5.4. Gestion du personnel	47
2.5.5. Matériels et logistique	48
2.5.6. Patrimoine mobilier et immobilier de l'État.....	49

2.5.7. Supervision des entreprises et établissements publics (EEP).....	50
2.5.8. Contrôle des finances publiques.....	50
2.5.9. Prestations de services offertes aux usagers.....	51
2.6. PROBLEMATIQUE GLOBALE.....	52
2.6.1. Problèmes majeurs et problème central.....	52
2.6.2. Causes du problème central.....	52
2.6.3. Conséquences du problème central.....	54
2.7. ATOUTS MAJEURS.....	54
2.7.1. Gouvernance institutionnelle, juridique et organisationnelle.....	54
2.7.2. Pilotage stratégique.....	55
2.7.3. Gestion des finances publiques et mobilisation des ressources.....	55
2.7.4. Systèmes d'information, digitalisation et sécurité numérique efficaces.....	55
2.7.5. Ressources humaines de qualité et existence de renforcement des capacités.....	56
2.7.6. Moyens logistiques et environnement de travail adéquats.....	56
2.7.7. Dialogue, transparence et communication institutionnelle renforcés.....	56
2.8. DEFIS MAJEURS.....	56
3. TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	57
3.1. MISSION.....	57
3.2. VISION.....	57
3.3. VALEURS FONDAMENTALES PARTAGEES ET LES PRINCIPES DIRECTEURS	57
3.4. OBJECTIFS.....	59
3.5. RESULTATS ATTENDUS.....	59
3.6. AXES STRATEGIQUES.....	61
3.7. PLAN D' ACTIONS ET BUDGET PLURIANNUEL 2026-2030.....	61
3.7.1 Programmation physique.....	61
3.7.2 Programmation financière.....	74
3.8. PLAN DE FINANCEMENT.....	87
3.9. REFORMES NECESSAIRES.....	87
4. QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIF DE COORDINATION, ET DE SUIVI	
EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE.....	89
4.1. Organes de coordination et du suivi-évaluation de la mise en œuvre.....	89
4.2. Mécanisme de suivi et évaluation.....	89
4.3. Instruments et Outils de mise en œuvre et de suivi évaluation.....	89
4.4. Gestion des Risques et Facteurs de succès.....	89
CONCLUSION.....	91
ANNEXES :.....	92
Annexe 1 : Organigramme du MEF.....	92
Annexe 2 : Arbre des problèmes.....	93
Annexe 3 : Matrice FFOM :.....	94
Annexe 4 : Cadre logique.....	100
Annexe 5 : Cadre de mesure des résultats.....	104
Annexe 6 : Plan de Financement.....	108

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Effectif du personnel par catégorie, sexe et niveau	22
Tableau N°2 : Situation des matériels roulants.....	23
Tableau N°3 : Situation des ressources financières (en milliers de FCFA).....	25
Tableau N°4 : Evolution des principaux indicateurs sectoriels	26
Tableau N°5 : Situation des indicateurs de performance au cours de l'année 2024.....	28
Tableau N° 6 : Chaîne des résultats	60
Tableau N° 7 : Répartition du nombre d'activités par actions majeures et axes	61
Tableau N° 8 : Programmation physique de l'axe 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques	63
Tableau N° 9 : Programmation physique de l'axe 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement.....	67
Tableau N° 10 : Programmation physique de l'axe 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources	70
Tableau N° 11 : Répartition du coût du plan stratégique par axe, actions majeures et année	74
Tableau N° 12 : Programmation financière de l'axe 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques	76
Tableau N° 13 : Programmation financière de l'axe 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement.....	80
Tableau N° 14 : Programmation financière de l'axe 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources	83
Tableau N° 15 : Plan de financement	87
Tableau N° 16 : Risques et mesures de mitigation	90

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles	Définitions
AC	Autorité Contractante
AE	Autorisation d'Engagement
AES	Alliance des Etats du Sahel
ARCOP	Agence de Régulation de la Commande Publique
ARSM	Agence de Régulation du Secteur de la Microfinance
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CASEFSE	Cellule d'Analyse, de Suivi, de l'Evaluation Financière, Sociale et Environnementale
CDN	Code des Douanes National
CEDEAO	Communauté Economique des Etat de l'Afrique de l'Ouest
CEGIB	Comptabilité de l'Etat et Gestion Intégrée du Budget
CF	Contrôleurs Financiers
CGI	Code Général des Impôts
CM	Conseil des Ministres
CMP	Codes des Marchés Publics
CNSP	Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
COVID-19	Corana Virus Disease - 2019
CP	Crédits de Paiement
CRD	Comité de Règlement des Différends
CUT	Compte Unique du Trésor
DAC/DRP	Direction des Archives, de la Communication, de la Documentation et des Relations Publiques
DCA	Direction du Contrôle des Assurances.
DEP	Directeur des Etudes et de la Programmation
Dev.Info	Développement Informatique
DGB	Direction Générale du Budget
DGCMP/OB	Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires
DGD	Direction Générale des Douanes
DGEPPE	Direction Générale des Entreprises Publiques et du Portefeuille de l'État
DGER	Direction Générale de l'Economie et des Réformes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGMG	Direction Générale des Moyens Généraux
DGPE	Direction Générale du Patrimoine de l'Etat
DGPPD	Direction Générale de la Planification et de la Programmation du Développement
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DIF	Direction de l'Informatique Financière
DMP	Direction des Marchés Publics
DMP	Direction des Marchés Publlics
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle

Sigles	Définitions
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et Matérielles
DSI	Direction des Systèmes d'information
EEP	Entreprises et Etablissements Publics
FCT	Finances des Collectivités Territoriales
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FMI	Fonds Monétaire International
SE-FONAP	Secrétariat Exécutif du Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries
G5 Sahel	Groupe de 5 pays du Sahel
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GED	Gestion Electronique des Documents
HCME	Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat
IDA	International Development Association
IGF	Inspection Générale des Finances
IMF	Institution de Microfinance
INS	Institut National de la Statistique
LOLF	Loi Organique relative aux Lois des Finances
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MP	Marchés Publics
NBE	Nomenclature Budgétaire de l'Etat
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODD	Objectifs de Développement Durable
OQSF-NE	Observatoire National de la Qualité des Services Financiers
PADIF	Projet d'Appui au Développement de l'Inclusion Financière
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Projet Annuel de Performance
PASFIF	Projet d'appui à l'Approfondissement du Secteur Financier et de l'Inclusion Financière
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PGRP	Programme de Gestion du secteur public pour la Résilience et la Prestation de services
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissements Prioritaires
PM	Premier Ministre
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNE	Politique Nationale d'Evaluation
PostgreSQL	Application de développement informatique
PPBSE	Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi Evaluation
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPP	Partenariat Public Privé
PRGFP5	Programme de Réformes de la Gestion des Finances Publiques, phase V

Sigles	Définitions
PRN	Présidence de la République du Niger
PS	Plan Stratégique
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
SE-SNFI	Secrétariat Exécutif de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive
SG	Secrétariat Général
SIG	Système d'Information Géographique
SIGMAP	Système d'Information et de Gestion électronique des Marchés Publics
SISIC	Système Intégré de Suivi des Investissements et Contrats
SNAF	Syndicat National des Agents des Finances
SNAI	Syndicat National des Agents des Impôts
SNAT	Syndicat National des Agents du Trésor
SNFI	Stratégie Nationale de Finance Inclusive
SNISE	Stratégie Nationale Intégrée de Suivi Evaluation
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
SYGMEF	Système de Gestion des Moyens de Facturation Electronique au Niger
SYNAE	Syndicat National des Agents de l'Economie
SYNATEF	Syndicat National des Travailleurs des Finances
SySNISE	Système National Intégré de Suivi Evaluation
TDR	Termes de référence
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZLECAF	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

RESUME EXECUTIF

Face aux défis économiques, sécuritaires, sociaux et environnementaux le Ministère de l'Economie et des Finances a élaboré un Plan Stratégique visant à stabiliser le cadre macroéconomique, accroître l'efficacité des politiques publiques de développement et répondre aux attentes sociales pour la gestion efficace des ressources de l'Etat. En plus de répondre aux ambitions de développement utile au peuple que prône le Gouvernement, fondé sur la souveraineté économique et l'efficacité des politiques publiques.

L'élaboration de ce Plan Stratégique a passé par un diagnostic organisationnel et fonctionnel des services dudit Ministère en vue de la consolidation de sa performance institutionnelle. A cet effet, cette analyse a permis d'identifier les principales forces à valoriser et les défis à relever pour améliorer son efficacité, sa transparence et sa capacité à accompagner la mise en œuvre des actions de développement. D'où la problématique majeure à laquelle le Ministère est confronté est **la faible performance dans la gestion stratégique du développement et des finances publiques dont les causes et les conséquences ont été décrites.**

Face à ces problématiques, le Ministère de l'Economie et des Finances aspire devenir « **une administration performante de gestion du développement durable avec un système de gestion des finances publiques conforme aux normes internationales, efficace et transparent.** »

Pour se faire, le Ministère se fixe comme objectif global de contribuer à améliorer la gouvernance économique et financière et de façon spécifique d'améliorer la performance de la gestion stratégique du développement et des finances publiques.

En outre, pour atteindre les résultats escomptés, le Ministère a défini des valeurs et des principes directeurs qui lui servent de boussole stratégique. Il s'agit entre autres de l'esprit d'équipe, l'équité, la transparence, la responsabilisation et la redevabilité. Aussi, il a identifié trois (3) axes stratégiques qui sont :

- Axe 1 : amélioration de la gestion des finances publiques ;
- Axe 2 : amélioration de la gestion stratégique du développement ;
- Axe 3 : amélioration de la gestion des ressources.

Ces orientations sont matérialisées dans un plan d'actions quinquennal qui couvre douze (12) actions majeures et deux cent vingt-deux (222) activités pour un coût budgétaire global estimé à cent treize milliards cinq cent quatre-vingt-neuf millions (113,589) de francs CFA pour les cinq prochaines années (2026-2030). Il sera financé à hauteur de 65,09% sur ressources propres de l'Etat et 34,91% de dons ou emprunts.

Le Plan s'articule autour de quatre (4) grandes parties :

- L'analyse du contexte ;
- Le diagnostic stratégique ;
- Les orientations et le plan d'actions quinquennal ;
- Le dispositif de coordination et de suivi-évaluation.

INTRODUCTION

Dans un contexte national et international marqué par des défis sécuritaires, économiques, sociaux et environnementaux majeurs, le Ministère de l'Économie et des Finances réaffirme son rôle central dans la conduite des politiques publiques de développement, de stabilité macroéconomique et de gestion efficace des ressources de l'État à travers l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal.

Ce Plan stratégique quinquennal s'inscrit ainsi, dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie nationale, avec l'ambition de renforcer la résilience du tissu économique, d'améliorer la gouvernance financière, et de promouvoir une croissance inclusive et durable. Il constitue alors une feuille de route cohérente, articulée autour d'objectifs clairs, de priorités stratégiques et d'indicateurs de performance, dans la droite ligne des engagements du Gouvernement et aspirations du peuple. Il se positionne comme un document clé opérationnalisant les orientations du Gouvernement en matière de gestion économique et financière telles que contenues dans la Vision du Président de la République.

Par ailleurs, l'objet de ce Plan est d'optimiser les ressources publiques, de favoriser un développement inclusif et durable, tout en renforçant la résilience de l'économie nationale face aux chocs externes. Il explore aussi les synergies possibles entre les différents secteurs économiques, en mettant l'accent sur l'innovation, la transparence et la bonne gouvernance afin d'assurer une allocation efficace des ressources et d'améliorer les services publics. Il sert également de cadre de référence pour les acteurs publics et privés, en promouvant une meilleure collaboration et un renforcement du partenariat pour mieux atteindre les objectifs fixés.

En outre, le Plan Stratégique dont l'élaboration est basée sur une approche axée sur les résultats, est le fruit d'un processus participatif, impliquant les directions centrales et déconcentrées, les partenaires techniques (ministères et institutions), ainsi que le secteur privé et la société civile. Ledit plan traduit une volonté collective de bâtir une économie plus compétitive, plus équitable et mieux préparée aux chocs futurs. Il découle d'une analyse approfondie du fonctionnement interne du ministère en vue de la consolidation de sa performance institutionnelle. A cet effet, cette analyse a permis d'identifier les principales forces à valoriser et les défis à relever pour améliorer son efficacité, sa transparence et sa capacité à accompagner la mise en œuvre des actions de développement.

En vue d'apporter des solutions optimales à ces problématiques, des orientations stratégiques, découlant de la mission et de la vision du secteur ont permis d'identifier et de définir les objectifs, les résultats attendus, les axes d'intervention, le plan

d'actions et budgets pluriannuels, le schéma de financement et les réformes nécessaires à conduire. Ces orientations constituent la feuille de route conduisant in fine à une administration modernisée, plus performante et pleinement tournée vers les résultats. Aussi, un dispositif de mise en œuvre et de suivi et évaluation a été identifié comprenant les organes, le mécanisme, les outils et les instruments de mise en œuvre et de suivi évaluation.

Enfin, le présent document s'articule autour de quatre (4) grandes parties : (i) l'analyse du contexte, (ii) le diagnostic stratégique, (iii) les orientations et le plan d'actions quinquennal, et (iv) le dispositif de coordination et de suivi-évaluation.

1. PREMIERE PARTIE : ANALYSE DU CONTEXTE

L'élaboration du plan stratégique du Ministère de l'Economie et des Finances intervient dans un contexte exacerbé par les questions sécuritaires, les bouleversements politiques, les effets négatifs des changements climatiques et les variations économiques à différents niveaux. A cet effet, l'analyse du contexte est faite sur le plan international, régional, sous régional et national.

1.1. CONTEXTE INTERNATIONAL

Le contexte international est essentiellement marqué par la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable adopté lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 25 septembre 2015. Cette résolution a défini dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec cent soixante-neuf (169) cibles à atteindre à l'horizon 2030. Dans le cadre de l'atteinte des objectifs, il revient à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations devront être prises en compte dans les systèmes de planification nationale.

Il est aussi caractérisé par la persistance des crises sécuritaires liées au terrorisme, au phénomène de la migration irrégulière et aux importants bouleversements géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient dont les effets induits portent sur une augmentation des budgets militaires au détriment des dépenses économiques et sociales. A cela s'ajoutent les défis mondiaux tels que les changements climatiques, la lutte contre la désertification, la nouvelle politique douanière des Etats Unis qui affecte plusieurs économies mondiales et la préservation de la biodiversité.

Sur le plan économique, l'activité économique mondiale caractérisée par un taux de croissance ressorti à 3,3% en 2024, pourrait connaître un ralentissement pour se situer à 3,2% en 2025 et 3,1% en 2026, selon la dernière édition des Perspectives Economiques Mondiales (PEM) du Fonds Monétaire International (FMI) publiée en octobre 2025. Cette situation intervient dans un contexte d'accentuation des tensions commerciales notamment entre les Etats Unis d'Amérique et ses partenaires commerciaux, des grandes incertitudes entourant les politiques publiques et la poursuite des différents conflits. De manière spécifique, dans les pays avancés, la cadence devrait se replier, en passant de 1,8% en 2024 à 1,6% en 2025 et 2026. Quant à la croissance des groupes des pays émergents et ceux en développement, elle s'établirait à 4,2% en 2025 et 4,0% en 2026 contre 4,3% en 2024.

1.2. CONTEXTE REGIONAL

Sur le plan régional, des initiatives et engagements ont été pris par les Etats notamment l'Agenda 2063 de l'Union Africaine « l'avenir que nous voulons pour l'Afrique ». Cet Agenda est une vision en vue de consolider le progrès en cours et d'exploiter stratégiquement les possibilités qui s'offrent au continent à court et à moyen termes pour une transformation structurelle de l'économie.

Dans cette dynamique, la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a été approuvée par le Sommet de l'Union Africaine en juillet 2019 à Niamey au Niger. Elle est considérée comme une initiative dont la mise en œuvre influencerait le développement socioéconomique.

En Afrique Subsaharienne, la croissance économique enregistrerait 4,1% en 2024 et en 2025 et 4,4% en 2026, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'avril 2025. Cette situation s'explique par le comportement de l'économie nigériane suite à l'augmentation de la production pétrolière, une confiance des investisseurs et une politique budgétaire favorable en 2026.

1.3. CONTEXTE SOUS-REGIONAL

Les Etats membres de l'UEMOA poursuivent les reformes budgétaires majeures issues des directives communautaires de juin 2009. La généralisation de la mise en œuvre du budget-programme découlant de la Directive n° 06/2009/CM/UEMOA s'inscrit comme une priorité majeure. L'une des principales innovations de cette directive portant lois des finances est la programmation pluriannuelle à travers le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) dans le cadre global et les Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) dans le cadre sectoriel afin de permettre aux Etats d'avoir une vision à moyen terme des résultats attendus et des ressources affectées.

Sur le plan économique, les prévisions de la BCEAO d'octobre 2025 dans la zone UEMOA, révèlent qu'après un taux de 6,3% en 2024, l'activité économique devrait progresser à 6,7% en 2025 pour baisser à 5,9% en 2026. Cette performance en 2025 est en lien principalement avec la bonne tenue de la production extractive (notamment au Niger, au Sénégal et en Côte d'Ivoire) et la bonne production agricole.

Toutefois, ces perspectives restent tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, de la situation socio-politique et sécuritaire de l'Union, ainsi que des conditions climatiques.

Le contexte est aussi caractérisé par la persistance de l'insécurité dans certains pays du Sahel conduisant à l'instabilité dans la sous-région. Cette insécurité a favorisé l'émergence des tensions institutionnelles majeures, se traduisant par des changements des régimes dans certains pays. C'est ainsi que, le 28 novembre 2023, le Burkina Faso et le Niger ont annoncé leur retrait du G5 Sahel, rejoignant ainsi le Mali qui s'est retiré le 15 mai 2022 de ladite Organisation.

Par ailleurs, suite aux sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont créé l'Alliance des Etats du Sahel (AES) le 16 septembre 2023 et se sont retirés de la CEDEAO le 28 janvier 2024. Le 06 juillet 2024, la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel a vu le jour lors du premier Sommet des Chefs d'Etat de l'AES tenu à Niamey au Niger. En outre, on note la création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement (BCID-AES) en mars 2025.

1.4. CONTEXTE NATIONAL

Le contexte national est marqué par l'avènement au pouvoir, le 26 juillet 2023, du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP). Ce Conseil a donné des nouvelles orientations, qui mettent l'accent sur l'affirmation de la souveraineté et la nécessité de la prise en charge endogène du développement socioéconomique du pays. Ces orientations édictées dans le livre sur la Vision du Président de la République, Chef de l'Etat, intitulé « *Ma vision pour un Niger véritablement indépendant et prospère* » constituent désormais le cadre d'orientations des politiques publiques.

Sur le plan économique, en 2024, en dépit des effets retardés des sanctions subies par le Niger, l'économie nigérienne a enregistré un taux de croissance¹ de 10,3%, après 2,6% en 2023 et 11,9% en 2022. Cette performance est portée par l'ensemble des branches d'activités, en particulier « Agriculture » et « Industries extractives ». Pour 2025, la croissance est attendue à 6,6% en dépit d'un contexte international et régional incertain, lié au resserrement des conditions de financement, à la diminution de l'aide publique au développement, aux tensions géopolitiques croissantes (au Moyen-Orient et en Ukraine), à la volatilité des prix des matières premières et à la situation sécuritaire. Toutefois, il faut noter la reprise de la coopération avec la majorité des partenaires au développement.

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée, en 2024, par un déficit global dons compris de 4,3% du PIB, contre 5,4% et 6,7% respectivement en 2023 et en 2022. Cette atténuation du déficit global

¹ Source : sorties cadrage, MEF/DGER, mai 2025

résulte d'une hausse des recettes totales de 7,7% en 2024, après 8,8% en 2023 et 10,2% en 2022 combinée à une maîtrise des dépenses totales et prêts nets de 21,6% en 2022, de 15,9% en 2023 et 13,5% en 2024. En 2025, le déficit global donc compris, est attendu à 3,0% du PIB. Celui-ci serait en lien avec une amélioration de la mobilisation des recettes totales (+34,3%) plus importante que l'accroissement des dépenses totales (+16,7%), dû à la normalisation de l'activité économique nationale.

Ces évolutions économiques soulignent les défis persistants mais aussi les capacités d'adaptation de l'économie nigérienne. Elles confirment également le rôle stratégique du MEF, dont la mission est d'assurer, en relation avec les Ministères et Institutions concernées, la conception, l'élaboration et le suivi de la politique économique et financière, y compris dans ses dimensions monétaires, budgétaires et fiscales. Le Ministère de l'Economie et des Finances est l'acteur principal de la gestion du développement, de la mobilisation des ressources financières ainsi que de la préparation et de la gestion du budget de l'Etat, instrument privilégié de mise en œuvre des programmes de développement économique, social et culturel.

En outre, dans la perspective d'aligner ses interventions aux orientations nationales, le Ministère a décidé de se doter d'un Plan Stratégique qui servira de cadre de référence pour toutes ses interventions pour les cinq (5) prochaines années (2026-2030).

L'élaboration de ce plan stratégique passe nécessairement par la réalisation d'un diagnostic fonctionnel et organisationnel des services du Ministère de l'Economie et des Finances et la définition des orientations stratégiques.

2. DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DIAGNOSTIQUE

Cette partie porte sur la présentation du Ministère de l'Economie et de Finances (MEF), l'analyse des parties prenantes, de l'environnement, des problèmes par domaine, la problématique globale, les atouts et les défis majeurs.

2.1. PRESENTATION DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

La présentation comprend : (i) le cadre institutionnel ; (ii) le cadre organisationnel (annexe 1) ; (iii) le cadre juridique ; (iv) le cadre fonctionnel ; (v) la délimitation du champ et (vi) l'évolution des principaux indicateurs.

2.1.1. Cadre institutionnel

Le décret N°2023-068/P/CNSP du 08 septembre 2023 et ses textes modificatifs subséquents, portant sur l'organisation du Gouvernement et fixant les attributions des Ministres d'Etat, des Ministres et du Ministre Délégué, constituent le fondement du cadre institutionnel. Conformément à ces textes, le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé, en relation avec les Ministres et Présidents des Institutions, de la conception, de l'élaboration et du suivi de la politique nationale en matière économique et financière, monétaire, budgétaire et fiscale, conformément aux orientations définies par le CNSP. A ce titre, il conçoit, élabore, met en œuvre et évalue les stratégies, les programmes et les projets dans les domaines précités et assure la gestion des finances publiques.

2.1.2. Cadre organisationnel

Conformément au Décret N°2023-179/P/CNSP du 14 octobre 2023 complété par le Décret N°2024-010/P/CNSP/ME/F du 04 janvier 2024 et le décret N°224-567/P/CNSP/MEF du 19 septembre 2024, le Ministère de l'Economie et des Finances est organisé ainsi qu'il suit :

- l'administration centrale ;
- les services techniques déconcentrés ;
- les services décentralisés ;
- les programmes et projets publics.

L'administration centrale comprend :

- le Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- le Cabinet du Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget ;
- le Secrétariat Général ;

- l'Inspection Générale des Finances ;
- les Directions Générales ;
- les Directions Techniques Nationales et les Directions Nationales d'Appui ;
- les Organes Consultatifs ;
- les Administrations de mission.

Les Directions Générales sont les suivantes :

- la Direction Générale du Budget ;
- la Direction Générale des Impôts ;
- la Direction Générale des Douanes ;
- la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- la Direction Générale des Entreprises Publiques et du Portefeuille de l'Etat ;
- la Direction Générale des Moyens Généraux ;
- la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires ;
- la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat ;
- la Direction Générale de la Planification et de la Programmation du Développement ;
- la Direction Générale de l'Economie et des Réformes.

Les Directions Nationales d'Appui sont les suivantes :

- la Direction de la Législation ;
- la Direction de l'Informatique Financière ;
- la Direction des Archives, de la Communication, de la Documentation et des Relations Publiques ;
- la Direction des Etudes et de la Programmation ;
- la Direction des Statistiques.

Les services extérieurs comprennent :

- les Directions Régionales, les centres et les recettes des impôts ;
- les Directions Régionales, les bureaux, les recettes et les brigades des douanes ;
- les Directions Régionales du Budget ;
- les Trésoreries Régionales et Départementales ;
- les Trésoreries des Représentations Diplomatiques et Consulaires du Niger à l'Extérieur ;
- les Régies des Administrations Financières ;
- les Postes des Contrôleurs Régionaux des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires ;
- les Postes des Receveurs Régionaux et Municipaux ;

- les Services Régionaux de la Conservation Foncière et des Hypothèques ;
- les Services Régionaux du Patrimoine de l'Etat ;
- les Directions Régionales de la Planification du Développement ;
- les Services Départementaux de la Planification du Développement ;
- les Services Communaux de la Planification du Développement.

Les services rattachés et les établissements publics sont les suivants :

- la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières ;
- l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- la Caisse de Dépôts et d'Investissements ;
- l'Agence de Régulation du Secteur de la Microfinance ;
- l'Institut National de la Statistique ;
- le Secrétariat Exécutif de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive ;
- la Loterie Nationale du Niger ;
- le Fonds de Garantie Automobile ;
- le Comité National de Politique Economique ;
- le Secrétariat Exécutif du Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries ;
- l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers ;
- la Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier ;
- la Cellule de Coordination du Programme de Coopération Niger – UNICEF ;
- la Cellule de Suivi et de la Coordination de la Coopération Niger-Union Européenne ;
- la Cellule Chargée du Suivi de l'Intégration UEMOA ;
- Le Bureau National de la Carte Brune/Carte Jaune AES ;
- la Cellule Nationale de Coordination du Programme de Coopération Niger-PAM.

Les programmes et projets sous tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances sont :

- Programme de coopération Niger-UNICEF ;
- Programme de coopération Niger-PAM ;
- Programme de Coopération Niger-PNUD ;
- Programme de Coopération Niger-UNFPA ;
- Programme de Gestion du secteur public pour la Résilience et la Prestation de services (PGRP/P4R-IDA) ;
- Projet d'Appui au Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (PAFDIF-BOAD) ;
- Projet d'appui à l'Approfondissement du Secteur Financier et de l'Inclusion Financière (PASFIF-BAD) ;

- Projet d'Appui à la Mise en Œuvre (PAMO) ;
- Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF) ;
Projet Harmonisation et Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) ;
- Projet de Sécurité Alimentaire et d'accès d'urgence aux services essentiels au Niger.

2.1.3. Cadre juridique

Le cadre juridique du Ministère de l'Economie et des Finances comprend les textes supranationaux et les textes nationaux.

Les textes supranationaux sont constitués des Directives prises dans le cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA et les textes nationaux constitués dans la majeure partie des directives communautaires transposées dans la législation nationale.

2.1.4. Les Directives de l'UEMOA

L'adoption de la deuxième génération des directives par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en 2009, 2011 et 2012, a marqué un tournant décisif dans l'évolution des finances publiques.

Les directives du cadre harmonisé des finances publiques sont :

- Directive N°01/2009/CM/UEMOA portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;
- Directive N° 04/2012/CM/UEMOA relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service public au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Directive N°02/2014/CM/UEMOA relative à la Réglementation de la Maitrise d'Ouvrage Public Déléguée au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain ;
- Directive N°10/2009/CM/UEMOA portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA ;
- Directive N°09/2009/CM/UEMOA portant plan comptable de l'Etat (PCE) au sein de l'UEMOA ;
- Directive N°07/2009/CM/UEMOA portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- Directive N°06/2009/CM/UEMOA portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;

- Directive N°08/2009/CM/UEMOA portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- Directive N°01/2011/CM/UEMOA portant régime financier des collectivités territoriales au sein de l'UEMOA ;
- Directive N°03/2012/CM/UEMOA portant comptabilité des matières au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Le Niger à l'instar des autres pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a transposé l'ensemble de ces directives communautaires dans sa législation afin d'ancrer dans la pratique, les innovations qu'elles contiennent.

Dans le cadre monétaire et financier, il y'a lieu de citer la décision N°15 du 16/06/2023/CM/UMOA relative à l'adoption de la Loi Uniforme portant réglementation bancaire dans les Etats membres de l'UMOA.

2.1.5. Textes Nationaux

2.1.5.1. LOLF

La Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) n°2012 -09 du 26 mars 2012 transpose la Directive n°06/CM/UEMOA du 26 juin 2009. C'est un texte de nature organique qui fixe le contenu, détermine la présentation, régit l'examen et le vote des lois de finances.

En s'appropriant les dispositions de cette directive, le Niger entre dans une nouvelle ère caractérisée par le passage d'une logique exclusivement juridique centrée sur le respect des textes et des procédures budgétaires, à une logique managériale basée sur l'efficacité, l'efficience et la qualité des interventions de la puissance publique à travers la mise en place de l'approche dite « Approche programme ».

2.1.5.2. Finances des Collectivités Territoriales (FCT)

La directive N° 01/2011/CM/UEMOA portant régime financier des collectivités territoriales au sein de l'UEMOA a été transposée par le décret N°2016-302/PRN/MISP/D/ACR/MF du 29 juin 2016. Ce décret fixe les règles et principes fondamentaux régissant le cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales. Il est opérationnalisé par l'arrêté 2021-2652/MISP/D/MF du 9 novembre 2021 portant adoption du Plan Comptable détaillé et de la Nomenclature Budgétaire des CT en République du Niger.

2.1.5.3. **Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE)**

La nomenclature budgétaire de l'Etat du Niger est consacrée à travers le décret n°2013-84/PRN/MF du 1^{er} mars 2013 portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE). Ce décret est appliqué à travers l'Arrêté N°000172/MF/SG/DGB du 27 mars 2023 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n°2013-84/PRN/MF du 1^{er} mars 2013.

2.1.5.4. **Cadre juridique des marchés publics (MP)**

Le code de marché public nigérien est consacré à travers le Décret n°2022-743/PRN/PM du 29 septembre 2022 portant Code des marchés publics et des délégations de service public.

Le cadre juridique des marchés publics comprend :

- loi N°2011-37 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de services publics ;
- décret N°2024-273/P/CNSP du 04 avril 2024, déterminant les modalités d'application de l'ordonnance n°2024-05 du 23 février 2024 portant dérogation à la législation relative aux marchés publics, aux impôts, taxes et redevances et à la comptabilité publique ;
- décret n° 2022-743/PRN/PM du 29 septembre 2022 portant Code des marchés publics et des délégations de service public ;
- décret N°2018-496/PRN/PM du 20 Juillet 2018 portant Code d'Ethique et Déontologie des Marchés Publics et des Délégations de Service public ;
- décret N°2018-495/PRN/PM du 20 Juillet 2018 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage déléguée au Niger ;
- décret N°2016 - 642 /PRN/PM du 1^{er} décembre 2016 fixant les Minima et Maxima de Dossiers d'Appel d'Offres et le Taux de la Redevance de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public ;
- arrêtés d'applications des décrets.

2.1.5.5. **Cadre réglementaire des Etablissements et Entreprises Publics (EEP)**

Les règles de création et la classification des catégories d'EEP ont été définies dans la loi n°2020-020 bis adoptée le 03 juin 2020 modifiée et complétée par l'ordonnance n°2024-31 du 12 juillet 2024. Subséquemment, les décrets ci-après ont été adoptés :

- décret n°2021-924/PRN/MF, du 1^{er} novembre 2021 fixant la tutelle, l'organisation, le contrôle et les modalités de fonctionnement des établissements publics ;

- décret n°2021-925/PRN/MF du 1^{er} novembre 2021 portant création, tutelle et contrôle des entreprises publiques ;
- décret n°2021-926/PRN/MF du 1^{er} novembre 2021 précisant les dispositions spécifiques aux établissements publics à caractère industriel et commercial.

2.1.5.6. Code des Douanes National (CDN)

La réglementation douanière du Niger se base sur les textes suivants :

- Règlement N°05/99/CM/UEMOA du 6 août 1999, portant valeur en douane des marchandises ;
- Protocole additionnel N°III/2001 du 19 décembre 2001 instituant les règles d'origine des produits de l'UEMOA ;
- Règlement N°01/2019/CM/UEMOA du 21 juin 2019 modifiant l'annexe du règlement N°02/97/CM/UEMOA du 28 novembre 1997, portant adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) ;
- Loi n°2018-19 du 27 avril 2018 portant code des douanes national.

2.1.5.7. Code Général des Impôts (CGI)

Le CGI centralise tous les éléments relatifs à la loi fiscale y compris les régimes dérogatoires (Codes Pétrolier, Minier, des Investissements, Partenariat public privé, etc.). Il a été consacré par l'ordonnance 2025-22 du 14 juillet 2025 portant Code Général des Impôts et ses mises à jour à travers les mesures nouvelles contenues dans les lois de finances.

2.1.5.8. Comptabilité des Matières (CM)

La Comptabilité des Matières a été consacrée par la Directive N°03/2012/CM/UEMOA portant comptabilité des matières au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine transposée par le décret n°2014-436/PRN/MF du 19 juin 2014 portant réglementation sur la comptabilité des matières de l'Etat et de ses démembrements.

2.1.5.9. Programmation du développement

La programmation du développement est régie par le décret n°2015-353/PRN/PM du 10 juillet 2015 portant cadre institutionnel d'évaluation et de sélection des projets d'investissement opérationnalisés par arrêté n°0221/ME/F/SG/DGPPD du 25 juin 2025 portant création, missions, composition et modalités de fonctionnement d'un comité chargé d'analyser et de sélectionner les projets et programmes d'investissement.

2.1.5.10. Suivi et l'évaluation du développement

En matière de suivi évaluation, les principaux textes sont :

- Loi n° 2011-20 du 8 août 2011 déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions ;
- Décret N° 2022-094/PRN/MP du 27 janvier 2022 portant adoption du document de Stratégie Nationale Intégrée de Suivi-Evaluation (SNISE) et de son Plan d'actions 2022-2026 ;
- Décret n°2019-502/PRN/MP du 10 septembre 2019 portant adoption du document de Politique Nationale d'Evaluation (PNE) ;
- Décret n°2022-408/PRN/MP du 12 mai 2022 portant grille harmonisée des rémunérations et avantages et critères d'évaluation du Personnel des unités de Gestion des Programmes et Projets.

2.1.6. Cadre fonctionnel

Le cadre fonctionnel est constitué de la situation du personnel, du matériel et des ressources financières.

2.1.6.1. Ressources humaines

Le tableau ci-dessous présente une répartition du personnel du ministère selon les catégories professionnelles (A1 à D, auxiliaires, contractuels²) et selon le genre (hommes, femmes) tant au niveau central qu'au niveau déconcentré.

Tableau N°1 : Effectif du personnel par catégorie, sexe et niveau

Catégories	Niveau central			Niveau déconcentré			Total Général		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A1	549	179	728	104	23	127	653	202	855
A2	290	206	496	212	38	250	502	244	746
A3	46	61	107	40	10	50	86	71	157
B1	7	4	11	11	0	11	18	4	22
B2	222	252	474	305	83	388	527	335	862
C	131	122	253	109	44	153	240	166	406
D	39	12	51	554	55	609	593	67	660
Auxiliaires	339	83	422	189	54	243	528	137	665
Contractuels	156	65	221				156	65	221
Total	1779	984	2763	1524	307	1831	3303	1291	4594

Source : DGMG/DRH, juin 2025

Le personnel du ministère est composé de 4.594 agents dont 1.758 cadres de conception (A) soit 38,27% ; 1950 cadres d'exécution (B, C, D) soit 42,45% ; 665

² Personnel des structures rattachées du MEF

auxiliaires soit 14,48% et 221 contractuels soit 4,81%. Par niveau et par sexe, le personnel est constitué de 60,14% d'agents au niveau central et 39,86% au niveau déconcentré. Les hommes représentent 72% du personnel global (3.303 sur 4.594). Quant aux femmes, elles sont nettement sous-représentées dans certaines catégories, surtout A1, B1, D. Toutefois, les femmes surpassent les hommes dans la catégorie A3 (61 vs 46) et B2 (252 vs 222) au niveau central.

Comparativement à la norme de la fonction publique, il est constaté une disproportion très importante des cadres A qui constituent 47,41% contre une norme de 15% et une faible proportion des cadres C (10,94%) pour une norme de 35%.

Cette répartition reflète globalement que les cadres de conception représentent plus du tiers du personnel, une concentration des cadres supérieurs au niveau central, avec un déséquilibre marqué par genre ; une forte décentralisation du personnel d'exécution, en particulier dans la catégorie D et un recours significatif au personnel contractuel, souvent en appui ou en missions temporaires.

2.1.6.2. Situation des matériels roulants et bâtiments

Tableau N°2 : Situation des matériels roulants

Désignation	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Véhicules en bon état	41	143	184
Véhicules en état passable/moyen	105	205	310
Véhicules en mauvais état	33	138	171
Total véhicules	179	486	665
Motos en bon état	100	24	124
Motos en état passable/moyen	99	104	203
Motos en mauvais état	19	118	137
Total motos	218	246	464

Source : DGMG/DRFM, août 2025

Au total, le Ministère dispose de 665 véhicules, dont 179 au niveau central, soit 26,92% et 486 au niveau déconcentré, soit 73,08%. Parmi ces véhicules, près de 47% sont en état passable, ce qui indique un besoin énorme de maintenance préventive. Seuls 28% sont en bon état, ce qui peut affecter la mobilité et l'efficacité des services. Le niveau déconcentré concentre la majorité des véhicules en mauvais état (138 sur 171), soit plus de 80% des véhicules en mauvais état.

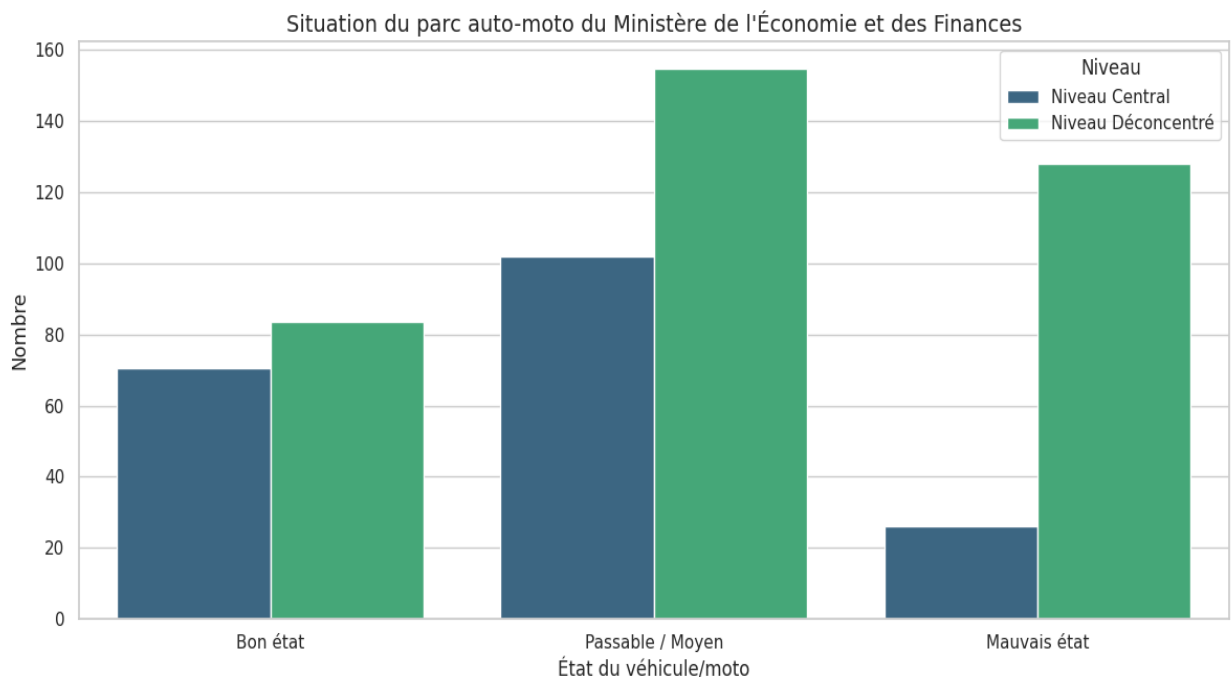
Quant aux motos, le Ministère dispose d'un total de 464, dont 218 au niveau central, soit 46,98% et 246 au niveau déconcentré, soit 53,02%. Le niveau central possède la majorité des motos en bon état (100 sur 124), ce qui est encourageant dans le cadre de l'accomplissement des tâches assignées aux agents auxiliaires. En revanche, le

niveau déconcentré concentre 86% des motos en mauvais état, ce qui peut poser des problèmes de logistiques.

Près de 30% des motos sont en mauvais état, ce qui est légèrement plus élevé que pour les véhicules.

En conclusion, on note une prépondérance des équipements en mauvais état au niveau déconcentré. D'où la nécessité de mettre en place d'urgence, un plan de renouvellement, de réparation ou de réforme ciblé surtout pour les motos et les véhicules en région (figure 1).

Figure 1: répartition du Parc-auto du MEF par niveau



Concernant les bâtiments, les données renseignées concernent les bâtiments conventionnés, avec un total de 161 structures. D'où une forte dépendance aux bâtiments conventionnés pour héberger les structures administratives.

La majorité des structures conventionnées sont implantées au niveau déconcentré avec cent quarante-six (146), soit 90,7%. Ce qui reflète une stratégie de proximité avec les usagers ou une couverture territoriale étendue. Le niveau central ne représente qu'une faible part de ces structure (15) soit 9,3%.

2.1.6.3. Situation des ressources financières

Tableau N°3 : Situation des ressources financières (en milliers de FCFA)

Années	Désignation	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissements	Total
2023	Prévu	34 423 424	10 687 541	14 262 065	86 752 578	145 887 663
	Dépensé	18 031 264	6 598 478	11 236 506	44 379 984	80 246 233
	Taux	52,38%	63,15%	78,79%	51,16%	55,01%
2024	Prévu	43 286 254	10 932 590	15 110 234	61 982 912	131 311 991
	Dépensé	17 808 137	8 415 976	9 510 746	62 284 972	98 019 832
	Taux	41,14%	76,98%	62,94%	100,49%	74,65%
2025	Prévu	37 213 794	10 569 340	12 658 360	130 928 087	191 369 583
	Dépensé (mai 2025)	7 555 792	2 690 887	1 563 839	89 282 620	101 093 139
	Taux	20,30%	25,46%	12,35%	68,19%	52,83%

Source : RAP/MEF 2023-2024

Le budget du ministère, toutes ressources confondues, est passé de 145,887 milliards en 2023 à 191,369 milliards en 2025, soit une augmentation de 31,18%. Les investissements sur ressources propres et extérieures ont constitué 59%, 47% et 68% du budget respectivement en 2023, 2024 et 2025.

En 2023, le taux d'exécution du budget du ministère a été faible (55,01%). Il s'est amélioré en 2024 avec un taux de 74,65% (dont 110,63% sur les investissements sur ressources extérieures) et en 2025 où, déjà à mi-parcours, il est de 52,83%.

2.1.7. Délimitation du champ

Les principaux domaines d'activités du Ministère sont les suivants :

- la gestion administrative, financière et matérielle, l'amélioration du cadre légal et réglementaire, la gestion du système d'information et la gestion du patrimoine de l'Etat, la planification, la programmation et le suivi-évaluation internes ;
- la planification et la programmation du développement, la coordination des stratégies de développement, le suivi-évaluation des politiques publiques, l'élaboration, l'exécution, le contrôle et la régulation du budget de l'Etat ;
- la mobilisation optimale des ressources budgétaires à travers l'élargissement et la maîtrise de l'assiette fiscale, l'efficacité de la gestion du système fiscal, l'audit et le contrôle interne des régions, la consolidation et la promotion des réformes en matière de fiscalité foncière, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la stabilisation du cadre macroéconomique à travers les prévisions rigoureuses, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des réformes économiques et financières, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le

financement du terrorisme, la transformation structurelle de l'économie et la coopération économique et financière.

2.1.8. Evolution des principaux indicateurs et situation des reformes

2.1.8.1 Situation des principaux indicateurs

L'évolution des principaux indicateurs se présente comme suit :

Tableau N°4 : Evolution des principaux indicateurs sectoriels

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de Croissance réel du PIB (%)	3,6	1,4	11,9	2,6	10,3
Investissement public (en % du PIB)	11,5	11,7	14,7	11,4	3,5
Investissement privé (en % du PIB)	16,8	16,8	20	20,5	16,1
Recettes internes totales (milliards de FCFA)	853,1	914	977,2	888,2	929,5
Dépenses totales (milliards de FCFA)	1 809,70	2 006,90	2 075,70	1 611,10	1 616,50
Balance commerciale (en % du PIB)	-16,0	-17,0	-18,3	-15,5	-5,3
Masse monétaire (en % du PIB)	19,2	20,1	16,5	17,5	18,1
Créances sur l'économie (en % du PIB)	13,2	14,6	14,1	12,4	10,2
Critères de convergence de l'UEMOA					
Ratio du solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB) <=-3%	-5,3	-5,9	-6,7	-5,4	-5,6
Taux d'inflation (IHPC Niamey) <=3%	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB <=70%	44,4	50,8	50,6	52,5	47,2
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales <=35%	39,1	38,2	38,0	44,6	45,9
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB) >=20%	10,8	11,1	9,5	8,1	7,7

Source : DGER, Octobre 2025

La croissance économique réelle a enregistré 5,9%, en moyenne annuelle, sur la période 2020-2024. Cette croissance est imputable principalement à la performance des activités économiques en 2022 et en 2024 en lien avec la bonne tenue de la production agricole ainsi que le démarrage et la poursuite de l'exportation du pétrole brut en dépit des chocs climatiques, sécuritaires, des effets retardés des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, des difficultés d'approvisionnement, etc. Cette croissance est soutenue par les dépenses de consommation finale, celles d'investissements dans les projets structurants et la construction de l'odéoluc, ainsi que les exportations du pétrole brut en 2024.

Quant aux investissements, ils ont représenté 28,6% du PIB, en moyenne annuelle, sur la période 2020-2024. Ce ratio est attribuable aux investissements rentrant dans le cadre de la construction du pipeline, les autres investissements structurants

(agricole, infrastructures de transport, administratives, scolaires, etc.) et l'amélioration du climat des affaires pour la mise en œuvre des politiques du développement du pays. En effet, les parts respectives des investissements publics et des investissements privés se sont établis à 10,6% et 18,0% sur cette période.

Le déficit commercial des biens et services, en moyenne par an, a été de 14,4% du PIB sur la période susmentionnée. Ce solde est soutenu par les déficits enregistrés sur la période 2020-2022 à cause principalement de la faible diversification des biens exportés et de l'importance des importations des biens d'équipement. Par ailleurs, ce déficit s'est amélioré en 2023 et 2024 grâce au dynamisme des exportations des produits miniers, à la contraction des importations des biens et le démarrage de l'exportation du pétrole brut.

Concernant, le taux d'inflation, il est ressorti à 2,9% en 2020, contre 3,8% en 2021 ; 4,2% en 2022 et 3,7% en 2023, avant de remonter jusqu'à 9,1% en 2024. Ces taux sont relativement en hausse et au-dessus de la norme communautaire de 3,0%. Cette évolution est imputable principalement aux déficits céréaliers de 2021 et de 2023, aux perturbations des circuits d'approvisionnement, à l'inflation importée ainsi qu'aux effets retardés des sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA. Cependant, les mesures prises par le Gouvernement, notamment dans le cadre de la vente à prix modérés, de la distribution gratuite des céréales, de la fixation des prix des produits de première nécessité et des mesures temporaires concernant l'exportation des céréales et d'animaux sur pied ont permis d'atténuer les effets néfastes y relatifs.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, la tendance du taux de pression fiscale a été relativement baissière sur la période 2020-2024. En effet, les recettes fiscales ont représenté par rapport au PIB 10,8% en 2020 ; 11,1% en 2021 ; 9,5% en 2022 ; 8,1% en 2023 et 7,7% en 2024, largement en dessous de la norme communautaire de 20,0%. Cette tendance est attribuable à la prédominance de l'économie informelle, aux nombreuses exonérations, aux effets induits des sanctions économiques et financières communautaires, à la conjoncture économique internationale défavorable et les difficultés d'approvisionnement qui ont entraîné une augmentation limitée des recettes internes mobilisées. Cette situation a poussé le pays à recourir à une augmentation de son endettement pour faire face aux dépenses d'investissements structurants. Ainsi, sur la période 2020-2024, le taux d'endettement s'est alors affiché à 49,1%, en moyenne par an, dans le respect de la norme communautaire de 70,0%. Dans ce contexte de hausse de la dette, les dépenses totales se sont élevées, en moyenne annuelle, à 1.827 milliards sur la période sous revue.

Dans le même ordre, la masse monétaire et les créances sur l'économie ont représenté respectivement 18,3% et 12,9% du PIB, en moyenne annuelle, sur la période susmentionnée. Cette faible performance est en liaison avec la prédominance du secteur informel et la restriction du financement du secteur privé. Cette restriction est due, entre autres, aux effets induits des sanctions financières, de la thésaurisation de certains acteurs économiques et de la faible couverture du système financier.

S'agissant des indicateurs de convergence de l'UEMOA sur la période 2022-2024, il ressort une dégradation continue de l'ensemble desdits indicateurs. Ainsi, sur les cinq (05) indicateurs suivis, seul celui sur la dette publique en pourcentage du PIB a été respecté sur la période.

Tableau N°5 : Situation des indicateurs de performance au cours de l'année 2024

Résultats	Indicateurs	Prévision 2024	Réalisation 2024	Taux
La performance de la mise en œuvre des programmes est améliorée	Taux d'exécution physique des programmes	95,5%	48,36%	50,64%
	Taux d'exécution financière des programmes	87,5%	74,65%	85,31%
	Taux d'exécution financière des projets sous tutelle	100%	71,80%	71,80%
La gestion de la chaîne planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation est performante	Taux d'exécution du budget	100%	68,98%	68,98%
	Proportion de comptes principaux des matières produisant le compte annuel de gestion des matières	-	0%	0%
Les ressources financières de l'État sont accrues	Taux de recouvrement des recettes internes hors exonérations	100%	82,67%	82,67%
	Taux d'exonération hors sécurité	30%	7,57%	174,77%
	Taux d'accroissement des ressources externes	25%	-64%	
La stabilité du cadre macroéconomique est améliorée	Ecart de taux de croissance économique entre prévisions et réalisations	0,10	0,60	-0,50
	Ratio financement des ressources extérieures sur PIB (%)	7,24	1,8	25%

Source : MEF/RAP_2024

Les taux d'exécution physique et financière mesurant la performance de la mise en œuvre des programmes sont passés respectivement de 69,07% et 83,50% en 2023 à 48,36% et 74,65% en 2024, soit des régressions respectives de 20,71 et 8,85 points de pourcentage. Cela s'explique par un faible niveau de libération de crédits en 2024.

Par rapport à la gestion de la chaîne planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, le taux d'exécution du budget général de l'Etat est passé de 96,70% en 2023 à 68,98% en 2024 (situation provisoire). Cela s'explique principalement par le contexte national marqué par la faible mobilisation des recettes internes due aux perturbations enregistrées dans l'exportation du pétrole brut mais aussi par la contraction de la mobilisation des ressources externes du fait d'une reprise lente et partielle de la coopération financière avec les partenaires financiers traditionnels. Ces insuffisances ont durement impacté la mobilisation des ressources pendant que la lutte pour la sécurité du territoire et la mise en œuvre des programmes de développement du pays exigent des besoins financiers de plus en plus croissants. En valeur absolue, le montant de l'exécution du budget général au titre de l'année 2024 est plus important que celui de 2023.

L'accroissement des ressources financières de l'État est apprécié à travers le taux de recouvrement des recettes internes hors exonérations et le taux des exonérations hors sécurité. Le premier est passé de 99,36% en 2023 à 89,32% en 2024 pour une cible de 100%. Cette régression de 10 points de pourcentage est imputable à la baisse des recettes douanières due à la persistance des effets des sanctions économiques, financières et monétaires, l'insécurité ainsi que la fermeture de la frontière avec le Bénin. Quant au second, il s'est établi à 19,06% en 2024 contre 42,09% en 2023 pour une cible de 30%. Bien que la cible ne soit pas atteinte, sa légère amélioration résulte essentiellement de la mise en application des certaines mesures de rationalisation au niveau de la DGI.

L'amélioration de la stabilité du cadre macroéconomique est appréciée d'une part, par l'écart entre prévisions et réalisations qui a été de 0,6 point de pourcentage, soit 6 fois plus que la valeur ciblée et d'autre part, par le ratio financement extérieur en pourcentage du PIB, qui a enregistré 1,8% en 2024, soit 25% de la cible. La 1^{ère} situation est imputable à la surestimation de la cible, au choc pétrolier et aux attaques perpétrées sur le pipeline. La deuxième s'explique par la performance de la production intérieure, la faiblesse du financement extérieur en raison de la suspension du financement de certains partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux. Cela a engendré la faible part des appuis budgétaires dans le budget.

2.1.8.2 Situation des reformes

L'amélioration des systèmes de gestion des finances publiques est une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Ainsi, les finances publiques ont fait l'objet de nombreuses réformes à travers le temps. L'évolution des priorités et les ambitions déclinées dans les stratégies de développement, notamment les différentes phases du

PRGFP, imposent l'introduction régulière des changements dans les pratiques budgétaires afin de les améliorer et les rendre mieux adaptées.

Depuis 2021, le Niger a entrepris d'importantes réformes économiques et financières dans le cadre de la phase V du Programme de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PRGFP V). En matière de gestion des dépenses publiques, la mise en œuvre du budget-programme constitue un tournant majeur, marquant le passage d'une gestion axée sur les moyens à une approche résolument orientée vers les résultats. Pour accompagner cette transition et garantir son efficacité, le Niger a également revue et adapté certains modules de l'application « Comptabilité de l'État et Gestion Intégrée du Budget (CEGIB) », un outil clé assurant la fiabilité des données budgétaires et renforçant le suivi comptable. A cela s'ajoute, la budgétisation en Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) des investissements qui s'est étendue à l'ensemble des ministères sectoriels.

Sur le plan de la mobilisation des ressources, plusieurs réformes majeures ont été engagées. Celles-ci incluent la mise à jour régulière du Code Général des Impôts, la généralisation du Numéro d'Identification Fiscal (NIF) et la digitalisation progressive des services fiscaux via les plateformes e-Tax, e-SISIC et SYGMEF. Le contrôle fiscal a été renforcé grâce à des outils performants de ciblage et une lutte accrue contre la fraude. Par ailleurs, le prélèvement à la source a été étendu, tandis que des mécanismes spécifiques ont été mis en place pour intégrer le secteur informel et améliorer la fiscalité locale. La digitalisation joue un rôle central dans cette modernisation, notamment avec le déploiement du Système Informatisé de Suivi des Impôts et des Contribuables (SISIC), dont la version électronique e-SISIC vise à renforcer le civisme fiscal, à standardiser les procédures et à automatiser les échanges inter administrations.

La centralisation des ressources via le Compte Unique du Trésor (CUT) a permis d'optimiser la gestion de la trésorerie et d'améliorer la visibilité sur les flux financiers. La gestion des marchés publics a été modernisée grâce au Système Informatique de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP), tandis que l'automatisation des procédures douanières est assurée par le système SYDONIA. Le paiement digital des Établissements Publics à caractère Administratif (EPA) a été opérationnalisé via des solutions bancaires en ligne (i-banking), et les paiements mobiles des dépenses sociales sont désormais effectifs grâce à la plateforme E-TRESOR, favorisant l'inclusion financière et accélérant le versement des aides.

Dans le domaine des ressources humaines, le projet de développement du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'État et de la Paie (SIGRHEP) vise à optimiser la gestion du personnel public.

Par ailleurs, la gestion de la dette publique a été renforcée avec le Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE), complété par la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Ces outils permettent un suivi rigoureux du portefeuille de la dette, une meilleure évaluation des risques et une amélioration de la soutenabilité de la dette publique à long terme.

Ces réformes intégrées traduisent la volonté du Niger de moderniser sa gestion publique, d'améliorer l'efficacité des services publics et de renforcer la transparence, au service d'un développement durable et inclusif.

En vue d'assurer une transformation structurelle et inclusive de son économie, le Niger a engagé des réformes économiques structurées autour de trois piliers majeurs à savoir : (i) la diversification économique et l'intégration régionale, (ii) la modernisation institutionnelle et la bonne gouvernance et (iii) la stabilisation des marchés et la transformation digitale.

En matière de diversification économique et intégration régionale, le Niger a engagé des réformes majeures. A cet effet, le Compact énergétique et la stratégie d'accès à l'énergie visent à porter l'électrification rurale à 50% d'ici 2026. L'adoption de la stratégie nationale ZLECAf et la révision du code des investissements rentrent dans le cadre de l'amélioration radicale du climat des affaires notamment la simplification des procédures administratives et la réduction des délais de création d'entreprise. Dans le secteur extractif, la mise en œuvre d'un programme minier diversifié et le développement du contenu local concourent à la maximisation des retombées économiques. Par ailleurs, les politiques industrielle et commerciale doivent favoriser l'émergence d'une économie plus compétitive, soutenue par une banque de projets et un système de finance inclusive renforcé, incluant des produits adaptés aux femmes entrepreneures et aux jeunes *startups*.

En matière de modernisation de l'Etat et de bonne gouvernance, le Niger a adopté une stratégie de gestion des ressources pétrolières intégrant des audits indépendants et la publication obligatoire des contrats. La modernisation de la justice commerciale comprend désormais des tribunaux spécialisés et des plateformes de médiation électronique. La mise en œuvre de la politique foncière s'accompagne d'un cadastre numérique. Le système statistique national fournit des données fiables pour le suivi des réformes tandis que la SNISE améliore le suivi-évaluation des politiques publiques.

Par rapport à la stabilisation des marchés et la transformation digitale, le Niger a instauré des mesures de stabilisation incluant un mécanisme de fixation des prix des carburants et de suivi des prix des denrées de base. Le plan stratégique numérique

"Niger 2.0" déploie des infrastructures critiques (fibre optique, data centers) tout en développant des compétences en Intelligence Artificielle (IA) et cybersécurité. La finance inclusive bénéficie d'un cadre réglementaire modernisé permettant des services mobiles bancaires étendus et des produits de microcrédit innovants particulièrement la finance islamique. Ces réformes s'accompagnent d'un vaste programme de formation professionnelle adaptée aux besoins du marché.

2.2. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

L'analyse des parties prenantes est au cœur des enjeux de la planification stratégique. Cette étape consiste à identifier et à requérir les perceptions et les attentes des acteurs internes et externes qui influencent ou qui sont susceptibles d'influencer de manière considérable l'accomplissement des missions assignées au MEF.

Les parties prenantes sont essentiellement constituées des responsables administratifs, des cadres centraux et régionaux, des auxiliaires, des responsables syndicaux, des ministères et institutions partenaires et des usagers du service public. Les perceptions et attentes de ces différents groupes ont été recueillies à travers l'administration des guides d'entretiens couvrant divers domaines d'organisation et de fonctionnement du Ministère.

2.2.1. Responsables

Il s'agit du staff managérial notamment les Directeurs Généraux, les Directeurs centraux et transversaux et les responsables de services rattachés. Les échanges avec ces différents responsables ont porté sur les principales forces et faiblesses du ministère, de leurs structures respectives ainsi que les opportunités, les menaces et leurs attentes vis-à-vis de la mise en œuvre du plan stratégique.

Selon ces responsables, les principales forces du ministère sont :

- les qualités managériales de plus hauts responsables à travers l'accompagnement actif de la hiérarchie, la transparence et la traçabilité des activités ;
- la bonne organisation du ministère permettant de couvrir toute l'étendue de ses missions (existence d'un organigramme, clarté des textes, cadre juridique et institutionnel adéquat, etc.) ;
- la disponibilité et la diversité des ressources humaines qualifiées et dotées d'une grande expertise et d'une expérience dans certains domaines garantissant ainsi la pluralité d'approches et de solutions ;

- la disponibilité des ressources matérielles et logistiques en quantité et en qualité pour certains services ;
- la modernisation des services notamment à travers la mise en place des systèmes informatiques de gestion et la digitalisation des procédures et ;
- l'existence d'un cadre de travail adéquat regroupant presque tous les services sur un même site.

Les responsables du ministère ont également relevé de nombreuses faiblesses dont les plus importantes se rapportent :

- au leadership, avec des difficultés dans la prise de décisions en matière de mise en œuvre de certaines réformes ;
- au personnel, marqué par l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, la surcharge de travail pour certains agents, le manque de plan de carrières et des fiches de poste, l'absence d'un plan de formation, l'inexistence d'un mécanisme de capitalisation d'expériences et de bonnes pratiques, la faible capacité d'adaptation aux innovations technologiques et le non-respect de la hiérarchie et du cadre réglementaire ;
- aux conditions de travail, avec des dotations budgétaires insuffisantes, une faible capacité d'accueil, la vétusté des moyens roulants et des locaux à usage de bureaux, l'instabilité de l'énergie électrique sécurisée, l'inexistence de l'énergie de relai dans certains services, les moyens matériels et logistiques limités ;
- à la coordination des activités et la synergie des acteurs, marqué par l'irrégularité des réunions de coordination, la faible implication des structures régionales dans les activités du niveau central, un déficit de communication interne à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique, la non interconnexion entre les systèmes informatiques de certaines structures ;
- au retard dans la digitalisation de certaines structures, en particulier l'absence d'un système intégré de gestion financière des EEP et le non déploiement de certaines applications métiers au niveau déconcentré ;
- à la mauvaise qualité des plans d'engagement des ministères et institutions ;
- à la lourdeur et la lenteur dans les procédures administratives, notamment, en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures et des réformes, la libération des crédits, la chaîne des dépenses, le système de passation des marchés, la transmission de l'information par certaines structures, etc.

Les attentes les plus exprimées par les responsables portent essentiellement sur :

- l'amélioration du management et du leadership à tous les niveaux ;
- un meilleur respect du cadre juridique et réglementaire ;
- la vulgarisation et le suivi & évaluation du plan stratégique ;

- l'augmentation des moyens de fonctionnement à travers une dotation budgétaire plus conséquente ;
- la modernisation du garage administratif ;
- l'amélioration des conditions de travail et de la productivité du personnel ainsi que la mise en place des mécanismes incitatifs et des sanctions disciplinaires ;
- l'amélioration de la performance globale ;
- l'amélioration de la communication interne et externe ainsi que la coordination et la synergie entre les structures ;
- le développement d'une stratégie partenariale permettant de diversifier les sources de financement et ;
- la mise en œuvre effective de la comptabilité des matières ;
- un meilleur suivi de la gestion des EEP et des domaines publics et privés de l'État à travers l'informatisation.

2.2.2. Cadres centraux

Les cadres des différentes directions générales et transversales et des structures rattachées ont souligné les forces ci-après :

- Existence d'une structure organisationnelle adéquate ;
- Existence des plans annuels de travail au niveau de certaines structures ;
- Existence d'un personnel diversifié et motivé ;
- Digitalisation progressive des services, des procédures et des opérations ;
- Volonté des autorités du ministère à engager des réformes ;
- Existence de codes d'éthique et de déontologie et/ou des manuels des procédures et/ou de guides de contrôle interne dans certaines structures ;
- Existence de plusieurs canaux de communication (site web, journaux, réseaux sociaux, messagerie professionnelle, etc.).

Les principales faiblesses relevées par les cadres centraux sont :

- Insuffisance dans les dispositifs de gestion et de contrôle ;
- Faible maillage territorial des services relevant de certaines directions générales ;
- Non nomination de certains responsables ;
- Personnel en sous-effectif et mal réparti dans bon nombre des structures ;
- Refus de collaboration de certains agents ;
- Manque de spécialisation dans certains secteurs stratégiques (mines, pétrole, téléphonie, banque, informatique et télécom, etc.) ;
- Forte mobilité du staff managérial ;
- Insuffisance de formation des cadres en leadership / management/ Gouvernance ;

- Gestion des dossiers par affinité et par complaisance ;
- Absence d'une structure dédiée à l'audit et au contrôle interne au niveau de certaines directions générales ;
- Détérioration du cadre de travail dans certains services (absence de toilettes, d'hygiène, d'assainissement, vétusté du câblage informatique et électrique, manque d'énergie de relai, etc.) ;
- Faible débit de la connectivité Internet et Intranet dans certaines structures ;
- Irrégularité des réunions de direction ;
- Insuffisance du dispositif de gestion de risques.

2.2.3. Cadres régionaux

Au cours des échanges avec les cadres régionaux, de nombreuses préoccupations ont été soulevées dont entre autres :

- Insuffisance du maillage territorial de certaines structures régionales ;
- Existence des intérimaires à durée indéterminée ;
- Non uniformisation dans la nomination de certains responsables des services déconcentrés (décret, arrêté et décision) ;
- Inaccessibilité de certaines zones ;
- Absence de couverture pour les risques liés à la gestion des fonds ;
- Favoritisme dans les affectations des agents ;
- Irrégularité des rencontres annuelles des cadres du ministère ;
- Manque de promptitude pour le dépannage des systèmes d'information ;
- Absence de déploiement du système d'information en région (SIGMAP) ;
- Recours excessif au bénévolat ;
- Non prise en compte des besoins en formation des agents au niveau régional ;
- Non-respect fréquent du principe profil-poste ;
- Centralisation des acquisitions du matériel ;
- Inadaptation de certains matériels roulants aux réalités du terrain ;
- Vétusté de certains matériels roulants ;
- Cadre de travail peu favorable ;
- Manque de sécurisation de certains locaux administratifs ;
- Absence de planification ascendante dans le cadre du Budget-programme ;
- Insuffisance des bâtiments administratifs à usage de bureau et à usage de logement pour certains responsables.

2.2.4. Auxiliaires

Les auxiliaires sont constitués essentiellement des secrétaires, des plantons, des chauffeurs et des manœuvres.

Les principales forces relevées lors des entretiens avec les auxiliaires sont : (i) la bonne volonté des agents auxiliaires ; (ii) le bon respect entre auxiliaires et supérieurs hiérarchiques (directeurs) ; (iii) le respect d'éthique et de déontologie au niveau de certains agents auxiliaires ; (iv) le respect du secret des dossiers par certains agents auxiliaires ; (v) l'évaluation des agents chaque deux ans ; (vi) l'existence d'une application de gestion des courriers au bureau d'ordre ; (vii) l'existence des agents auxiliaires expérimentés ; (viii) le suivi de carrière par le chef de personnel et (ix) la disponibilité de matériel informatique et matériel roulant pour certains agents auxiliaires.

Les principaux problèmes que rencontre cette catégorie de personnel sont : (i) la faible implication des auxiliaires au niveau de certains services ; (ii) le manque de système informatique de gestion des courriers au niveau de certains services ; (iii) l'insuffisance du personnel auxiliaire au niveau de certains services ; (iv) l'insuffisance de renforcement de capacités des auxiliaires ; (v) l'insuffisance de motos pour certains agents auxiliaires (chauffeurs et plantons) ; (vi) le non-respect et le manque de considération dont sont victimes les auxiliaires de la part de certains cadres et (vii) la sous-utilisation de certains chauffeurs par leurs structures.

Les attentes exprimées par les auxiliaires se résument à la justice et l'équité dans le travail, l'amélioration de leur cadre de travail, la considération de leur fonction et le renforcement de leurs capacités.

2.2.5. Syndicats

Les différents syndicats du ministère sont : le Syndicat National des Agents du Trésor (SNAT), le Syndicat Autonome des Agents du Trésor (SAAT), le Syndicat National des Agents des Impôts (SNAI), le Syndicat National des Agents des Finances (SNAF), le Syndicat National des Employés des Finances (SYNATEF) et le Syndicat National des Agents de l'Economie (SYNAE).

Dans leur majorité, ces syndicats ont mis en avant les principales forces suivantes : (i) le rôle d'acteur clé que joue le ministère dans la coordination et la mise en œuvre des politiques nationales et actions de développement ; (ii) l'engagement pour la transparence dans la gestion des finances publiques ; (iii) l'accès facile aux informations ; (iv) l'existence d'un cadre de dialogue ; (v) l'existence de l'expertise dans les négociations syndicales ; (vii) la contribution des syndicats à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Les syndicats ont aussi relevé les insuffisances suivantes : (i) les mauvaises conditions de travail ; (ii) l'impunité et la persistance des pratiques corruptives dans

certain cas ; (iii) l'absentéisme et le non-respect des horaires de travail ; (iv) le non-respect de la hiérarchie par certains agents ; (v) la complaisance dans la notation à travers le bulletin de note ; (vi) l'insuffisance de synergie entre les services ; (vii) la résistance au changement ; (viii) la faible mobilité des agents entre les services ; (ix) l'insuffisance dans l'adéquation profil-poste ; (x) la mauvaise utilisation du matériel roulant ; (xi) la mauvaise répartition du travail dans certaines structures et (xii) le faible leadership de certains responsables.

En ce qui concerne les attentes, les syndicats souhaitent l'affirmation du leadership du ministère en matière de gestion des finances publiques et du développement, une meilleure utilisation des ressources financières, matérielles et humaines ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents du MEF.

2.2.6. Ministères et autres Institutions partenaires

Les principaux problèmes que rencontrent les ministères sectoriels avec le Ministère de l'Economie et des Finances sont de plusieurs ordres :

En matière de **gestion budgétaire**, les principales difficultés se résument comme suit:

- la non effectivité de la déconcentration de l'ordonnancement ;
- la non effectivité des AE et CP ;
- le non-respect du plan d'engagement des dépenses lors des libérations de crédits ;
- le faible apurement des arriérés ;
- la faible capacité de certains contrôleurs ;
- la non effectivité de la dématérialisation des procédures des dépenses publiques ;
- l'insuffisance dans la codification de la NBE (non stabilisée) ;
- la non effectivité de reddition des comptes par les responsables des programmes ;
- la non maîtrise de la masse salariale ;
- la lenteur dans le traitement des dossiers au trésor ;
- la lourdeur dans le processus d'exécution du budget, cas des TDR ;
- la lenteur de connexion au CEGIB pour la saisie des données au niveau de certaines structures ;
- la méconnaissance de l'arrêté portant sur les pièces justificatives des dépenses ;
- la faible réactivité du MEF sur les dossiers ;
- l'insuffisance dans l'encadrement des acteurs (coachs).

En ce qui concerne le **contrôle des marchés publics et des opérations budgétaires**, les problèmes soulevés sont les suivants : (i) absence du dossier type de la Demande de Renseignement et de Prix pour les travaux, (ii) non intégration du contrôle modulé des procédures de passation des marchés publics au niveau sectoriel, (iii) faible niveau de maîtrise par certains contrôleurs financiers des dispositions régissant les procédures des passations des marchés publics, (iv) non professionnalisation de la fonction de Directeur des Marchés Publics (DMP), (v) divergence dans l'interprétation des pièces à fournir dans la chaîne des dépenses, (vi) insuffisance de formation des agents, (vii) analyse superficielle des dossiers et rejets non fondés, (viii) non effectivité de la dématérialisation du processus de passation des marchés publics.

S'agissant de la **gestion du développement**, les principales faiblesses sont : (i) insuffisance d'encadrement dans l'élaboration des politiques sectorielles ; (ii) insuffisance dans le suivi et l'évaluation de politiques, stratégies, programmes et projets ; (iii) faible coordination entre les structures chargées du suivi et évaluation ; (iv) absence de fonds d'accompagnement pour l'élaboration des politiques stratégiques ; (v) forte dépendance des ressources extérieures dans la planification du développement ; (vi) non prise en compte du volet spatial dans la planification nationale ; (vii) faible appropriation des documents de programmation ; (viii) prorogation répétitive de la plupart des projets d'investissements ; (ix) faibles capacités dans le montage des projets et programmes ; (x) faible implication de la direction en charge du suivi des ministères pendant la supervision des projets.

Les attentes des Ministères sectoriels vis-à-vis du Ministère de l'Economie et des Finances se résument comme suit : (i) renforcement de leurs capacités techniques sur la chaîne PPBSE ; (ii) amélioration de la communication, (iii) renforcement de la culture de l'évaluation des politiques publiques et (iv) création d'un fonds d'appui pour accompagner les structures dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques.

2.2.7. Usagers des prestations de services offertes

Les principaux usagers des services offerts par le MEF rencontrés dans le cadre de l'élaboration de ce plan sont : l'Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés (ONECCA) du Niger, le Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports Publics (CNUT), le Syndicat des commerçants import-export et grossistes du Niger, la Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger (CDTN), la Caisse Autonome des Retraites du Niger (CARENI), le Comité des Assureurs du Niger, Niger Poste, la Confédération Nigérienne du Travail (CNT), la Chambre Nationale des Notaires, Association des commissionnaires agréés en douane du Niger, l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements

financiers, l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Niger (APSFD-Niger) et le Réseau Nigérien de Suivi Evaluation (ReNSE).

A l'issue des échanges avec ces acteurs, il ressort les principales attentes suivantes :

- création d'un cadre formel de concertation avec les partenaires sociaux ;
- lutte contre la corruption et les trafics d'influence ;
- promotion de l'éthique et la déontologie ;
- création d'un vivier d'experts nationaux dans tous les domaines ;
- mise en place d'un système de mentorat pour les jeunes professionnels ;
- développement d'instruments financiers innovants ;
- apurement de la dette intérieure ;
- traitement au cas par cas des camions de convoi dans le cadre de paiement de quittance ;
- accélération de la décentralisation de certains services ;
- élaboration d'une vision économique claire et partagée ;
- création d'un fonds souverain d'investissement ;
- traitement des dossiers avec beaucoup plus de diligence ;
- renforcement de la communication entre le MEF et les usagers de ses services;
- numérisation du cadastre ;
- accélération du paiement des incidences.

2.3. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNE

L'analyse de l'environnement interne porte sur les principales forces et faiblesses du MEF dans l'accomplissement de ses missions dont la quintessence des détails se trouve dans la matrice FFOM en annexe.

2.3.1. Forces distinctives

Le MEF dispose d'un cadre institutionnel solide et de systèmes d'information avancés, avec des efforts notables en digitalisation. Dans certaines structures, le personnel est jeune, qualifié et proactif, soutenu par un dispositif de renforcement des capacités.

En matière de logistique, le ministère est relativement bien équipé en moyens roulants, informatiques et outils métiers.

La gestion budgétaire est marquée par l'adoption du budget-programme, l'amélioration des recettes, et une diversité des financements.

Sur le plan économique, les outils de planification existants sont adaptés et les relations avec les partenaires sont dynamiques. Le MEF assure également un bon suivi des entreprises publiques et du patrimoine et dispose de mécanismes de contrôle efficaces et transparents des finances publiques.

2.3.2. Principales faiblesses

Le MEF fait face à des insuffisances réglementaires et organisationnelles, un faible leadership, une digitalisation incomplète et un maillage territorial des services inadapté.

Au niveau des ressources humaines, l'absence de plan de carrière, de sanctions disciplinaires et l'insuffisance de politique de formation freinent la performance. Les équipements logistiques et informatiques sont insuffisants, avec une faible interconnexion et sécurité des systèmes et l'insuffisance dans l'interfaçage entre les régies et la mutualisation des ressources en matière de système d'informations.

Quant à la gestion budgétaire, des insuffisances persistent dans la prévision des ressources, la libération des crédits et l'appropriation des réformes par les acteurs.

Sur le plan économique, les outils de planification sont incomplets et les données peu actualisées. Il persiste une forte dépendance des investissements sur les ressources extérieures. La gestion du portefeuille et du patrimoine souffre d'un manque de stratégie globale et d'outils de pilotage, tandis que le contrôle interne est entravé par l'absence de procédures normalisées et de pratiques conformes à la bonne gouvernance.

2.4. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'analyse de l'environnement externe porte sur les opportunités et menaces.

2.4.1. Opportunités

Au niveau politique, les opportunités à saisir sont principalement la volonté des autorités à soutenir les réformes majeures de la gouvernance en général et celles du secteur des finances publiques en particulier en vue d'accroître la mobilisation et la gestion rationnelle des ressources financières afin de garantir la souveraineté du pays.

Ce soutien se traduit par l'implication des FDS aux actions des services en charge de la mobilisation des recettes, l'appartenance du Niger à la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) qui offre d'importantes opportunités notamment en matière de sécurité et de développement et la dénonciation de certains accords (miniers,

réciprocité fiscale). En outre, on assiste à la diversification des partenaires stratégiques prenant en compte l'intérêt du pays et à la nationalisation progressive de la gestion des entreprises stratégiques.

Au plan économique, l'amélioration du cadre macroéconomique et la redynamisation des activités économiques du pays, avec la création d'une Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement par les Etats du Sahel (BCID-AES) sont les principales opportunités. Longtemps utilisées abusivement au détriment du Trésor public, les actions tendant à la limitation des dérogations fiscales et douanières ainsi que l'identification de nouvelles niches de recettes permettront d'accroître significativement le niveau de recouvrement des recettes fiscales sont les nouvelles mesures à mettre en place. A cela s'ajoute la valorisation des ressources naturelles à travers la création de sociétés nationales, le contenu local et la diversification des partenaires.

Au niveau social, une large adhésion des populations aux politiques des autorités qui se traduit par la résilience socioéconomique, la cohésion sociale et l'existence des mutuelles de santé élargissant ainsi la protection sociale des agents de l'Etat.

Au plan juridique, la prise en compte du contenu local (la charte des PME) valorise les compétences nationales et offre des occasions pour une mobilisation substantielle des ressources. La transposition des directives communautaires a permis la mise en œuvre des réformes dans le domaine des finances publiques et l'amélioration de la transparence. Il faut souligner aussi l'existence d'un guide d'éthique et de déontologie au niveau de la fonction publique qui contribue à la performance des agents publics.

Au niveau technologique, le développement des TIC et de la cybersécurité favorisent la digitalisation des procédures et la disponibilité d'une connexion internet haut débit qui facilite l'interconnexion des administrations tant au niveau national que sous-régional.

2.4.2. Menaces

Quant aux menaces, celles relevées sont principalement : la faiblesse du tissu économique, la faible industrialisation, la prépondérance du secteur informel, l'enclavement ainsi que l'évolution défavorable des cours des matières premières.

En outre, on assiste à un environnement géopolitique défavorable avec les sanctions iniques et injustifiées de la CEDEAO et de l'UEMOA auxquelles s'ajoutent les défis sécuritaires et l'interventionnisme extérieur dans la gestion administrative.

Par ailleurs, d'autres menaces non moins importantes ont été identifiées à savoir l'incivisme fiscal, la persistance des pratiques corruptives, l'impunité, les effets pervers du changement climatique, la faible alphabétisation de la population et la redéfinition des enjeux géostratégiques.

2.5. ANALYSE DES PROBLEMES PAR DIMENSION

L'analyse des problèmes a été faite par dimension à savoir : l'organisation, le personnel, le matériel et logistique, la gestion du budget, la gestion de l'économie, la gestion du portefeuille de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publiques, le contrôle des finances publiques et les prestations de services offerts aux usagers.

L'analyse de la situation sur la base des informations collectées lors des différents entretiens ainsi que la consolidation des données ont abouti à l'identification des contraintes majeures par sous domaine. Aussi, l'analyse causale a-t-elle permis d'identifier le problème central, ses causes et ses conséquences.

2.5.1. Organisation

Les problèmes majeurs qui se posent à l'organisation du ministère sont les suivants :

- insuffisance de certaines dispositions réglementaires au niveau de plusieurs structures ;
- faiblesse du leadership dans le fonctionnement des structures ;
- absence de codes d'éthique et de déontologie, de manuels de procédures et des normes au niveau de certaines structures ;
- insuffisances du dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation des activités dans certains services ;
- faible digitalisation des procédures métiers ;
- insuffisance de communication au niveau de certaines structures.

De l'analyse des problèmes majeurs, il ressort que le problème central lié à l'organisation du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est la **faible performance dans l'organisation du Ministère** dont les causes et les conséquences sont décrites ci-après.

Les causes directes de la faible performance dans l'organisation du Ministère sont : (i) l'insuffisance de certaines procédures et dispositions réglementaires au niveau de certaines structures ; (ii) la faiblesse du leadership/management dans le fonctionnement des structures ; (iii) la faible digitalisation des procédures métiers ; (iv) l'insuffisance de communication au niveau de certaines structures et (v)

l'insuffisance du dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation des activités dans certains services.

L'insuffisance de certaines procédures et dispositions réglementaires au niveau de certaines structures s'explique par : ; (i) l'absence d'un cadre réglementaire pour la définition des profils des membres des Conseils d'Administration ; (ii) l'absence de fiche de poste pour les agents ; (iii) l'absence d'un référentiel de fixation des prix de location des maisons conventionnées ; (iv) la faible application des normes et procédures par certains agents et (v) l'insuffisance de mise à jour des textes et des manuels de procédures existants.

Pour ce qui est de la faiblesse du leadership/management dans le fonctionnement des structures, celle-ci est due à : (i) le non-respect de l'adéquation profil-poste dans les nominations des responsables ; (ii) la persistance de l'impunité ; (iii) la forte mobilité des responsables ; (iv) la faiblesse dans la répartition du travail ; (v) la persistance des postes vacants (intérim prolongés à des postes de responsabilité) et (vi) le non-respect des attributions par certains responsables.

Quant à **la faible digitalisation des procédures métiers**, elle est inhérente à : (i) la faible intégration des applications métiers ; (ii) la faible interconnexion entre le niveau central et déconcentré ; (iii) la non effectivité de la digitalisation des pièces comptables ; (iv) l'inexistence de certaines applications métiers ; (v) l'insuffisance des équipements informatiques de qualité et (vi) la faible sécurité et confidentialité de l'information.

Les principales **insuffisances de communication** relevées au niveau de certaines structures sont : (i) l'absence de services de communication au niveau de certaines structures ; (ii) la non mise à jour de la stratégie de communication ; (iii) la méconnaissance par les structures des ressources documentaires disponibles ; (iv) la réticence de certains cadres à l'utilisation des outils modernes de communication (messagerie professionnelle, site web, système de visio-conférence, etc.) et (v) l'insuffisance de formation sur la communication.

En ce qui concerne **l'insuffisance du dispositif de contrôle interne et suivi-évaluation des activités dans certains services**, les causes sont : (i) l'insuffisance d'évaluation interne des agents ; (ii) la non mise en œuvre des recommandations des missions d'audit et de contrôle ; (iii) la non effectivité du contrôle interne ; (iv) l'inexistence d'une cartographie des risques dans certains services ; (v) l'absence d'une structure dédiée à l'audit et au contrôle interne dans certains services ; (vi) le manque de dispositif de suivi-évaluation dans certains services et (vii) l'inexistence d'un guide de l'auditeur au niveau de certaines structures.

La faible performance dans l'organisation du Ministère a pour conséquences directes : (i) le faible fonctionnement au niveau de certaines structures ; (ii) la faible visibilité des actions du Ministère ; (iii) l'insuffisance dans la coordination des structures et (iv) l'insuffisance de la planification stratégique au niveau du Ministère. Ces conséquences entraîneraient, un dysfonctionnement du Ministère.

2.5.2. Gestion du budget

En matière de **gestion du budget**, les principaux problèmes relevés sont : (i) l'insuffisance de dialogue entre le MEF et les ministères sectoriels et, au sein d'une même structure, entre les responsables des programmes, (ii) l'insuffisance dans la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement, (iii) la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme, (iv) la faible capacité des acteurs de mise en œuvre du budget programme, (v) l'insuffisance des canevas du budget-programme, (vi) l'insuffisance de communication sur le mécanisme du budget programme, (vii) la lenteur dans le paiement des mandats, (ix) la méconnaissance du processus du compte unique du trésor par certains acteurs, (x) la résistance au changement, (xi) le retard dans l'opérationnalisation de la banque du trésor, (xii) l'insuffisance dans l'opérationnalisation de la réforme du CUT, (xiii) la faiblesse dans le reporting budgétaire, (xiv) l'absence de régies au niveau de certains services habilités à percevoir des recettes, (xv) l'insuffisance des outils de prévision des recettes internes, (xvi) l'insuffisance dans la vulgarisation des textes sur les nouvelles mesures fiscales, (xvii) la faible capacité d'absorption des ressources externes, (xviii) l'insuffisance de suivi et d'encadrement des perceptions et des régies, (xix) le retrait de certains partenaires extérieurs ainsi que la forte dépendance à leur égard, (xx) la forte concentration des crédits budgétaires au niveau central, (xxi) la non implication des acteurs régionaux dans le processus d'élaboration des lois des finances (xxii) le faible niveau d'exécution du budget, (xxiii) le faible niveau et les retards dans la libération des crédits, (xxiv) l'insuffisance dans la mise en œuvre des plans d'engagement, (xxv) la lourdeur dans la chaîne de la dépense ; (xxvi) la non dématérialisation de certaines procédures et la faiblesse de l'encadrement des acteurs sur la réforme du budget programme.

De l'analyse causale de ces problèmes, il ressort que le problème central de la gestion du budget est **la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme** qui constitue un obstacle majeur à la performance de la gestion des finances publiques. Ce dysfonctionnement est le fruit d'un enchevêtrement de causes directes et indirectes qui compromettent l'atteinte des objectifs budgétaires et de développement.

Les causes directes de **la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme** sont (i) l'insuffisance dans l'opérationnalisation de la réforme du compte unique du Trésor qui entrave la fluidité et la transparence des flux financiers, (ii) le faible niveau de mobilisation des ressources financières notamment internes qui limite l'exécution efficace et efficiente du budget (iii) la centralisation excessive des crédits budgétaires qui freine la réactivité et l'autonomie des structures régionales et même des ministères sectoriels.

L'insuffisance dans l'opérationnalisation de la réforme du compte unique du trésor découle essentiellement de la méconnaissance du processus du compte unique du trésor par certains acteurs, la résistance au changement et l'insuffisance de communication autour des principes du budget-programme qui limitent son appropriation, l'insuffisance dans la coordination entre les acteurs (ordonnateurs, comptables et contrôleurs), la résistance des régies financières autonomes à intégrer le circuit unifié, le faible niveau de libération des crédits et la lenteur dans sa mise en œuvre.

Quant au **faible niveau de mobilisation des ressources**, il est conjugué à une prévision déficiente liée au cadre fiscal qui décourage les acteurs, l'évasion fiscale, la faiblesse du contrôle fiscal, la non-vulgarisation des nouvelles mesures fiscales, l'absence de régies au niveau de certains services habilités à percevoir des recettes, la faiblesse de la capacité d'absorption des ressources externes, la faible diversification des sources de financement et l'insuffisance de suivi et d'encadrement des perceptions et des régies. Tous ceux-ci révèlent une gestion financière encore peu adaptée aux exigences de performance.

Enfin, les causes principales de **la centralisation excessive des crédits budgétaires** se matérialisent par le faible niveau d'implication des acteurs déconcentrés et décentralisés dans le processus budgétaire et le ralentissement dans le circuit de la dépense publique.

Les principales conséquences de **la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme** sont (i) le faible niveau d'exécution du budget, (ii) la lenteur dans le paiement des mandats, (iii) la faiblesse dans le reporting, et (iv) la faible dotation des régions en ressources financières.

2.5.3. Gestion de l'Économie

Le problème central identifié pour une **gestion efficace de l'économie** réside dans **la faiblesse des capacités en gestion du développement**. Celle-ci est liée à la faiblesse de la planification du développement, de la programmation du

développement et du suivi et évaluation des politiques, des programmes et des projets de développement.

La planification stratégique se heurte à plusieurs obstacles majeurs. Il s'agit principalement de la faiblesse dans l'élaboration des plans stratégiques des structures et des établissements publics, l'absence de représentation effective des services régionaux en charge de la planification, pourtant prévue par les textes organisant le ministère, le chevauchement des documents stratégiques sectoriels expliqué en partie par la faible implication du Ministère de l'Économie et des Finances dans leur élaboration, un déficit d'encadrement dans la formulation des politiques sectorielles, dû à une présence insuffisante du MEF dans les comités d'élaboration, ainsi que l'absence de cadrage clair des secteurs de la planification, l'instabilité institutionnelle des structures en charge de la planification et le manque de fonds dédiés à l'élaboration des stratégies sectorielles. A cela, il faut ajouter l'insuffisance de données statistiques fiables et actualisées qui limite la pertinence des diagnostics et la précision des stratégies, l'absence d'un document-cadre économique fédérateur et d'une politique d'intégration régionale claire contribuant à la fragmentation des efforts et l'absence de planification spatiale dans la planification nationale qui réduit la cohérence territoriale des politiques publiques.

La programmation du financement est entravée par plusieurs facteurs. Il s'agit de : (i) la forte dépendance aux financements extérieurs et les suspensions de décaissements par certains partenaires techniques et financiers (PTF) qui exposent les projets à des risques de rupture de trésorerie, (ii) l'ineffectivité des Autorisations d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP) qui complique davantage la gestion budgétaire.

Aussi, les documents de programmation souffrent-ils d'une faible appropriation, en raison d'un encadrement insuffisant et d'une inertie dans leur actualisation. Les programmations budgétaires ne reflètent pas toujours les besoins exprimés par les Ministères et Institutions, ce qui nuit à leur pertinence et à la crédibilité de la programmation. La collaboration limitée de certains coordonnateurs de projets dans la programmation, ainsi que les retards dans la validation des plans de travail et budgets annuels (PTBA), rendent parfois la programmation peu réaliste.

A cela s'ajoutent l'insuffisance des capacités dans l'élaboration des projets, des lenteurs dans leur mise en œuvre et des difficultés à traduire les orientations stratégiques nationales en programmes budgétisés aux niveaux déconcentré et décentralisé. Ces lacunes réduisent l'efficacité des interventions publiques et limitent leur impact.

Le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets présentent également des faiblesses notables. Ces contraintes majeures sont : (i) les retards dans l'exécution des projets entraînant des prorogations fréquentes des dates de clôture des projets, tandis que les décaissements tardifs au Trésor public ralentissent leur progression. Par ailleurs, la collecte des données se fait souvent directement auprès des projets, contournant les directions ministérielles en charge du suivi, ce qui fragilise la transparence et la cohérence du système.

La direction en charge du suivi des Ministères est peu impliquée dans les supervisions de terrain, et de nombreux coordonnateurs de projets ne maîtrisent pas les fiches-bilans, limitant ainsi la qualité du reporting. Certains PTF rechignent à appliquer la grille harmonisée de rémunération du personnel des projets, créant des disparités en termes de rémunération. Enfin, la Stratégie Nationale Intégrée de Suivi-Evaluation (SNISE) et la Politique Nationale d'Evaluation (PNE) ne sont pas pleinement opérationnelles, ce qui affaiblit la coordination globale.

Aussi, les évaluations des politiques et programmes sont elles irrégulières, en raison de l'insuffisance de ressources et la coordination entre les structures en charge du suivi-évaluation reste insuffisante. Ces lacunes rendent peu performant le système du suivi et évaluation.

La faible capacité en gestion stratégique du développement entraîne des conséquences qui compromettent sérieusement l'efficacité des politiques publiques. Elle engendre **la non atteinte systématique des objectifs de développement** marquée par une perte de confiance des investisseurs et partenaires techniques, ainsi que par des politiques souvent inadaptées aux besoins réels des populations. Ce déficit stratégique provoque également **un gaspillage important des ressources publiques** à travers les interruptions fréquentes de projets, les difficultés chroniques de trésorerie et la sous-utilisation des budgets d'investissement. Plus fondamentalement, il conduit à **l'atteinte de la réputation du Ministère de l'Economie et des Finances**. Ces dysfonctionnements structurels affaiblissent durablement la croissance économique et la réduction des inégalités, tout en décourageant les nouveaux financements indispensables au développement.

2.5.4. Gestion du personnel

De par leur impact direct sur la productivité du travail, les ressources humaines (RH) sont au cœur de la performance du MEF.

La faiblesse dans la gestion du personnel se traduit par (i) l'insuffisance dans la gestion prévisionnelle des effectifs, (ii) une évaluation peu rigoureuse ou inexistante du rendement, (iii) une insuffisance dans plusieurs compétences techniques.

L'insuffisance dans la gestion prévisionnelle des effectifs est due à la mauvaise répartition des agents, la centralisation excessive de la GRH et la faible mobilité des agents surtout du niveau central vers le niveau régional.

L'évaluation peu rigoureuse ou inexistante du rendement est liée à l'inadéquation des fiches postes, l'absence de sanctions disciplinaires et de promotion de l'excellence, l'absentéisme, l'absence d'un plan des carrières, la mauvaise gestion des conflits et la forte mobilité des responsables.

L'insuffisance dans les compétences techniques est causée par l'absence d'un plan de formation structuré et complet, la faible capacité du personnel à s'adapter au changement et aux innovations technologiques et le faible partage des connaissances.

La faiblesse dans la gestion du personnel a pour conséquences, la surcharge de travail, l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, les manquements à l'éthique et à la déontologie, l'inadéquation profil/poste et la faible disponibilité du personnel qualifié dans certains services notamment au niveau régional. A long terme, cela entraîne une **faible productivité du travail**.

2.5.5. Matériels et logistique

L'existence des moyens matériels et logistiques respectant les standards techniques et la disponibilité des infrastructures d'accueil adéquates améliorent les conditions et la productivité du travail.

L'Insuffisance dans la gestion des matériels et de la logistique se traduit par, les moyens logistiques limités et peu adaptés dans certains services, la faiblesse dans le fonctionnement des directions en charge du matériel, l'absence de la tenue de la comptabilité des matières et l'insuffisance dans l'interconnexion et la sécurisation des systèmes d'information.

En ce qui concerne les moyens logistiques limités et peu adaptés dans certains services, cela est dû à l'insuffisance de suivi des biens publics et le non-respect des spécifications techniques dans l'acquisition des matériels et consommables.

Quant à **la faiblesse relative au fonctionnement des directions en charge du matériel**, elle est imputable à l'inexistence ou la non exploitation de certains modules des applications métiers (CEGIB, SyGIF, SISIC, gestion des stocks, etc.).

Pour ce qui est de **l'absence de la tenue de la comptabilité des matières**, les causes sont l'absence de comptables matières et la réticence au changement.

En ce qui concerne **l'insuffisance dans l'interconnexion et la sécurisation des systèmes d'information**, elle est liée à la faible couverture géographique de certaines applications métiers, l'instabilité de la connexion Internet et/ou Intranet et de la fourniture électrique, la faible interconnexion des systèmes d'information des différentes structures, le manque d'intégrité et de complétude de certaines bases des données et la faible sécurité des systèmes informatiques.

Tous ces obstacles concourent à (i) l'obsolescence des mobiliers, des équipements et matériels informatiques dans certaines structures et des câblages informatique et électrique ainsi que (ii) la dégradation des conditions de travail.

2.5.6. Patrimoine mobilier et immobilier de l'État

La gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État, en dépit de ses atouts, connaît d'importantes insuffisances qui compromettent la capacité de l'administration à garantir une utilisation efficiente, durable et maîtrisée de ses actifs. Ce dysfonctionnement systémique se manifeste à travers une faible maîtrise du parc immobilier et mobilier, une dégradation rapide des infrastructures, ainsi qu'un recours fréquent à des solutions palliatives coûteuses.

De l'analyse de ces problèmes, il ressort que le problème auquel le ministère fait face est **la faiblesse dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État** dont les causes et les conséquences sont décrites ci-après.

Les causes directes sont **l'absence de la tenue de la comptabilité des matières et l'insuffisance de parcs automobiles et des bâtiments administratifs**.

En ce qui concerne, **l'absence de la tenue de la comptabilité des matières**, elle est liée à l'absence du poste de comptable des matières dans l'organisation et à l'absence de désignation du responsable.

Pour ce qui est **l'insuffisance de parcs automobiles et des bâtiments administratifs**, elle est due à la complaisance dans les réformes des biens publics, la mauvaise gestion des bâtiments, la faiblesse du plateau technique et de la gestion du garage administratif, la non opérationnalisation des structures régionales du patrimoine de l'État et l'insuffisance de fonds d'équipements.

Ces dysfonctionnements produisent des effets négatifs concrets sur la performance de l'administration, notamment la non-maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier, le recours abusif aux maisons conventionnées et l'accumulation d'impayés de loyers.

2.5.7. Supervision des entreprises et établissements publics (EEP)

Les EEP jouent un rôle important dans la vie socioéconomique des populations nigériennes. Ils concourent considérablement à l'inclusion et à l'accessibilité des groupes vulnérables dans des secteurs vitaux aussi divers que l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'énergie, l'agriculture, les télécommunications, les arts et loisirs, les industries extractives, les transports, les activités financières, etc.

Le MEF veille à la conformité de la gestion de ces entités publiques aux normes et à la bonne gouvernance en matière d'efficacité, de transparence et de redevabilité. Cette supervision vise principalement à minimiser les risques budgétaires liés à leur gestion et à assurer l'adéquation entre le mode de gouvernance et l'objet social.

Le problème central est **l'insuffisance dans le suivi de la gestion financière des EEP**. Il est lié à l'absence d'une stratégie de supervision des EEP et la non-conformité des subventions accordées aux EEP.

En ce qui concerne **la faiblesse de la supervision des EEP**, elle est liée à l'absence d'un document d'orientation actionnariale de l'État, d'un système informatique intégré de gestion des EEP, des critères de désignation des membres des Conseils d'Administration (CA) et le non-respect des obligations en matière de transmission de l'information.

La non maîtrise de la conformité à l'objet social des subventions accordées aux EEP résulte de l'absence d'évaluation d'impact des subventions accordées aux EEP et la non définition de critères d'attribution de ces subventions.

Les principales conséquences qui en résultent sont l'augmentation des risques budgétaires liées aux EEP, la faible efficacité des Conseils d'Administration (CA) et la faible performance financière des EEP. La conséquence ultime réside dans **la faiblesse dans la gouvernance des EEP**.

2.5.8. Contrôle des finances publiques

Le système de contrôle constitue un maillon essentiel dans la gestion rigoureuse des finances publiques et dans la bonne gouvernance publique. Toutefois, l'analyse des pratiques actuelles révèle des insuffisances dans le contrôle. Ces faiblesses limitent non seulement l'efficacité des dépenses publiques, mais également la transparence, la régularité et la crédibilité du contrôle.

De l'analyse de ces problèmes, il ressort que le problème central auquel le MEF fait face dans le système de contrôle des finances publiques est **la faiblesse dans**

l'efficacité du système de contrôle des finances publiques dont les causes directes sont : (i) l'obsolescence des outils et référentiels ; (ii) la lourdeur des procédures et la lenteur de mise à jour des outils (iii) la faiblesse dans la gouvernance et les pratiques administratives et (iv) la faible maîtrise des procédures par certains acteurs.

L'obsolescence des référentiels de prix et des dossiers-types est liée à l'inadéquation des outils de référence avec l'évolution du marché. L'inexistence ou la non mise à jour de documents de référence pour les opérations de contrôle crée une variabilité dans les pratiques, entraînant une perte d'efficacité, une incohérence dans les contrôles et une dégradation de la crédibilité du dispositif.

En ce qui concerne la lourdeur des procédures et la lenteur de mise à jour des outils, elle est due au non-déploiement du contrôle modulé et aux outils non adaptés.

Pour la faiblesse dans la gouvernance et les pratiques administratives, elle est due à l'insuffisance de synergie entre les acteurs, la faible implication ou coordination entre l'Autorité Contractante (AC), les Directeurs des Marchés Publics (DMP), les Directeurs des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) et les contrôleurs des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires (CMP/OB). Le manque de collaboration entre les acteurs clés du processus affaiblit la capacité de suivi, ce qui contribue à une gouvernance financière déficiente, des irrégularités et un manque de suivi des opérations.

La faible maîtrise des procédures par les acteurs est liée à l'insuffisance de formation des différents intervenants (AC, contrôleurs, prestataires) qui provoque des erreurs techniques dans les passations de marchés, augmentant le risque d'irrégularités. Aussi, le défaut d'accompagnement dans l'élaboration des Plans de Passation des Marchés (PPM) et leur validation tardive engendrent des retards dans l'exécution des marchés et un recours excessif aux procédures exceptionnelles, souvent moins transparentes.

Les conséquences qui résultent du problème central sont : la mauvaise exécution, les surcoûts, la faiblesse dans la transparence du système de passation des marchés et l'exacerbation des irrégularités et litiges. La conséquence ultime est une insuffisance dans la gouvernance financière.

2.5.9. Prestations de services offertes aux usagers

Le Ministère de l'Economie et des Finances offre plusieurs services aux usagers. De l'analyse des problèmes liés à l'offre de services, il ressort que la qualité des services offerts aux usagers est faible. Cela s'explique essentiellement par le non-respect des règles d'éthique et de déontologie par certains agents, l'absence d'un service

d'accueil et d'orientation dédié aux usagers, l'insuffisance de communication, la lourdeur dans la chaîne de la dépense publique, la lenteur dans le traitement des dossiers individuels et collectifs, la forte centralisation du traitement de certains dossiers à Niamey, l'insuffisance d'agents dans les services déconcentrés, la centralisation excessive des décisions et le déficit de culture du résultat et de l'évaluation.

2.6. PROBLEMATIQUE GLOBALE

En dépit des forces distinctives et des opportunités, le Ministère de l'Economie et des Finances est confronté à des problèmes et des menaces qui ne facilitent pas l'atteinte des résultats escomptés. La consolidation des résultats de l'analyse des problèmes par dimension a permis d'identifier les problèmes majeurs permettant d'établir une analyse causale globale.

2.6.1. Problèmes majeurs et problème central

Les problèmes majeurs qui se posent au Ministère de l'Economie et des Finances sont les suivants:

- la faible performance dans l'organisation du MEF ;
- la faiblesse dans les capacités en gestion du développement ;
- la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme ;
- la faiblesse dans la gestion du personnel ;
- l'insuffisance dans la gestion des matériels et logistiques ;
- la faiblesse dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État ;
- l'insuffisance dans le suivi de la gestion financière des EEP ;
- la faiblesse dans l'efficacité du système de contrôle des finances publiques ;
- la faible qualité des services offerts aux usagers.

De l'analyse de ces problèmes, il ressort que le problème central auquel le Ministère est confronté est **la faible performance dans la gestion stratégique du développement et des finances publiques** dont les causes et les conséquences sont décrites ci-après.

2.6.2. Causes du problème central

Les causes directes de la faible performance dans la gestion stratégique du développement et des finances publiques sont : (i) la faible performance dans l'organisation du MEF, (ii) la faiblesse dans la gestion stratégique du développement, (iii) la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme et (iv) l'insuffisance dans la gestion de ressources humaines ; (v) l'insuffisance dans la gestion des

finances publiques du patrimoine de l'Etat, du contrôle des finances publiques et (vi) la faible qualité des prestations de services offertes aux usagers.

La faible performance dans l'organisation du ministère s'explique par (i) l'insuffisance de certaines procédures et dispositions réglementaires au niveau de certaines structures, (ii) la faiblesse du leadership dans le fonctionnement des structures, (iii) la faible digitalisation des procédures métiers et (iv) l'insuffisance de communication au niveau de certaines structures.

La faiblesse dans la gestion stratégique du développement est due à la faiblesse de la planification du développement, de la programmation du financement et du suivi et évaluation des politiques, programmes et projets.

Quant à **la non effectivité de la mise en œuvre du budget programme**, elle est inhérente à la non mise en place de certains outils de gestion, l'insuffisance dans l'opérationnalisation de la réforme du CUT, le faible niveau de mobilisation des ressources financières et la forte centralisation des crédits budgétaires au niveau central.

En ce qui concerne **la faiblesse dans la gestion du personnel**, elle se traduit par (i) l'insuffisance dans la gestion prévisionnelle des effectifs, (ii) une évaluation peu rigoureuse ou inexistante du rendement et (iii) l'insuffisance dans les compétences techniques.

L'insuffisance dans la gestion des matériels et logistiques se traduit par, les moyens logistiques limités et peu adaptés dans certains services, la faiblesse dans le fonctionnement des directions en charge du matériel, l'absence de la tenue de la comptabilité des matières et l'insuffisance dans l'interconnexion et la sécurisation des systèmes d'information.

La faiblesse dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État se manifeste par le non pourvoi des postes de comptables des matières et l'insuffisance du parc automobile et des bâtiments administratifs.

L'insuffisance dans le suivi de la gestion financière des EEP est liée à l'absence d'une stratégie de supervision des EEP et la non maîtrise de la conformité à l'objet social des subventions accordées aux EEP.

La faiblesse dans l'efficacité du système de contrôle des finances publiques dont les causes directes sont : (i) l'obsolescence des outils et référentiels ; (ii) le non-déploiement du contrôle modulé (iii) la faiblesse dans la gouvernance et les pratiques administratives et (iv) la faible maîtrise des procédures par certains acteurs.

La faible qualité des prestations de services offerts aux usagers est principalement liée à (i) la pluralité des impôts sur les structures étatiques, notamment les impôts fonciers ; (ii) l'insuffisance de l'accueil et l'orientation des usagers au niveau du Ministère ; (iii) le non-respect des règles d'éthique et de déontologie par certains agents ; (iv) la récurrence des pannes des machines à timbrer ; (v) le retard dans le paiement des incidences financières ; (vi) la lourdeur dans la chaîne de dépenses et (vii) la perte fréquente des dossiers au niveau de certains services.

2.6.3. Conséquences du problème central

La faible performance dans la gestion stratégique du développement et des finances publiques a pour principales conséquences directes (i) le gaspillage des ressources et l'inefficience des dépenses publiques, (ii) la non atteinte des objectifs de développement nationaux et sectoriels, (iii) la lenteur dans le paiement des mandats, (iv) la faible dotation des structures régionales en ressources financières, (v) la faiblesse dans le reporting budgétaire, (vi) le faible niveau de libération des crédits, (vii) l'insuffisance dans la communication sur le mécanisme du budget programme, (viii) la faible productivité du travail, (ix) la faiblesse dans la gouvernance des EEP ; (x) la non maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier et (xi) l'insatisfaction des usagers.

Quant à ses conséquences indirectes, elles se résument au dysfonctionnement des structures, à l'atteinte à la réputation du ministère et au faible niveau d'exécution du budget.

2.7. ATOUTS MAJEURS

Par domaine, les atouts majeurs dont dispose le Ministère sont les suivants :

2.7.1. Gouvernance institutionnelle, juridique et organisationnelle

Les atouts de la gouvernance institutionnelle, juridique et organisationnelle sont :

- cadre institutionnel, juridique et organisationnel solide, comprenant normes, manuels de procédures, textes communautaires transposés ;
- tutelle effective sur les EEP avec une stratégie globale de prise de participation de l'Etat dans les EEP, y compris leur nationalisation stratégique et la représentation du MEF dans leurs Conseils d'administration ;
- existence des services déconcentrés : contrôle fiscal, recettes foncières, douanes, budget, postes de contrôle financier, etc. ;
- existence de mécanismes de recours, de contrôles a priori et a posteriori, assurant une surveillance efficace ;

- regroupement de la majorité des services sur un même site central, favorisant la coordination et la synergie administrative.

2.7.2. Pilotage stratégique

Les atouts du pilotage stratégique sont :

- capacité d'adaptation du ministère aux orientations nationales ;
- disponibilité des documents de stratégie et de programmation : PNE, SNISE, DPBEP, PRGFP5, plans stratégiques des structures, etc. ;
- production régulière des rapports : PIP, rapports d'exécution budgétaire, RAP, rapports d'inspection, etc. ;
- organisation des revues de portefeuille PTF, suivi régulier des projets sous tutelle, supervision active ;
- existence d'outils de pilotage et de performance : guides de planification, guides DPPD, modèle Ayorou, Mopren, SYGADE, contrats de performance, etc.

2.7.3. Gestion des finances publiques et mobilisation des ressources

Les atouts en termes de gestion des finances publiques et de mobilisation des ressources sont :

- mise en œuvre des grandes réformes de gestion budgétaire et financière : budget-programme, compte unique du Trésor, régime financier des collectivités territoriales, etc ;
- respect des délais et procédures de passation et d'exécution budgétaire ;
- diversité des sources de financement, garantissant une meilleure résilience.

2.7.4. Systèmes d'information, digitalisation et sécurité numérique efficaces

En matière de systèmes d'information, digitalisation et sécurité numérique, les principaux atouts sont :

- amorce de la digitalisation, de l'interconnexion et de l'interfaçage des systèmes ;
- existence d'applications métiers couvrant la majorité des missions du MEF : gestion budgétaire, fiscale, douanière, paie, patrimoine, etc. (GED, Oracle, PostgreSQL...) ;
- existence de systèmes d'information spécialisés : CEGIB, SYDONIA, SYSNISE, SISIC, SIGMAP, SYGMEF ;
- existence des plans de continuité des activités (PCA) et de continuité des services (PCS) en informatique ;
- robustesse de nos systèmes d'informations ;
- existence d'un schéma directeur informatique et de dispositifs de sécurité réseau ;
- avènement de la facture certifiée, marquant une avancée dans la traçabilité numérique ;

- existence de systèmes de centralisation de l'information financière, assurant une traçabilité accrue ;
- existence de divers canaux de communication offrant une possibilité de mutualisation des canaux.

2.7.5. Ressources humaines de qualité et existence de renforcement des capacités

Les principaux atouts relevés sont :

- existence d'un personnel disponible, jeune, pluridisciplinaire et expérimenté ;
- existence du dispositif de renforcement des capacités fonctionnelles, avec capitalisation des bonnes pratiques ;
- existence d'outils d'évaluation du personnel, notamment pour les projets ;
- existence, dans certaines structures, de contrats de performance et d'outils RH alignés sur les résultats.

2.7.6. Moyens logistiques et environnement de travail adéquats

Les principaux atouts relevés malgré leurs insuffisances sont :

- existence d'infrastructures d'accueil modernes et fonctionnelles ;
- disponibilité de matériels roulants (véhicules de service, motos) ;
- présence d'équipements informatiques modernes dans la plupart des structures ;
- existence d'énergie de relais, garantissant la continuité des services critiques ;
- suivi régulier de la maintenance des infrastructures du MEF à travers le renforcement des capacités nationales.

2.7.7. Dialogue, transparence et communication institutionnelle renforcés

Les principaux atouts relevés malgré leurs insuffisances sont :

- bonne collaboration entre les acteurs (PTF, corps de contrôle, opérateurs économiques, conférences budgétaires) ;
- transparence des procédures (passation des marchés, allocation budgétaire) ;
- existence de sites web institutionnels pour la communication et la redevabilité ;
- production régulière de rapports publics, renforçant la visibilité et la crédibilité du MEF.

2.8. DEFIS MAJEURS

Au vu de l'analyse de la situation, les principaux défis à relever sont :

- l'amélioration de la performance dans l'organisation du MEF ;

- l'amélioration de la gestion stratégique de développement ;
- l'amélioration de la mobilisation des recettes internes et de la gestion de la trésorerie ;
- la mise en œuvre effective du budget programme ;
- le perfectionnement de la gestion de ressources humaines ;
- l'amélioration dans la gestion du patrimoine de l'État et l'effectivité de la comptabilité des matières ;
- le renforcement du suivi de la gestion financière des EEP ;
- l'amélioration de l'efficacité du système de contrôle des finances publiques ;
- l'intégration totale des systèmes d'information.

3. TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3.1. MISSION

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé, en relation avec les Ministères et Institutions, de la conception, de l'élaboration et du suivi de la politique nationale en matière économique et financière, monétaire, budgétaire et fiscale, conformément aux orientations définies par le CNSP. A ce titre, il conçoit, élabore, met en œuvre et évalue les stratégies, les programmes et les projets dans les domaines précités et assure la gestion des finances publiques.

3.2. VISION

La vision du Ministère de l'Economie et des Finances est de **devenir une administration performante de gestion du développement durable avec un système de gestion des finances publiques conforme aux normes internationales, efficace et transparent.**

3.3. VALEURS FONDAMENTALES PARTAGEES ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les valeurs fondamentales sont les idéaux auxquels le Ministère de l'Economie et des Finances est fortement attaché et qu'il entend promouvoir et défendre. Elles servent de boussole morale et stratégique, tant pour les agents que pour les partenaires du MEF. Elles sont : **l'esprit d'équipe, la culture de résultat, l'équité, le professionnalisme, la transparence et l'intégrité.**

Esprit d'équipe : C'est la manière dont les agents interagissent entre eux pour l'atteinte des objectifs. Les agents doivent individuellement et collectivement cultiver l'esprit de collaboration. Ainsi, ils doivent travailler dans la cohésion, la compréhension mutuelle et la collégialité en vue de concourir ensemble à l'atteinte des résultats escomptés du Ministère.

Culture de résultat : L'obtention des résultats est au cœur de la gouvernance du Ministère. Toutes les activités menées par les agents au sein du Ministère visent à produire des changements descriptibles ou mesurables. Ainsi, dans la gestion courante du ministère, la recherche des résultats est systématisée.

Équité : les agents, dans l'accomplissement de leurs missions, veillent à garantir un traitement juste et équitable à tous sans aucune forme de discrimination. Aussi, dans l'élaboration des plans et programmes de Développement, ils accordent une attention particulière aux préoccupations des populations vulnérables.

Professionnalisme : les agents du Ministère doivent avoir une bonne maîtrise des textes et des procédures relativement au fonctionnement dudit Ministère. Aussi, ils doivent être rigoureux et faire preuve d'intégrité et de responsabilité dans l'accomplissement de leurs missions.

Transparence : Garantir la sincérité et la parfaite accessibilité de l'information sans pour autant violer le secret professionnel. C'est communiquer clairement les décisions et les résultats. Les services du MEF doivent veiller à l'explication des décisions, au partage systématique, au moment opportun, des informations utiles.

Intégrité : les agents doivent agir avec honnêteté, transparence et éthique dans l'accomplissement des missions qui leur sont assignées.

Les Principes directeurs sont les lignes de conduite qui orientent le fonctionnement du Ministère, ses décisions et ses relations internes et externes. Ils traduisent sa vision, sa mission et ses valeurs en actions concrètes. Ce sont : **la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), la responsabilisation, l'adéquation postes profils emplois, l'approche participative et la redevabilité.**

GAR : s'impose comme un principe indispensable dans la gestion des économies modernes. Elle implique une bonne articulation entre la planification et la budgétisation mettant en avant les résultats à atteindre et les outils d'évaluation. Elle vise l'efficacité et le changement mesurable. Ainsi, toute la gestion du plan stratégique devra être basée et orientée vers les résultats préalablement fixés et mesurés ex post.

Responsabilisation : chaque agent est censé assumer ses actes et leurs conséquences dans l'exercice de ses fonctions. La performance du Ministère est d'abord l'affaire de l'ensemble des structures et des agents. L'implication des agents doit être totale dans la mise en œuvre des activités.

Adéquation poste-profil/emploi : signifie que l'agent remplit les conditions d'aptitudes générales et spécifiques requises d'accès au poste qu'il occupe. Cela nécessite pour chaque poste l'établissement d'une fiche d'aptitudes générales et spécifiques.

Approche participative : l'utilisation de méthodes et de techniques de planification participatives afin d'associer toutes les parties prenantes aux différentes phases de la mise en œuvre des activités.

Redevabilité : C'est un principe fondamental dans la gouvernance du Ministère. Elle désigne l'obligation pour un agent, une structure ou le Ministère de rendre compte de ses actions, décisions et résultats à ceux qui sont concernés ou affectés. Ainsi, les agents et les cadres doivent rendre compte régulièrement du niveau d'atteinte des missions qui leur ont été assignées par la hiérarchie afin d'apprécier leur performance dans l'exercice de leurs fonctions.

3.4.OBJECTIFS

L'objectif global du plan stratégique est de contribuer à améliorer la gouvernance économique et financière. De façon spécifique, il vise à améliorer la performance de la gestion stratégique du développement et des finances publiques.

3.5.RESULTATS ATTENDUS

A long terme, l'impact visé : la croissance économique inclusive et créative d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée.

A moyen terme, les effets attendus sont :

- Effet spécifique 1 : la performance de la gestion des finances publiques est améliorée ;
- Effet spécifique 2 : la gestion stratégique du développement est efficace ;
- Effet spécifique 3 : la gestion des ressources du Ministère est performante.

Les effets intermédiaires attendus sont indiqués ainsi qu'il suit :

- Pour l'effet spécifique 1, il est attendu :
 - o Effet intermédiaire 1.1 : la mise en œuvre du budget programme est performante ;

- Effet intermédiaire 1.2 : la mobilisation des recettes est améliorée ;
 - Effet intermédiaire 1.3 : le contrôle des finances publiques est efficace;
 - Effet intermédiaire 1.4 : les services de qualité sont offerts aux usagers;
 - Effet intermédiaire 1.5 : la supervision des Entreprises et Etablissements Publics est améliorée.
- Pour l'effet spécifique 2, les effets intermédiaires attendus sont :
- Effet intermédiaire 2.1 : le cadre macroéconomique est stabilisé ;
 - Effet intermédiaire 2.2 : la performance en matière de planification est améliorée ;
 - Effet intermédiaire 2.3 : la performance en matière de programmation est améliorée ;
 - Effet intermédiaire 2.4 : le système de suivi évaluation est performant.
- Quant à l'effet spécifique 3, ses effets intermédiaires sont les suivants :
- Effet intermédiaire 3.1 : la gestion des ressources humaines est performante ;
 - Effet intermédiaire 3.2 : la gestion du patrimoine de l'Etat est améliorée ;
 - Effet intermédiaire 3.3 : l'organisation du Ministère est adaptée.

Ainsi, la chaîne des résultats se présente comme suit :

Tableau N° 6 : Chaîne des résultats

Effets intermédiaires	Effets spécifiques	Impact
La mise en œuvre du budget programme est performante	Effet 1 : La performance de la gestion des finances publiques est améliorée	La croissance économique inclusive et créative d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée
La mobilisation des recettes est améliorée		
Le contrôle des finances publiques est efficace		
Les services de qualité sont offerts aux usagers		
La supervision des Entreprises et Etablissements Publics est améliorée	Effet 2 : La gestion stratégique du développement est efficace	
Le cadre macroéconomique est stabilisé		
La performance en matière de planification est améliorée		
La performance en matière de programmation est améliorée		
Le système de suivi évaluation est performant	Effet 3 : La gestion des ressources du Ministère est performante	
La gestion des ressources humaines est performante		
La gestion du patrimoine de l'Etat est améliorée		
L'organisation du Ministère est adaptée		

Pour atteindre les résultats stratégiques en adressant les défis majeurs identifiés en matière de gestion stratégique du développement et des finances publiques, trois (3) axes sont identifiés.

3.6.AXES STRATEGIQUES

Les axes du plan stratégique sont au nombre de trois (3) qui sont :

- Axe 1 : amélioration de la gestion des finances publiques ;
- Axe 2 : amélioration de la gestion stratégique du développement ;
- Axe 3 : amélioration de la gestion des ressources.

L'amélioration de la gestion des finances publiques passera par (i) la mise en œuvre effective du budget programme, (ii) l'amélioration de la mobilisation des recettes, (iii) le contrôle efficace des finances publiques, (iv) l'offre de services de qualité aux citoyens et (v) la supervision des Entreprises et Etablissements publics.

En ce qui concerne la gestion stratégique du développement, elle sera améliorée par (i) l'amélioration de la gestion de l'économie, (ii) l'amélioration de la planification du développement, (iii) l'amélioration de la programmation du financement et (iv) l'opérationnalisation du système de suivi évaluation.

Quant à l'amélioration de la gestion des ressources, elle s'obtiendra par (i) le renforcement de la gestion des ressources humaines, (ii) l'amélioration de la gestion du patrimoine de l'Etat et (iii) le renforcement de la structure organisationnelle du MEF.

3.7.PLAN D' ACTIONS ET BUDGET PLURIANNUEL 2026-2030

Le plan d'actions et budget pluriannuel 2026-2030 est constitué d'une programmation physique et d'une programmation financière.

3.7.1 Programmation physique

La répartition du nombre d'activités par axe et par action majeure est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau N° 7 : Répartition du nombre d'activités par actions majeures et axes

Axes	Actions majeures	Nombre d'activités
Axe 1 : Amélioration de la gestion des finances publiques	Mise en œuvre effective du budget programme	29
	Amélioration de la mobilisation des recettes	11
	Contrôle des finances publiques	16
	Offre de services de qualité aux citoyens	23

Axes	Actions majeures	Nombre d'activités
	Supervision des Entreprises et Etablissement Publics (EEP)	7
	Sous total axe 1	86
Axe 2 : Amélioration de la gestion stratégique du développement	Amélioration de la gestion de l'économie	24
	Amélioration de la planification du Développement	11
	Amélioration de la programmation du Financement	6
	Opérationnalisation du système de Suivi-Évaluation	12
	Sous total axe 2	53
Axe 3 : Amélioration de la gestion des ressources	Renforcement de la gestion des ressources humaines	19
	Amélioration de la gestion du patrimoine de l'Etat	39
	Renforcement de la structure organisationnelle du MEF	25
	Sous total axe 3	83
	TOTAL	222

Au niveau de la programmation physique, les activités à mettre en œuvre sont définies pour chaque axe stratégique par action majeure. Pour chaque activité, sont précisées la structure responsable, l'unité de mise en œuvre, la quantité totale à réaliser ainsi que sa répartition par année.

Les programmations physiques des axes sont indiquées dans les tableaux qui suivent.

Tableau N° 8 : Programmation physique de l'axe 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
AM 1 : Mise en œuvre effective du budget programme	Activité 1.1.1 : Réviser l'arrêté sur les pièces justificatives	DGB	Arrêté	1	1				
	Activité 1.1.2 : Mettre à jour les canevas standardisés des documents budgétaires (DPPD, PAP, RAP)	DGB	Canevas	3	3				
	Activité 1.1.3 : Poursuivre la formation des acteurs sur les procédures dématérialisées	DGB	Session	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.1.4 : Simplifier le processus de liquidation dans le système (digitaliser)	DGB	Module/délai	1	1				
	Activité 1.1.5 : Former les comptables sur les réformes comptables en cours	DGTCP	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.1.6 : Créer un cadre de concertation MEF-sectoriels	DGB	Arrêté	1	1				
	Activité 1.1.7 : Appuyer les sectorielles à élaborer des plans d'engagement réalistes	DGB	Caoching	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.1.8 : Réviser l'arrêté portant calendrier budgétaire pour le rendre plus contraignant	DGB	Arrêté	1		1			
	Activité 1.1.9 : Prendre des mesures incitatives au profit des responsables de programme	DGB	Arrêté	1		1			
	Activité 1.1.10 : Organiser des fora régionaux budgétaires	DGB	Forum	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.1.11 : Organiser des séances de sensibilisation sur les bénéfices du budget programme	DGB	Séance	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.1.12 : Renforcer le reporting budgétaire	DGB/structures concernées	Comptes présentés à la CC	25	5	5	5	5	5
	Activité 1.1.13 : Organiser des séances de travail avec les acteurs régionaux sur la programmation/discussions budgétaires	DGB/DGPPD/DEP	Séance	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.1.14 : Organiser davantage des ateliers de formation à l'endroit des responsables des programmes et les acteurs concernés	DGB	Atelier	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.1.15 : Renforcer les capacités des régisseurs et des percepteurs	DGTCP	Session	4		1	1	1	1
	Activité 1.1.16 : Vulgariser l'arrêté portant pièces justificatives de la dépense	DGB	Séance	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.1.17 : Mettre en place un noyau de coachs budgétaires	DGB	Arrêté	1	1				
	Activité 1.1.18 : Organiser des séances de sensibilisation sur le compte unique du Trésor (CUT)	DGTCP	Séance	3	1	1	1		
	Activité 1.1.19 : Sensibiliser les partenaires financiers sur le CUT	DGTCP	Séance	2	1		1		
	Activité 1.1.20 : Réactiver la déconcentration de l'ordonnancement	DGB	Décret	1		1			
	Activité 1.1.21 : Rendre obligatoire la délégation des crédits budgétaires pour les structures déconcentrées	DGB	Acte	1	1				
	Activité 1.1.22 : Opérationnaliser des régies dans les services déconcentrés	DGTCP	Régie	40		10	10	10	10

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
	Activité 1.1.23 : Vulgariser les textes et mécanismes du BP	DGB	Séance	6	2	2	2		
	Activité 1.1.24 : Créer un cadre de concertation entre les services déconcentrés du MEF	DEP	Arrêté	1	1				
	Activité 1.1.25 : Créer la banque des dépôts du trésor	DGTCP	Décret	1		1			
	Activité 1.1.26 : Opérationnaliser la banque des dépôts du trésor	DGTCP	Arrêté	1	1				
	Activité 1.1.27 : Acquérir une source alternative de connexion au CEGIB (redondance)	DGB/DIF	Source	1		1			
	Activité 1.1.28 : Poursuivre la formation des acteurs sur la NBE	DGB	Session	4		1	1	1	1
	Activité 1.1.29 : Alimenter le fonds d'accompagnement des IMF en difficultés	SNFI/ARSM	Dotation	5	1	1	1	1	1
AM 2 : Amélioration de la mobilisation des recettes	Activité 1.2.1 : Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGD	Campagne	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGI	Campagne	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.2.3 : Renforcer le dispositif de contrôle et les actions de lutte contre l'évasion fiscale	DGD	Contentieux	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.2.4 : Renforcer le dispositif de contrôle et de lutte contre l'évasion fiscale	DGI	% Contrôle	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Activité 1.2.5 : Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGD	Séance	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.2.6 : Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGI	Séance	5	1	1	1	1	1
	Activité 1.2.7 : Intensifier les campagnes de recensement fiscal (fiscaliser le secteur informel)	DGI	Campagne	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.2.8 : Aligner le niveau de prélèvement entre les marchandises réexportées et celles mises en consommation	DGD	Mesure fiscale	1	1				
	Activité 1.2.9 : Alléger les impôts fonciers des structures étatiques (Etablissement Public)	DGI	Mesure d'exo	1	1				
	Activité 1.2.10 : Intensifier le contrôle de conformité à l'application de la facture certifiée	DGI	Taux de conformité	100%	40%	55%	70%	85%	100%
	Activité 1.2.11 : Développer des partenariats pour la mobilisation des ressources longues (prêts concessionnels)	DGPPD	Convention	25	5	5	5	5	5
AM 3 : Contrôle des finances publiques	Activité 1.3.1 : Poursuivre la dématérialisation complète du processus de passation et liquidation de la commande publique	DGCMP/OB	%	100%	10%	25%	25%	25%	15%
	Activité 1.3.2 : Mettre en place le Contrôle Modulé des dépenses publiques	DGCMP/OB	Décret	1	1				
	Activité 1.3.3 : Professionnaliser la fonction des contrôleurs financiers (CF)	DGCMP/OB	Décret	1		1			

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an					
					2026	2027	2028	2029	2030	
	Activité 1.3.4 : Organiser des séances de sensibilisation sur le respect du délai de transmission et de validation des PPM	DGCMP/OB	Séance	6		3		3		
	Activité 1.3.5 : Professionnaliser la fonction des DMP	DGCMP/OB	Décret	1		1				
	Activité 1.3.6 : Professionnaliser la fonction des DRFM	DGMG	Décret	1		1				
	Activité 1.3.7 : Vulgariser le manuel de procédure pour le contrôle des marchés publics	DGCMP/OB	Atelier	1	1					
	Activité 1.3.8 : Intensifier la formation des acteurs sur l'utilisation du SIGMAP	DGCMP/OB	Session	10	2	2	2	2	2	
	Activité 1.3.9 : Organiser des séances de formation sur l'élaboration des PPM	DGCMP/OB	Session	10	2	2	2	2	2	
	Activité 1.3.10 : Organiser des séances de sensibilisation des acteurs (AC, prestataires, etc.) sur la passation des MP	DGCMP/OB	Séance	4		2		2		
	Activité 1.3.11 : Renforcer les compétences des Inspecteurs Généraux des Finances sur l'audit, le contrôle et les avancées technologiques	IGF	Session	4		1	1	1	1	
	Activité 1.3.12 : Actualiser les textes de l'IGF	IGF	Décret	1	1					
	Activité 1.3.13 : Elaborer une stratégie d'audit et de contrôle des finances publiques commune aux acteurs de l'audit et de contrôle	IGF	Document	1		1				
	Activité 1.3.14 : Mettre en place des structures chargées du contrôle interne (DGB, DGCMP/OB, etc.)	DL	Décret	1	1					
	Activité 1.3.15 : Rendre opérationnel le dispositif de contrôle au niveau départemental	DGCMP/OB	PCMP/OB	32	4	7	7	7	7	
	Activité 1.3.16 : Former les acteurs sur le contrôle des opérations budgétaires	DGCMP/OB	Séance	2		1		1		
	AM 4 : Offre de services de qualité aux usagers	Activité 1.4.1 : Procéder à la digitalisation des services offerts par le Trésor	DGTCP	Application	100%	15%	25%	35%	15%	10%
		Activité 1.4.2 : Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat et de la Paie (SIGRHEP)	DIF	Système	1		1			
		Activité 1.4.3 : Instaurer des délais de traitement des dossiers et les respecter	DL	Décision	PM	PM	PM	PM		
Activité 1.4.4 : Instaurer le respect de l'ordre d'arrivée dans le traitement des dossiers des usagers		DL	Circulaire	1	1					
Activité 1.4.5 : Développer la plateforme e-timbre		DGI	Plateforme	1			1			
Activité 1.4.6 : Revoir à la baisse l'impôt sur la plus-value des cessions de valeurs immobilières		DGI	Mesure	1			1			
Activité 1.4.7 : Mettre en place une Agence nationale de gestion du cadastre		DGI	Décret	1			1			
Activité 1.4.8 : Développer un système d'information géographique (SIG) cadastral		DGI	Système	1		1				
Activité 1.4.9 : Accélérer le processus de dématérialisation des services du MEF		DIF	Processus	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Activité 1.4.10 : Mettre en place un dispositif d'accueil et d'orientation des usagers du MEF		DGMG	Service d'accueil	1	1					

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
	Activité 1.4.11 : Procéder à une évaluation des subventions accordées aux services sous tutelle du MEF	DEP	Étude	1	1				
	Activité 1.4.12 : Veiller au respect strict de la réglementation en assurance au NIGER	DCA	Contrôle	10	2	2	2	2	2
	Activité 1.4.13 : Sensibiliser tous les acteurs concernés sur la réglementation des assurances	DCA	Séance	3		1	1		1
	Activité 1.4.14 : Mettre en place des contrats de performance avec les structures	DEP	Contrat	24		10	14		
	Activité 1.4.15 : Alléger les procédures administratives pour la formalisation des micro entreprises et PME	DGI	Mesure	1		1			
	Activité 1.4.16 : Restaurer le lead du MEF dans la fonction des DEP	DEP	Circulaire	1	1				
	Activité 1.4.17 : Mettre en place des tableaux de bord de suivi des activités	Chaque responsable	Tableau de bord	24	24				
	Activité 1.4.18 : Créer un cadre de concertation entre les acteurs de la microfinance	ARSM	Arrêté	1		1			
	Activité 1.4.19 : Concevoir et déployer des outils numériques de gestion de plaintes et de comparaison des services financiers	OQSF-NE	Plateforme	2	2				
	Activité 1.4.20 : Produire et publier des rapports sur la qualité des services financiers	OQSF-NE	Rapport	4	0	1	1	1	1
	Activité 1.4.21 : Créer et animer des cadres de concertation avec les acteurs des services financiers (PSF, association de consommateurs, régulateurs)	OQSF-NE	Rencontre	15	3	3	3	3	3
	Activité 1.4.22 : Réaliser des enquêtes de satisfaction des usagers des services financiers	OQSF-NE	Enquête	3	0	1		1	1
	Activité 1.4.23: Assurer la médiation entre les services financiers et leurs clientèles dans le délais règlementaire	OQSF-NE	Taux de traitement de dossier de médiation	%	80	100%	100%	100%	100%
AM 5 : Supervision des Entreprises et Etablissement Publiques (EEP)	Activité 1.5.1 : Elaborer la politique actionnariale de l'Etat	DGEPPE	Document	1	1				
	Activité 1.5.2 : Elaborer une stratégie de supervision des EEP	DGEPPE	Document	1		1			
	Activité 1.5.3 : Elaborer un Plan Stratégique de la DGEPPE	DGEPPE	Document	1	1				
	Activité 1.5.4 : Elaborer un annuaire des EEP	DGEPPE	Document	4		1	1	1	1
	Activité 1.5.5 : Réaliser une étude d'évaluation d'impact des subventions accordées aux EEP	DGEPPE	Étude	1			1		
	Activité 1.5.6 : Mettre en place un système d'information sur les EEP	DGEPPE	Système	1	1				
	Activité 1.5.7 : Elaborer un canevas de transmission des données budgétaires des EEP	DGEPPE	Canevas	1	1				

Tableau N° 9 : Programmation physique de l'axe 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
AM 1 : Amélioration de la gestion de l'économie	Activité 2.1.1 : Elaborer le document d'orientation économique	DGER	Document	1		1			
	Activité 2.1.2 : Elaborer le document national d'intégration économique régionale	DGER	Document	1		1			
	Activité 2.1.3 : Mettre en œuvre le Plan d'apurement des arriérés fournisseurs	DGTCP	% Exécuté	100%	30%	25%	20%	15%	10%
	Activité 2.1.4 : Mettre en place un cadre de concertation pour le suivi et l'évaluation des politiques économiques et financières.	DGER	Cadre	1		1			
	Activité 2.1.5 : Elaborer un modèle macroéconomiques dynamique prenant en compte le court, moyen et longs termes	DGER	Modèle	1		1			
	Activité 2.1.6 : Actualiser la matrice de la comptabilité sociale	INS	Matrice	1		1			
	Activité 2.1.7 : Former les acteurs en modélisation et en scénarisation des chocs exogènes (climat, sécurité, prix matières premières)	DGER	Session	4	1	1	1	1	
	Activité 2.1.8 : Former les cadres sur les nouvelles normes du TOFE	DGER	Session	2	1	1			
	Activité 2.1.9 : Faire des études d'impact des réformes économiques et financières (santé, fiscalité, gouvernance budgétaire et monétaire)	DGER	Études	4		4			
	Activité 2.1.10 : Mettre en place un dispositif de suivi des engagements du Niger dans les organisations régionales et multilatérales	DGER	Dispositif	1		1			
	Activité 2.1.11 : Elaborer un outil d'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	Outil	1		1			
	Activité 2.1.12 : Former les cadres du MEF sur l'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	Session	1			1		
	Activité 2.1.13 : Réviser la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI)	SE-SNFI	Stratégie	1	1				
	Activité 2.1.14 : Mettre en œuvre le plan d'actions de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive	SE-SNFI	Plan d'actions	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.1.15 : Elaborer une stratégie nationale de financement de l'économie	DGER	Stratégie	1		1			
	Activité 2.1.16 : Mettre en place les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	Fonds de Garantie FONAP	3	3				
	Activité 2.1.17 : Opérationnaliser les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	PME bénéficiaires	500	100	100	100	100	100
	Activité 2.1.18 : Apporter un accompagnement technique au PME/PMI dans le cadre de la formalisation, de la formation et de l'amorçage	FONAP	PME/PMI accompagnées	1000	200	200	200	200	200
	Activité 2.1.19 : Développer une stratégie de mobilisation et de collecte de l'épargne nationale	DGER	Stratégie	1		1			
	Activité 2.1.20 : Mettre en œuvre des mécanismes de régulation et de contrôle efficaces afin d'assurer la stabilité du secteur bancaire et de la microfinance.	DGER	Mécanisme	1		1			
	Activité 2.1.21 : Promouvoir et diversifier les instruments de financement (affacturage, crédit-bail, warrantage...)	DGER	Instruments	1		1			

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
	Activité 2.1.22 : Réaliser une étude sur le fonctionnement du système HAWALA pour une meilleure régulation	DGER	Etude	1		1			
	Activité 2.1.23 : Mettre à jour l'évaluation nationale des risques	CENTIF	Etude	1	1				
	Activité 2.1.24 : Réviser la stratégie de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes illicites (LBCFT)	CENTIF	Document	1	1				
AM 2 : Amélioration de la planification du Développement	Activité 2.2.1 : Vulgariser le PRR	DGPPD	Séance	10	10				
	Activité 2.2.2 : Actualiser la définition des secteurs de planification	DGPPD	Document	1	1				
	Activité 2.2.3 : Accompagner les ministères et institutions à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des cadres stratégiques	DGPPD	Requêtes	10	2	3	3	2	
	Activité 2.2.4 : Nommer les directeurs régionaux et départementaux en charge de la planification et de la programmation	DGPPD	Arrêtés	2	1		1		
	Activité 2.2.5 : Former les cadres du MEF dans l'élaboration des politiques et stratégies	DGPPD	Sessions	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.2.6 : Former les cadres du MEF dans la chaîne PPBSE	DGPPD	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.2.7 : Former les cadres des ministères et institutions sur la chaîne PPBSE	DGPPD	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.2.8 : Accompagner les ministères et institutions dans la production de données statistiques	INS	Enquête	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.2.9 : Accompagner le ministère en charge du développement local dans l'alignement des PDR et PDC aux orientations nationales	DGPPD	Session	8	8				
	Activité 2.2.10 : Accompagner les ministères et institutions à l'élaboration des dossiers de projets alimentant la Banque de projets	DGPPD	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.2.11 : Accompagner les structures du MEF dans l'élaboration de leur plan stratégique	DEP	PS	10	3	1	3	2	1
AM 3 : Amélioration de la programmation du Financement	Activité 2.3.1 : Organiser les réunions techniques bilatérales avec certains PTF	DGPPD	Réunion	PM					
	Activité 2.3.2 : Accompagner les Ministères et Institutions à traduire en AE et CP leur programmation	DGB	Ministères/Institutions	50	25	25			
	Activité 2.3.3 : Renforcer les capacités des cadres du MEF et des Ministères et Institutions en élaboration des projets	DGPPD	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.3.4 : Créer un Cadre de Concertation entre les acteurs (Présidence, MEF, MAEC et Ministères Sectoriels) pour accélérer la mise en vigueur des projets	DGPPD	Arrêté	1	1				
	Activité 2.3.5 : Réviser la grille d'évaluation de performance du personnel des projets	DGPPD	Grille révisée	1	1				
	Activité 2.3.6 : Allouer des crédits supplémentaires aux structures du MEF pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique (PS)	DGB	Dotation	5	1	1	1	1	1

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition de la quantité par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
AM 4 : Opérationnalisation du système de Suivi-Évaluation	Activité 2.4.1 : Mettre en place un mécanisme pérenne de suivi des projets	DGPPD	Comité	1		1			
	Activité 2.4.2 : Opérationnaliser le SysNISE	DGPPD	Plateforme	1	1				
	Activité 2.4.3 : Réaliser une étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD	Etude	1		1			
	Activité 2.4.4 : Assurer la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD	Plan de recommandation	1		1			
	Activité 2.4.5 : Réviser et mettre en œuvre la PNE	DGPPD	Document	1	1				
	Activité 2.4.6 : Former les cadres des Ministères et des Institutions en évaluation des politiques publiques	DGPPD	Session	3		1	1	1	
	Activité 2.4.7 : Organiser les revues des portefeuilles de coopération	DGPPD	Revue	25	5	5	5	5	5
	Activité 2.4.8 : Systématiser l'évaluation des politiques et stratégies (sensibilisation)	DGPPD	Séance	5	1	1	1	1	1
	Activité 2.4.9 : Mettre en place un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation du plan stratégique	DEP	Dispositif	1	1				
	Activité 2.4.10 : Elaborer les rapports périodiques de mise en œuvre du plan stratégique	DEP	Rapport	10	2	2	2	2	2
	Activité 2.4.11 : Réaliser les évaluations à mi-parcours et finale du plan stratégique	DEP	Rapport	2			1		1
	Activité 2.4.12 : Organiser des réunions de vulgarisation du Plan Stratégique	DEP	Réunions	3	3				

Tableau N° 10 : Programmation physique de l'axe 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition des quantités par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
A3 AM 1 : Renforcement de la gestion des ressources humaines									
AM 1 : Renforcement de la gestion des ressources humaines	Activité 3.1.1 : Former les utilisateurs finaux des applications métiers et en bureautique dans toutes les structures	Toute Structure	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.1.2 : Sensibiliser les agents sur la culture professionnelle	DGMG	Session	2		1		1	
	Activité 3.1.3 : Vulgariser les textes sur les domaines d'interventions du Ministère	DAC/DRP	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.1.4 : Elaborer les fiches de postes et les vulgariser	DGMG	Session	2		1	1		
	Activité 3.1.5 : Elaborer le répertoire de compétences	DGMG	Session	1		1			
	Activité 3.1.6 : Vulgariser le répertoire de compétences	DGMG	Session	1			1		
	Activité 3.1.7 : Organiser des séances de partage d'expériences sur des thématiques bien précises	DGMG	Session	29		10		10	9
	Activité 3.1.8 : Numériser et sauvegarder dans SAGA (Système Automatisé de Gestion des Archives) les archives des structures	DACD/RP/	Fonds d'archives	15	3	3	3	3	3
	Activité 3.1.9 : Mettre en place un système de reconnaissance honorifique pour les agents	DGMG	Cérémonie / reconnaissance	2		1			1
	Activité 3.1.10 : Développer une application de gestion du personnel du Ministère	DGMG	Application	1		1			
	Activité 3.1.11 : Recruter des agents qualifiés (1800 agents) pour les services dont le besoin est réel en vue de la couverture territoriale des services du MEF	DGMG/	Recrutement	1	1				
	Activité 3.1.12 : Mettre en place un dispositif de suivi de la gestion des carrières	DGMG	Dispositif	1		1			
	Activité 3.1.13 : Former les agents à l'utilisation du module GRH (DGI)	DGI	Session	10	2	2	2	2	2
	Activité 3.1.14 : Faire une cartographie du personnel		Cartographie	1		1			
	Activité 3.1.15 : Sensibiliser les agents sur l'acte réglementaire relatif à la mobilité du personnel (en demandant l'avis des responsables dont relève l'agent)	DL/	Session	3	1	1	1		
	Activité 3.1.16 : Organiser des formations continues, de longue durée et certifiantes en informatique	DGMG	Session	3		1	1	1	
	Activité 3.1.17 : Prévoir un service dédié à la gestion des ressources humaines au niveau des DRB	DGB	Acte	1	1				
	Activité 3.1.18 : Former les acteurs en Comptabilité des Matières (CM)	DGPE	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.1.19 : Développer et intégrer des modules informatiques de la CM dans le CEGIB	DGPE	Module	3	1		1	1	
A3 AM 2 : Amélioration de la gestion du matériel, logistique et du patrimoine de l'Etat									

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition des quantités par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
AM 2 : Amélioration de la gestion du matériel, logistique et du patrimoine de l'Etat	Activité 3.2.1 : Construire au niveau des régions des hôtels des finances	DGMG	Bâtiments	6		2	2	2	
	Activité 3.2.2 : Etendre les hôtels des finances existants	DGMG	Bâtiments	2					2
	Activité 3.2.3 : Doter les structures centrales en équipements informatiques de qualité	DGMG	Structures	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.2.4 : Prendre un acte réglementaire impliquant la DIF et les DSI dans le processus d'acquisition des matériels et consommables informatiques	DIF	Arrêté	1	1				
	Activité 3.2.5 : Equiper les structures en biens meubles	DGMG	Structures	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.2.6 : Acquérir des licences et des supports des logiciels et infrastructures	DIF/DSI	Licences	PM					
	Activité 3.2.7 : Doter le garage administratif de plateaux techniques modernes	DGPE	Plateaux techniques	6	2	2	2		
	Activité 3.2.8 : Reprendre le câblage et étendre les réseaux LAN et WAN du ME/F	DIF/DSI	Câblage informatique	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.2.9 : Sensibiliser les agents à l'utilisation de l'intranet	DACD/RP	Session	2		1	1		
	Activité 3.2.10 : Actualiser et vulgariser la liste des adresses électroniques professionnelles	DIF	Adresse	1	1				
	Activité 3.2.11 : Acquérir une liaison Internet VSAT autonome	DIF/DSI	Internet	PM		1			
	Activité 3.2.12 : Informatiser les activités de l'IGF	DIF	Système	1		1			
	Activité 3.2.13 : Mettre en place une plateforme de gestion des entreprises et établissements publics et d'une bibliothèque numérique	DIF	Plateforme	1			1		
	Activité 3.2.14 : Mettre en place une plateforme de gestion du contrôle des assurances	DGER	Plateforme	1			1		
	Activité 3.2.15 : Mettre en place une plateforme de gestion des autorisations de transfert de la monnaie	DGER	Plateforme	1				1	
	Activité 3.2.16 : Réaliser des interfaces d'échange de données entre les différents systèmes du ME/F et autres structures	DIF	Interfaçage	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.2.17 : Mettre en place un centre de production secondaire	DIF	Centre	1	1				
	Activité 3.2.18 : Finaliser la base de données des domaines bâtis et non bâtis de l'Etat	DGPE	Base de données	2	1	1			
	Activité 3.2.19 : Recenser et mettre à jour les bases de données des maisons conventionnées	DGPE	Base de données	2	1			1	
	Activité 3.2.20 : Doter les services en véhicules de pool	DGMG	Véhicule	10	2	2	2	2	2
	Activité 3.2.21 : Actualiser la norme d'affectation et d'utilisation du matériel roulant et bâtiments	DGPE	Texte	1	1				
	Activité 3.2.22 : Doter le garage administratif en matériel roulant (véhicule de mission et de réserve)	DGPE	Véhicule	300	60	60	60	60	60

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition des quantités par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
	Activité 3.2.23 : Cloisonner les espaces ouverts du bâtiment central	DGMG	Cloisonnement	1					
	Activité 3.2.24 : Doter des machines détectrice-compteuse de faux billets pour les TR et TD	DGT/CP	Machine	55		55			
	Activité 3.2.25 : Doter les structures concernées en machines à timbrer	DGI	Machine	650	130	130	130	130	130
	Activité 3.2.26 : Sécuriser les réseaux et les applications Web du ME/F	DIF/DSI	Application	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.2.27 : Concevoir l'intranet du MEF	DACD/RP	Intranet	1		1			
	Activité 3.2.28 : Rendre fonctionnel les applications métiers de l'INS en régions	INS	Application	8	1	2	2	2	1
	Activité 3.2.29 : Poursuivre le déploiement des applications métiers au niveau déconcentré	DIF/DSI	Application	6		1			
	Activité 3.2.30 : Assurer la haute disponibilité des systèmes d'information du ME/F	DIF	Service	1		1			
	Activité 3.2.31 : Auditer les systèmes d'information des structures du ME/F	DIF/DSI	Système	5					
	Activité 3.2.32 : Doter les structures déconcentrées (régions) en matériels roulants	DGMG	Matériels roulants	28	3	8	8	4	5
	Activité 3.2.33 : Doter les structures déconcentrées de la DGD en matériels roulants	DGD	Matériels roulants	28	3	8	8	4	5
	Activité 3.2.34 : Construire au niveau des départements des hôtels des finances	DGMG	Bâtiments	40	8	8	8	8	8
	Activité 3.2.35 : Recenser le patrimoine mobilier et immobilier de l'État	DGPE	Recensement	1	1				
	Activité 3.2.36 : Recenser le parc automobile de l'État	DGPE	Recensement	1	1				
	Activité 3.2.37 : Elaborer la politique de gestion immobilière de l'Etat	DGPE	Document	1			1		
	Activité 3.2.38 : Rendre opérationnel les services régionaux du patrimoine de l'Etat	DGPE	Services	8		4	4		
	Activité 3.2.39 : Elaborer une stratégie de maintenance des installations de l'immeuble du MEF	DGMG	Document	1		1			
A3 AM 3 : Renforcement de la structure organisationnelle du MEF									
AM 3 : Renforcement de la structure organisationnelle du MEF	Activité 3.3.1 : Sensibiliser les agents sur l'application des textes réglementaires	DGMGDGMG	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.2 : Rendre opérationnels les services départementaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGPPD, etc.)	Structures concernées	Service	40	8	8	8	8	8
	Activité 3.3.3 : Rendre opérationnels les services communaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGCMP/OB, DGPPD, etc.)	Structures concernées	Service	40	8	8	8	8	8
	Activité 3.3.4 : Elaborer un texte sur la définition des profils des membres des Conseils d'Administration	DGEPPE	Texte	1	1				

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures	Activités	Structures	Unité	Quantité	Répartition des quantités par an				
					2026	2027	2028	2029	2030
	Activité 3.3.5 : Prendre une note pour déterminer le délai de transmission des rapports des structures	DEP	Note	1	1				
	Activité 3.3.6 : Elaborer le code d'éthique/ déontologie du MEF	DGMG	Code	1		1			
	Activité 3.3.7 : Elaborer les manuels de procédures des structures concernées	DGPPD	Manuel	10	2	2	2	2	2
	Activité 3.3.8 : Former les agents de la douane sur le respect du manuel de la démarche compétence	DGD	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.9 : Actualiser les textes et les manuels de procédures	DGPPD	Textes et manuels	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.10 : Mettre en place un dispositif de contrôle interne dans certains services	Toutes les structures	Dispositif	8		8			
	Activité 3.3.11 : Nommer les points focaux des structures en matière de communication	DACD/RP	Texte	1	1				
	Activité 3.3.12 : Sensibiliser les agents sur l'existence des ressources documentaires du MEF	DACD/RP	Session	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.13 : Organiser des journées portes ouvertes sur les domaines d'interventions du MEF	DACD/RP	Journée	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.14 : Prendre un acte pour rendre obligatoire l'utilisation de la messagerie électronique professionnelle	DAC/DRP	Acte	1	1				
	Activité 3.3.15 : Evaluer et mettre à jour la stratégie de communication	DACD/RP	Document	1					1
	Activité 3.3.16 : Former les agents sur la GAR	DGPPD	Session	3		1	1	1	
	Activité 3.3.17 : Prendre un acte pour déterminer les critères de motivation	DGMG	Acte	1	1				
	Activité 3.3.18 : Instaurer un mécanisme de motivation/sanction	DGMG	Mécanisme	1	1				
	Activité 3.3.19 : Poursuivre la numérisation du cadastre	DGI	Cadastre	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.20 : Créer un cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	Texte	1	1				
	Activité 3.3.21 : Assurer le fonctionnement du cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	Réunion	20	4	4	4	4	4
	Activité 3.3.22 : Organiser les états généraux des assurances	DGER	Réunion	1	1				
	Activité 3.3.23 : Suivre les recommandations des états généraux des assurances	DGER	Comité	5	1	1	1	1	1
	Activité 3.3.24 : Instaurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	DGMG	GPEC	1			1		
	Activité 3.3.25 : Vulgariser le plan de formation 2026-2029	DGMG	Session	4	4				

3.7.2 Programmation financière

Le coût total du plan d'actions 2026-2030 est de 113,589 milliards de francs CFA.

Par axe, ce coût est réparti ainsi qu'il suit :

- Axe 1 : 14,120 milliards de francs CFA ;
- Axe 2 : 37,991 milliards de francs CFA ;
- Axe 3 : 61,473 milliards de francs CFA.

Par année de mise en œuvre, la répartition se présente comme suit :

- 1^{ère} année (2026) : 23,240 milliards de francs CFA ;
- 2^{ème} année (2027) : 26,861 milliards de francs CFA ;
- 3^{ème} année (2028) : 25,014 milliards de francs CFA ;
- 4^{ème} année (2029) : 15,038 milliards de francs CFA ;
- 5^{ème} année (2030) : 14,434 milliards de francs CFA.

La répartition du coût du plan stratégique, par axe, action majeure et année est indiquée dans le tableau ci-après.

Tableau N° 11 : Répartition du coût du plan stratégique par axe, actions majeures et année (en millions de FCFA)

Axes	Actions majeures	Coût	Répartition du coût par année				
			2026	2027	2028	2029	2030
Axe 1 : Amélioration de la gestion des finances publiques	Mise en œuvre effective du budget programme	2 204,00	911,00	300,00	393,00	252,00	348,00
	Amélioration de la mobilisation des ressources	460,00	100,00	90,00	90,00	90,00	90,00
	Contrôle des finances publiques	3 884,00	407,00	1 030,00	847,00	953,00	647,00
	Offre de services de qualité aux citoyens	7 307,00	894,00	3 068,00	1 796,00	849,00	700,00
	Supervision des Entreprises et Etablissement Publiques (EEP)	269,00	141,00	75,00	35,00	9,00	9,00
Sous total axe 1		14 124,00	2 453,00	4 563,00	3 161,00	2 153,00	1 794,00
Axe 2 : Amélioration de la gestion stratégique du développement	Amélioration de la gestion de l'économie	37 203,72	10 807,24	10 924,24	10 452,24	2 515,00	2 505,00
	Amélioration de la planification du Développement	517,00	321,00	49,00	49,00	49,00	49,00
	Amélioration de la programmation du Financement	80,00	35,00	30,00	5,00	5,00	5,00

Axes	Actions majeures	Coût	Répartition du coût par année				
			2026	2027	2028	2029	2030
	Opérationnalisation du système de Suivi-Évaluation	191,00	65,00	41,00	40,00	20,00	25,00
Sous total axe 2		37 991,72	11 228,24	11 044,24	10 546,24	2 589,00	2 584,00
Axe 3 : Amélioration de la gestion des ressources	Renforcement de la gestion des ressources humaines	2 613,00	741,00	634,00	790,00	329,00	119,00
	Amélioration de la gestion du matériel, logistique et du patrimoine de l'Etat	54 195,50	16 849,25	9 691,25	9 568,50	9 058,25	9 028,25
	Renforcement de la structure organisationnelle du MEF	4 665,00	969,00	929,00	949,00	909,00	909,00
Sous total axe 3		61 473,50	18 559,25	11 254,25	11 307,50	10 296,25	10 056,25
Total		113 589,22	32 240,49	26 861,49	25 014,74	15 038,25	14 434,25

L'axe 3 « amélioration de la gestion des ressources » concentre à lui seul 54,12% du coût total du plan, ce qui reflète l'importance stratégique accordée aux ressources. Il est suivi par l'axe 2 dont le coût représente 33,45% et l'axe 1 avec 12,43%.

Tableau N° 12 : Programmation financière de l'axe 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques

Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par an				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques										
AI_AM_1 : Mise en œuvre effective du budget programme										
Réviser l'arrêté sur les pièces justificatives	DGB	Arrêté	1	5,00	5,00	5,00				
Mettre à jour les canevas standardisés des documents budgétaires (DPPD, PAP, RAP)	DGB	Canevas	3	2,00	6,00	6,00				
Poursuivre la formation des acteurs sur les procédures dématérialisées	DGB	Session	10	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Simplifier le processus de liquidation dans le système (digitaliser)	DGB	Module	1	50,00	50,00	50,00				
Former les comptables sur les réformes comptables en cours	DGTCP	Session	5	10,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Créer un cadre de concertation MEF–sectoriels	DGB	Arrêté	1	2,00	2,00	2,00				
Appuyer les sectorielles à élaborer des plans d'engagement réalistes	DGB	Coaching	5	12,00	60,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Réviser l'arrêté portant calendrier budgétaire pour le rendre plus contraignant	DGB	Arrêté	1	-	-	-				
Prendre des mesures incitatives au profit des responsables de programme	DGB/Ministères concernés	Arrêté	1	-	-	-				
Organiser des fora régionaux budgétaires	DGB	Forum	3	96,00	288,00	96,00		96,00		96,00
Organiser des séances de sensibilisation sur les bénéfices du budget programme	DGB	Séance	5	10,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Renforcer le reporting budgétaire	DGB/structures concernées	Comptes présentés à la CC	25	20,00	500,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Organiser des séances de travail avec les acteurs régionaux sur la programmation/discussions budgétaires	DGB/DGPPD /DEP	Séance	10	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Organiser davantage des ateliers de formation à l'endroit des responsables des programmes et les acteurs concernés	DGB	Atelier	10	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Renforcer les capacités des régisseurs et des percepteurs	DGTCP	Session	4	10,00	40,00		10,00	10,00	10,00	10,00
Editer et Vulgariser l'arrêté portant pièces justificatives de la dépense	DGB	Séance	5	5,00	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Mettre en place un noyau de coachs budgétaires	DGB	Arrêté	1	-	-	-				
Organiser des séances de sensibilisation sur le compte unique du Trésor (CUT)	DGTCP	Séance	3	20,00	60,00	20,00	20,00	20,00		
Sensibiliser les partenaires financiers sur le CUT	DGTCP	Séance	2	15,00	30,00	15,00		15,00		
Réactiver la déconcentration de l'ordonnancement	DGB	Décret	1	-	-	-				
Rendre obligatoire la délégation des crédits budgétaires pour les structures déconcentrées	DGB	Acte	1	-	-	-				
Opérationnaliser des régies dans les services déconcentrés	DGTCP	Régie	40	3,00	120,00		30,00	30,00	30,00	30,00

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par an				
						2026	2027	2028	2029	2030
Vulgariser les textes et mécanismes du BP	DGB	Séance	6	5,00	30,00	10,00	10,00	10,00		
Créer un cadre de concertation entre les services déconcentrés du MEF	DEP	Arrêté	1		-	-				
Créer la banque des dépôts du trésor	DGTCP	Décret	1	18,00	18,00		18,00			
Opérationnaliser la banque des dépôts du trésor	DGTCP	Bâtiment	1	500,00	500,00	500,00				
Acquérir une source alternative de connexion au CEGIB (redondance)	DIF	Source	1		-		-			
Poursuivre la formation des acteurs sur la NBE	DGB	Session	4	5,00	20,00		5,00	5,00	5,00	5,00
Alimenter le fonds d'accompagnement des IMF en difficultés	SNFI	Dotation	5	40,00	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00
Total A1_AM_1					2 204,00	911,00	300,00	393,00	252,00	348,00
A1 AM 2 : Amélioration de la mobilisation des recettes										
Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGI	Campagne	5	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGD	Campagne	5	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Renforcer le dispositif de contrôle et les actions de lutte contre l'évasion fiscale	DGD	Contentieux	10	12,50	125,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Renforcer le dispositif de contrôle et de lutte contre l'évasion fiscale	DGI	% Contrôle	100%	-	-	-	-	-	-	-
Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGD	Séance	5	10,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGI	Séance	5	20,00	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
Intensifier les campagnes de recensement fiscal (fiscaliser le secteur informel)	DGI	Campagne	10		-	-	-	-	-	-
Aligner le niveau de prélèvement entre les marchandises réexportées et celles mises en consommation	DGD	Mesure	1	10,00	10,00	10,00				
Alléger les impôts fonciers des structures étatiques (Etablissement Public)	DGI	Mesure	1	-	-	-				
Intensifier le contrôle de conformité à l'application de la facture certifiée sur toute l'étendue du territoire	DGI	Mission	5	15,00	75,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Développer des partenariats pour la mobilisation des ressources longues (prêts concessionnels)	DGPPD	Convention	25	-	-	-	-	-	-	-
Total A1_AM_2					460,00	100,00	90,00	90,00	90,00	90,00
A1 AM 3 : Contrôle des finances publiques										
Poursuivre la dématérialisation complète du processus de passation et liquidation de la commande publique	DGCMP/OB	%	100%	2 000,00	2 000,00	200,00	500,00	500,00	500,00	300,00
Mettre en place le Contrôle Modulé des dépenses publiques	DGCMP/OB	Décret	1	-	-	-				
Professionaliser la fonction des contrôleurs financiers (CF)	DGCMP/OB	Décret	1	7,00	7,00		7,00			

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par an				
						2026	2027	2028	2029	2030
Organiser des séances de sensibilisation sur le respect du délai de transmission et de validation des PPM	DGCMP/OB	Séance	6	15,00	90,00		45,00		45,00	
Professionaliser la fonction des DMP	DGCMP/OB	Décret	1	-	-		-			
Professionaliser la fonction des DRFM	DGMG	Décret	1	-	-		-			
Vulgariser le manuel de procédure pour le contrôle des marchés publics	DGCMP/OB	Séance	1	7,00	7,00	7,00				
Intensifier la formation des acteurs sur l'utilisation du SIGMAP	DGCMP/OB	Atelier	10	15,00	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Organiser des séances de formation sur l'élaboration des PPM	DGCMP/OB	Session	10	15,00	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Organiser des séances de sensibilisation des acteurs (AC, prestataires, etc.) sur la passation des MP	DGCMP/OB	Séance	4	23,00	92,00		46,00		46,00	
Renforcer les compétences des Inspecteurs Généraux des Finances sur l'audit et le contrôle et les avancées technologiques	IGF	Session	4	42,00	168,00		42,00	42,00	42,00	42,00
Actualiser les textes de l'IGF	IGF	Décret	1	PM	PM	PM				
Elaborer une stratégie d'audit et de contrôle des finances publiques commune aux acteurs de l'audit et de contrôle	IGF	Document	1	70,00	70,00		70,00			
Mettre en place des structures chargées du contrôle interne (DGB, DGCMP/OB, etc.)	DL	Décret	1		-	-				
Rendre opérationnel le mécanisme de contrôle au niveau départemental	DGCMP/OB	PCMP/OB	32	35,00	1 120,00	140,00	245,00	245,00	245,00	245,00
Former les acteurs sur le contrôle des opérations budgétaires	DGCMP/OB	Séance	2	15,00	30,00		15,00		15,00	
Total A1 AM 3					3 884,00	407,00	1 030,00	847,00	953,00	647,00
A1 AM 4 : Offre de services de qualité aux usagers										
Procéder à la digitalisation des services offerts par le Trésor	DGTCP	Application	1	4 187,00	4 187,00	628,00	1 047,00	1 465,00	628,00	419,00
Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat et de la Paie (SIGRHEP)	DIF	Système	1	1 500,00	1 500,00		1 500,00			
Instaurer des délais de traitement des dossiers et les respecter	DL	Décision	1	-	-	PM	PM	PM		
Instaurer le respect de l'ordre d'arrivée dans le traitement des dossiers des usagers	DL	Circulaire	1	-	-	-				
Développer la plateforme e-timbre	DGI	Plateforme	1	50,00	50,00			50,00		
Revoir à la baisse l'impôt sur la plus-value des cessions de valeurs immobilières	DGI	Mesure	1	-	-			PM		
Créer une Agence nationale de gestion du cadastre	DGI	Décret	1	10,00	10,00		10,00			
Mettre en place une Agence nationale de gestion du cadastre	DGI	Agence	1		-			-		
Développer un système d'information géographique (SIG) cadastral	DGI	Système	1	230,00	230,00		230,00			
Accélérer le processus de dématérialisation des services du MEF	DIF	Processus	PM			PM	PM	PM	PM	PM
Mettre en place un dispositif d'accueil et d'orientation des usagers du MEF	DGMG	Service d'accueil	1	-		-				
Procéder à une évaluation des subventions accordées aux services sous tutelle du MEF	DEP	Étude	1	12,00	12,00	12,00				

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par an				
						2026	2027	2028	2029	2030
Veiller au respect strict de la réglementation en assurance au NIGER	DGER	Contrôle	10	5,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Sensibiliser tous les acteurs concernés sur la réglementation des assurances	DGER	Séance	3	10,00	30,00		10,00	10,00		10,00
Mettre en place des contrats de performance avec les structures	DEP	Contrat	24		-		-	-		
Alléger les procédures administratives pour la formalisation des micro entreprises et PME	DGI	Mesure	1	-	-		-			
Restaurer le lead du MEF dans la fonction des DEP	DEP	Circulaire	1	-	-	-				
Mettre en place des tableaux de bord de suivi des activités	Chaque responsable	Tableau de bord	24		-	-				
Créer un cadre de concertation entre les acteurs de la microfinance	ARSM	Arrêté	1	-	-		-			
Concevoir et déployer des outils numériques de gestion de plaintes et de comparaison des services financiers	OQSF-NE	Plateforme	2	17,00	34,00	34,00				
Produire et publier des rapports sur la qualité des services financiers	OQSF-NE	Rapport	4	1,00	4,00	-	1,00	1,00	1,00	1,00
Créer et animer des cadres de concertation avec les acteurs des services financiers (PSF, association de consommateurs, régulateurs)	OQSF-NE	Rencontre	15	70,00	1 050,00	210,00	210,00	210,00	210,00	210,00
Réaliser des enquêtes de satisfaction des usagers des services financiers	OQSF-NE	Enquête	3	50,00	150,00		50,00	50,00		50,00
Assurer la médiation entre les services financiers et leurs clientèles dans le délais règlementaire	OQSF-NE	Taux traitement dossier	%	-						
Total A1 AM 4					7 307,00	894,00	3 068,00	1 796,00	849,00	700,00
A1_AM_5 : Supervision des Entreprises et Etablissement Publiques (EEP)										
Elaborer la politique actionnariale de l'Etat	DGEPPE	Document	1	10,00	10,00	10,00				
Elaborer une stratégie de supervision des EEP	DGEPPE	Document	1	66,00	66,00		66,00			
Elaborer un Plan Stratégique de la DGEPPE	DGEPPE	Document	1	31,00	31,00	31,00				
Elaborer un annuaire des EEP	DGEPPE	Document	4	9,00	36,00		9,00	9,00	9,00	9,00
Réaliser une étude d'évaluation d'impact des subventions accordées aux EEP	DGEPPE	Étude	1	26,00	26,00			26,00		
Mettre en place un système d'information sur les EEP	DGEPPE	Système	1	100,00	100,00	100,00				
Elaborer un canevas de transmission des données budgétaires des EEP	DGEPPE	Canevas	1	PM		PM				
Total A1 AM 5					269,00	141,00	75,00	35,00	9,00	9,00
TOTAL AXE 1					14 124,00	2 453,00	4 563,00	3 161,00	2 153,00	1 794,00

Tableau N° 13 : Programmation financière de l'axe 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition de la quantité par année				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement										
A2_AM_1 : Amélioration de la gestion de l'économie										
Elaborer le document d'orientation économique	DGER	Document	1	200,00	200,00	-	200,00	-	-	-
Elaborer le document national d'intégration économique régionale	DGER	Document	1	40,00	40,00	-	40,00	-	-	-
Mettre en œuvre le plan d'apurement des engagements de l'Etat	DGTCP	Plan	-							
Mettre en place un cadre de concertation pour le suivi et l'évaluation des politiques économiques et financières	DGER	Cadre	1	PM						
Elaborer et opérationnaliser un modèle macroéconomiques dynamique prenant en compte le court, moyen et longs termes	DGER	Modèle	1		75,00	55,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Actualiser la matrice de la comptabilité sociale	INS	Matrice	1	50,00	50,00	-	50,00	-	-	-
Former les acteurs en modélisation et en scénarisation des chocs exogènes (climat, sécurité, prix matières premières).	DGER	Session	4	10,00	40,00	10,00	10,00	10,00	10,00	-
Former les cadres sur les nouvelles normes du TOFE	DGER	Session	2	5,00	10,00	5,00	5,00	-	-	-
Faire des études d'impact des réformes économiques et financières (santé, fiscalité, gouvernance budgétaire et monétaire).	DGER	Études	4	20,00	80,00	-	80,00	-	-	-
Mettre en place un dispositif de suivi des engagements du Niger dans les organisations régionales et multilatérales	DGER	Dispositif	1	PM						
Elaborer un outil d'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	Outil	1	20,00	20,00	-	20,00	-	-	-
Former les cadres du MEF sur l'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	Session	1	10,00	10,00	-	-	10,00	-	-
Réviser la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI)	SE-SNFI	Stratégie	1	40,00	40,00	40,00	-	-	-	-
Mettre en œuvre le plan d'actions de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive	SE-SNFI	Plan d'actions	1	23 781,72	7 927,24	7 927,24	7 927,24			
Elaborer une stratégie nationale de financement de l'économie	DGER	Stratégie	1	50,00	50,00	-	50,00	-	-	-
Mettre en place les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	Fonds de Garantie FONAP	3	50,00	150,00	150,00				
Opérationnaliser les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	PME bénéficiaires	500	20,00	10 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Apporter un accompagnement technique au PME/PMI dans le cadre de la formalisation, de la formation et de l'amorçage	FONAP	PME/PMI accompagnées	500	5,00	2 500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Développer une stratégie de mobilisation et de collecte de l'épargne nationale	DGER	Stratégie	1	10,00	10,00		10,00			
Mettre en œuvre des mécanismes de régulation et de contrôle efficaces afin d'assurer la stabilité du secteur bancaire et de la microfinance.	DGER	Mécanisme	1	15,00	15,00		15,00			
Promouvoir et diversifier les instruments de financement (affacturation, crédit-bail, warrantage...)	DGER	Instruments	1	12,00	12,00		12,00			

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition de la quantité par année				
						2026	2027	2028	2029	2030
Réaliser une étude sur le fonctionnement du système HAWALA pour une meilleure régulation	DGER	Etude	1	20,00	20,00	20,00				
Mettre à jour l'évaluation nationale des risques	CENTIF	Etude	1	60,00	60,00	60,00				
Réviser la stratégie de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes illicites (LBCFT/PA)	CENTIF	Document	1	40,00	40,00	40,00				
Sous total 1					37 203,72	10 807,24	10 924,24	10 452,24	2 515,00	2 505,00
A2 AM 2 : Amélioration de la planification du Développement										
Vulgariser le PRR	DGPPD	Séance	10	14,00	140,00	140,00	-	-	-	-
Actualiser la définition des secteurs de planification	DGPPD	Document	1	12,00	12,00	12,00	-	-	-	-
Accompagner les Ministères et Institutions à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des cadres stratégiques	DGPPD	Requêtes	10	PM						
Nommer les directeurs régionaux et départementaux en charge de la planification et de la programmation	DGPPD	Arrêtés	2	PM						
Former les cadres du MEF dans l'élaboration des politiques et stratégies	DGPPD	Sessions	5	12,00	60,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Former les cadres du MEF dans la chaîne PPBSE	DGPPD	Sessions	5	12,00	60,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00
Former les cadres des Ministères et Institutions sur la chaîne PPBSE	DGPPD	Sessions	5	25,00	125,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Accompagner les Ministères et Institutions dans la production de données statistiques	INS	Enquête	5	PM						
Accompagner le Ministère en charge du développement local dans l'alignement des PDR et PDC aux orientations nationales	DGPPD	Sessions	8	15,00	120,00	120,00	-	-	-	-
Accompagner les ministères et institutions à l'élaboration des dossiers de projets alimentant la Banque de projets	DGPPD	Session	5	PM						
Accompagner les structures du MEF dans l'élaboration de leur plan stratégique	DEP	PS	10	PM						
Sous total 2					517,00	321,00	49,00	49,00	49,00	49,00
A2 AM 3 : Amélioration de la programmation du Financement										
Organiser les réunions techniques bilatérales avec certains PTF	DGPPD	Réunions	PM	PM						
Accompagner les Ministères et Institutions à traduire en AE et CP leur programmation	DGB	Coaching	25	2,00	50	25	25			
Renforcer les capacités des cadres du MEF et des Ministères et Institutions en élaboration des projets	DGPPD	Sessions	5	5,00	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Créer un Cadre de Concertation entre les acteurs (Présidence, MEF, MAEC et Ministères Sectoriels) pour accélérer la mise en vigueur des projets	DGPPD	Arrêté	1	PM						
Réviser la grille d'évaluation de performance du personnel des projets	DGPPD	Grille révisée	1	5,00	5,00	5,00	-	-	-	-

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition de la quantité par année				
						2026	2027	2028	2029	2030
Allouer des crédits supplémentaires aux structures du MEF pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique (PS)	DGB	Dotation	5	PM						
Sous total 3					30,00	10,00	5,00	5,00	5,00	5,00
A2 AM 4 : Opérationnalisation du système de Suivi-Évaluation										
Mettre en place un mécanisme pérenne de suivi des projets	DGPPD	Comité	1	5	5,00	-	5,00	-	-	-
Opérationnaliser le SysNISE	DGPPD	Plateforme	1	PM						
Réaliser une étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD	Etude	1	16	16,00	-	16,00	-	-	-
Assurer la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD	Plan de recommandation	1	PM						
Réviser et mettre en œuvre la PNE	DGPPD	Document	1	30	30,00	30,00	-	-	-	-
Former les cadres des Ministères et Institutions en évaluation des politiques publiques	DGPPD	Session	3	15	45,00	-	15,00	15,00	15,00	-
Organiser les revues des portefeuilles de coopération	DGPPD	Revue	25	PM						
Systematiser l'évaluation des politiques et stratégies (sensibilisation)	DGPPD	Séance	5	PM						
Mettre en place un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation du plan stratégique	DEP	Dispositif	1	PM						
Elaborer les rapports périodiques de mise en œuvre du plan stratégique	DEP	Rapport	10	2,5	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Réaliser les évaluations à mi-parcours et finale du plan stratégique	DEP	Rapport	2	20	40,00	-	-	20,00	-	20,00
Organiser des réunions de vulgarisation du Plan Stratégique	DEP	Réunions	3	10	30,00	30,00	-	-	-	-
Sous total 4					191,00	65,00	41,00	40,00	20,00	25,00
Total AXE 2					37 991,72	11 203,24	11 019,24	10 546,24	2 589,00	2 584,00

Tableau N° 14 : Programmation financière de l'axe 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par année (en millions de FCFA)				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources										
A3 AM 1 : Renforcement de la gestion des ressources humaines										
Former les utilisateurs finaux sur les applications métiers et en bureautique	Toute structures	Sessions	5	PM	500,00	166,00	166,00	168,00	PM	PM
Sensibiliser les agents sur la culture professionnelle	DGMG	Sessions	2		10,00		10,00			
Vulgariser les textes sur les domaines d'interventions du Ministère	DAC/DRP	Sessions	5	5,00	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Elaborer les fiches de postes et les vulgariser	DGMG/Structures concernées	Sessions	2	15,00	30,00		15,00	15,00		
Elaborer le répertoire de compétences	DGMG	Session	1	30,00	30,00		30,00			
Vulgariser le répertoire de compétences	DGMG	Session	1	20,00	20,00			20,00		
Numériser et sauvegarder dans SAGA (Système Automatisé de Gestion des Archives) les archives des structures	DACD/R	Fonds d'archives	15	8,00	120,00	24,00	24,00	24,00	24,00	24,00
Organiser des séances de partage d'expériences sur des thématiques bien précises	DGMG	Sessions	29	2,00	58,00		18,00		20,00	20,00
Mettre en place un dispositif de suivi de la gestion des carrières	DGMG	Dispositif	1	PM	-	PM	PM			
Développer une application de gestion du personnel du Ministère	DGMG	Application	1	10,00	10,00		10,00			
Recruter des agents qualifiés (1800) pour les services dont le besoin est réel en vue de la couverture territoriale des services du MEF	DGMG	Recrutement	1	1,00						
Mettre en place un système de reconnaissance honorifique pour les agents	DGMG	Cérémonie / reconnaissance	2		PM			PM		
Former les agents à l'utilisation du module GRH (DGI)	DGI	Sessions	10	20,00	200,00	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00
Faire une cartographie du personnel	DGMG	Cartographie	1	PM	PM					
Sensibiliser les agents sur l'acte réglementaire relatif à la mobilité du personnel (en demandant l'avis des responsables dont relève l'agent)	DGMG	Session	3	20,00	60,00	10,00	20,00	20,00	10,00	
Prévoir un service dédié à la gestion des ressources humaines du MEF au niveau des DRB	DGB	Acte	1							
Organiser des formations continues, de longue durée et certifiantes en informatique	DGMG	Session	3	PM	800,00	266,00	266,00	268,00	PM	PM
Former les acteurs en Comptabilité des Matières (CM)	DGPE	Session	5	30,00	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Développer et intégrer des modules informatiques de la CM dans le CEGIB	DGPE	Module	3	200,00	600,00	200,00		200,00	200,00	
Sous Total 1					2 613,00	741,00	634,00	790,00	329,00	119,00
A3 AM 2 : Amélioration de la gestion du matériel, logistique et du patrimoine de l'Etat										

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par année (en millions de FCFA)				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources										
Construire au niveau des régions des hôtels des finances	DGMG	Bâtiment	6	350,00	2 100,00		700,00	700,00	700,00	
Etendre les hôtels des finances existants	DGMG	Bâtiment	2	350,00	700,00					700,00
Doter les structures centrales en équipements informatiques de qualité	DGMG	Structure	5	80,00	400,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00
Prendre un acte réglementaire impliquant la DIF et les DSI dans le processus d'acquisition des matériels et consommables informatiques	DIF	Arrêté	1	PM	PM					
Equiper les structures en biens meubles	DGMG	Structure	5	25,00	125,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00
Acquérir des licences et des supports des logiciels et infrastructures	DIF/DSI	Licence	PM	PM	250,00	83,00	83,00	84,00		
Reprendre le câblage et Etendre les réseaux LAN et WAN du ME/F	DIF/DSI	Câblage informatique	5	PM	1 709,00	1 709,00	PM			
Finaliser la base de données des domaines bâtis et non bâtis de l'État	DGPE	Base de données	2	100,00	200,00	100,00	100,00			
Recenser et mettre à jour les bases de données des maisons conventionnées	DGPE	Base de données	2	25,00	50,00	25,00			25,00	
Doter les services en véhicules de pool	DGMG	Véhicule	10	35,00	350,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00
Actualiser la norme d'affectation et d'utilisation du matériel roulant et bâtiments	DGPE	Texte	1	PM	PM					
Concevoir l'intranet du MEF	DACD/RP	Intranet	1	15,00	15,00		15,00			
Doter le garage administratif en matériel roulant (véhicule de mission et de réserve)	DGPE	Véhicule	300	100,00	30 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Doter le garage administratif de plateaux techniques modernes	DGPE	Plateaux techniques	6	216,25	1 297,50	216,25	216,25	432,50	216,25	216,25
Sensibiliser les agents à l'utilisation de l'intranet	DACD/RP	Session	2	5,00	10,00		5,00	5,00		
Doter les structures déconcentrées de la DGD en matériels roulants	DGD	Matériels roulants	28	35,00	980,00	196,00	196,00	196,00	196,00	196,00
Actualiser et vulgariser la liste des adresses électroniques professionnelles	DIF	Adresse	1	5,00	5,00	5,00				
Acquérir une liaison Internet VSAT autonome	DIF/DSI	Internet	PM	PM	800,00	800,00				
Informatiser les activités de l'IGF	DIF	Système	1	100,00	100,00	100,00				
Mettre en place une plateforme de gestion des entreprises et établissements publics et d'une bibliothèque numérique	DIF	Plateforme	1	143,00	143,00	143,00				
Mettre en place une plateforme de gestion du contrôle des assurances	DGER	Plateforme	1	100,00	100,00	100,00				
Mettre en place une plateforme de gestion des autorisations de transfert de la monnaie	DGER	Plateforme	1	100,00	100,00		100,00			
Réalisation des interfaces d'échange de données entre les différents systèmes du ME/F et autres structures	DIF	Interfaçage	5	PM	180,00	180,00				
Mise en place d'un centre de production secondaire	DIF	Centre	1	500,00	500,00	500,00				

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par année (en millions de FCFA)				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources										
Cloisonner les espaces ouverts du bâtiment central	DGMG	Cloisonnement	1	PM	PM					
Doter des machines détectrice-compteuse de faux billets pour les TR et TD	DGT/CP	Machine	55	2,00	110,00		110,00			
Doter les structures concernées en machines à timbrer	DGI	Machine	650	5,00	3 250,00	1 250,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Sécuriser les réseaux et les applications Web du ME/F	DIF/DSI	Application	5	PM	856,00	856,00				
Rendre fonctionnel les applications métiers de l'INS en régions	INS	Application	8	5,00	40,00	5,00	10,00	10,00	10,00	5,00
Poursuivre le déploiement des applications métiers au niveau déconcentré	DIF/DSI	Application	6	5,00	30,00		30,00			
Assurer la haute disponibilité des systèmes d'informations du ME/F	DIF	Service	1	PM	2 920,00	2 920,00				
Doter les structures déconcentrées (régions) en matériels roulants	DGMG	Matériels roulants	28	35,00	980,00	196,00	196,00	196,00	196,00	196,00
Audit des systèmes d'information des structures du ME/F	DIF/DSI	Système	5	10,00	50,00	50,00				
Construire au niveau des départements des hôtels des finances	DGMG	Bâtiments	40	130,00	5 200,00	1 040,00	1 040,00	1 040,00	1 040,00	1 040,00
Recenser le patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat	DGPE	Recensement	1	100,00	100,00	100,00				
Recenser le parc automobile de l'Etat	DGPE	Recensement	1	100,00	100,00	100,00				
Elaborer la politique de gestion immobilière de l'Etat	DGPE	Document	1	30,00	30,00			30,00		
Rendre opérationnel les services régionaux du patrimoine de l'Etat	DGPE	Services	8	50,00	400,00		200,00	200,00		
Elaborer une stratégie de maintenance des installations de l'immeuble du MEF	DGMG	Document	1	15,00	15,00		15,00			
Sous Total 2					54 195,50	16 849,25	9 691,25	9 568,50	9 058,25	9 028,25
A3 AM 3 : Renforcement de la structure organisationnelle										
Sensibiliser les agents sur application des textes réglementaires	DGMGDGMG	Session	5	5,00	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Rendre opérationnel les services départementaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGPPD, etc.)	Structures concernées	Service	40	65,00	2 600,00	520,00	520,00	520,00	520,00	520,00
Rendre opérationnel les services communaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGCMP/OB, DGPPD, etc.)	Structures concernées	Service	40	30,00	1 200,00	240,00	240,00	240,00	240,00	240,00
Elaborer un texte sur la définition des profils des membres des Conseils d'Administration	DGEPPE	Texte	1	PM	PM					
Prendre une note pour déterminer le délai de transmission des rapports des structures	DEP	Note	1	PM	PM					
Elaborer le code d'éthique/ déontologie du MEF	DGMG	Code	1	20,00	20,00		20,00			
Elaborer les manuels de procédures des structures concernées	DGPPD	Manuel	10	15,00	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Former les agents de la douane sur le respect du manuel de la démarche compétence	DGD	session	5	10,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Répartition du coût par année (en millions de FCFA)				
						2026	2027	2028	2029	2030
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources										
Actualiser les textes et les manuels de procédures	DGPPD/DL	Textes et manuels	5	10,00	50,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Mettre en place un dispositif de contrôle interne dans certains services	Toutes Structures	Dispositif	8	PM	PM					
Nommer les points focaux des structures en matière de communication	DACD/RP	Texte	1	PM	PM					
Sensibiliser les agents sur l'existence des ressources documentaires du MEF	DACD/RP	Session	5	15,00	75,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Organiser des journées portes ouvertes sur les domaines d'interventions du MEF	DACD/RP	Journée	5	30,00	150,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00
Prendre un acte pour rendre obligatoire l'utilisation de la messagerie électronique professionnelle	DAC/DRP	Acte	1	PM	PM					
Evaluer et mettre à jour la stratégie de communication	DACD/RP	Document	1	20,00	20,00					20,00
Former les agents sur la GAR	DGPPD	Session	3	20,00	60,00		20,00	20,00	20,00	
Prendre un acte pour déterminer les critères de motivation	DGMGDGM G	Acte	1	PM	PM					
Instaurer un mécanisme de motivation/sanction	DGMGDGM G	Mécanisme	1	PM	PM					
Poursuivre la numérisation du cadastre	DGI	Cadastre	5	20,00	100,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
Créer un cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	Texte	1	PM	PM					
Assurer le fonctionnement du cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	Réunion	20	1,00	20,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Organiser les états généraux des assurances	DGER	Réunion	1	20,00	20,00	20,00				
Suivre les recommandations des états généraux des assurances	DGER	Comité	5	5,00	25,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Instaurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	DGMGDGM G	GPEC	1	40,00	40,00			40,00		
Vulgariser le plan de formation 2026-2029	DGMGDGM G	Session	4	15,00	60,00	60,00				
Sous total 3					4 665,00	969,00	929,00	949,00	909,00	909,00
TOTAL AXE 3					61 473,50	18 559,25	11 254,25	11 307,50	10 296,25	10 056,25

3.8. PLAN DE FINANCEMENT

Comme indiqué dans le tableau qui suit, la prise en charge du budget du plan stratégique sera assurée à 65,09% avec les ressources propres et à 34,91% avec les dons et emprunts. Ce qui montre l'engagement de l'Etat pour la souveraineté budgétaire.

Tableau N° 15 : Plan de financement

Axes	Coût total	Ressources propres		Dons et emprunts	
		Montant	%	Montant	%
Axe 1 : Amélioration de la gestion des finances publiques	14 124	10 581,80	74,92%	3 542,20	25,08%
Axe 2 : Amélioration de la gestion stratégique du développement	37 992	8 045,00	21,18%	29 946,72	78,82%
Axe 3 : Amélioration de la gestion des ressources	61 473,50	55 313,50	89,98%	6 160,00	10,02%
Total	113 589,22	73 940,30	65,09%	39 648,92	34,91%

Les 65,09% de prise en charge sur les ressources propres se répartissent en 89,98% au niveau du troisième axe, 74,92% au niveau de l'axe 1 et seulement 21,18% au niveau de l'axe 2. Quant à la prise en charge par les dons et emprunts, elle est plus importante au niveau de l'axe 2 (78,82%).

3.9. REFORMES NECESSAIRES

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan stratégique, les principales réformes envisagées sont les suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre du budget-programme ;
- Renforcer la transparence et la gouvernance des finances publiques ;
- Optimiser la mobilisation et la diversification des recettes ;
- Renforcer la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- Assurer la maîtrise de la dette publique et le financement du développement ;
- Accélérer la transformation numérique et l'interconnexion des systèmes d'information ;
- Promouvoir la diversification économique et l'intégration régionale ;
- Rendre effective la mise en œuvre de la comptabilité des matières ;
- Rendre effective la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;
- Renforcer la gestion financière et l'autonomie budgétaire des collectivités territoriales ;
- Finaliser le processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique, les autorités du MEF poursuivent la mise en œuvre du budget-programme afin de renforcer l'efficacité des politiques publiques axées sur les résultats. Cette dynamique s'accompagne d'un engagement fort en faveur de la transparence et de la bonne gouvernance des finances publiques, à travers le renforcement des mécanismes de contrôle et de reddition des comptes.

La mobilisation et la diversification des recettes constituent un levier essentiel pour assurer la souveraineté économique, tout en consolidant la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT), garant d'une gestion centralisée et optimale de la trésorerie de l'État. Parallèlement, la maîtrise de la dette publique et le financement du développement sont au cœur des préoccupations, avec une attention particulière portée à la soutenabilité budgétaire.

La transformation numérique et l'interconnexion des systèmes d'information seront accélérées pour améliorer la performance dans la délivrance des services publics de qualité.

Sur le plan économique, la diversification des secteurs productifs et l'intégration régionale seront promues afin de stimuler une croissance inclusive et résiliente.

La mise en œuvre effective de la comptabilité des matières et la rationalisation de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences visent à professionnaliser l'administration et à optimiser l'utilisation des biens publics.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la gestion financière et à l'autonomie budgétaire des collectivités territoriales, dans une logique d'effectivité de la décentralisation financière et du développement local.

4. QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIF DE COORDINATION, ET DE SUIVI EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du plan stratégique sera assurée par les structures du Ministère. Le dispositif est constitué des organes de coordination, de mise en œuvre et de suivi évaluation. Il comporte également un mécanisme, des outils et des instruments.

4.1. Organes de coordination et du suivi-évaluation de la mise en œuvre

Dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des documents programmatiques et de reporting budgétaires, le Ministère de l'Economie et des Finances dispose d'un comité de pilotage et d'un comité technique créés par arrêté n°000184 / MEF / SG / DEP du 13 mai 2024. Cet arrêté sera révisé afin d'élargir la mission des organes au pilotage et au suivi de la mise en œuvre du plan stratégique 2026-2030.

Aussi, la DEP conformément à ses attributions, assure la coordination technique du suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2026-2030.

4.2. Mécanisme de suivi et évaluation

Au début de chaque année, un Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) extrait du Plan d'Actions et de budgets annuels 2026-2030 du plan stratégique sera élaboré. Chaque année il est prévu un rapport semestriel (premier semestre) et un rapport global annuel. Le plan stratégique fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2028 et une évaluation finale en 2030

4.3. Instruments et Outils de mise en œuvre et de suivi évaluation

Les outils de mise en œuvre sont constitués essentiellement des Plans d'Actions et budgets annuels, des Plans de Travail Annuel (PTA) du plan stratégique et des projets annuels de performance (PAP).

Quant aux outils de suivi évaluation, ils sont constitués de :

- cadre logique ;
- cadre de mesure des résultats ;
- rapports semestriel de mise en œuvre ;
- rapports annuels de mise en œuvre du plan stratégique ;
- rapports annuels de performance (RAP).

4.4. Gestion des Risques et Facteurs de succès

Comme tout cadre stratégique, la mise en œuvre du plan stratégique sera soumise aux principaux risques identifiés. Sur la base de leur niveau de criticité, des

mesures de mitigation contenues dans le tableau ci-dessous permettront d'assurer une gestion optimale desdits risques.

Tableau N° 16 : Risques et mesures de mitigation

Hypothèses	Risque	Niveau	Mesures d'atténuation
L'adhésion des acteurs	Faible adhésion des acteurs	Elevé	Mener des activités de sensibilisation
Volonté politique des autorités	Insuffisance de l'engagement des autorités du MEF en faveur de la mise en œuvre du PS	Faible	Mener des actions de plaidoyer
Sécurité	Dégradation de la situation sécuritaire	Élevé	Mise en place des ressources financières pour assurer le maillage territorial du dispositif sécuritaire
Disponibilité des ressources financières	Insuffisance des ressources pour la mise en œuvre du PS	Moyen	Plaidoyer auprès des autorités pour le financement du plan stratégique
Effectivité du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales	Insuffisances dans l'application des textes sur le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales	Elevé	Plaider pour la mise en œuvre effective du transfert concomitant des compétences et des ressources
Disponibilité des ressources humaines	Insuffisance des ressources humaines	Moyen	Plaider pour le recrutement des ressources humaines en nombre et en qualité s et valoriser les ressources humaines disponibles
Conditions environnementales et climatiques	Crises et catastrophes naturelles	Moyen	Financer des actions d'adaptation aux changements climatiques et les plans de riposte aux catastrophes naturelles

Les principaux facteurs de succès de la mise en œuvre du plan stratégique sont :

- la mise en œuvre effective des réformes ci-dessus identifiées comme étant nécessaires à l'atteinte des résultats du plan stratégique ;
- la capacité des structures à tous les niveaux (central et déconcentré) à mettre en œuvre, conformément au plan d'actions et budgets pluriannuels, les activités dont elles sont responsables ;
- la synergie d'actions entre les structures tant du niveau central que déconcentré ;
- le renforcement continu des capacités des agents tant du niveau central que déconcentré ;
- le développement des outils modernes de gestion.

CONCLUSION

Le présent Plan stratégique quinquennal marque une étape décisive dans la volonté des autorités du Ministère de l'Économie et des Finances à moderniser les structures, optimiser la gestion des ressources publiques et soutenir une croissance économique inclusive, résiliente et durable. Il traduit de ce fait, une vision ambitieuse, fondée sur des choix stratégiques clairs, des objectifs mesurables et un engagement fort en faveur de la performance et de la transparence.

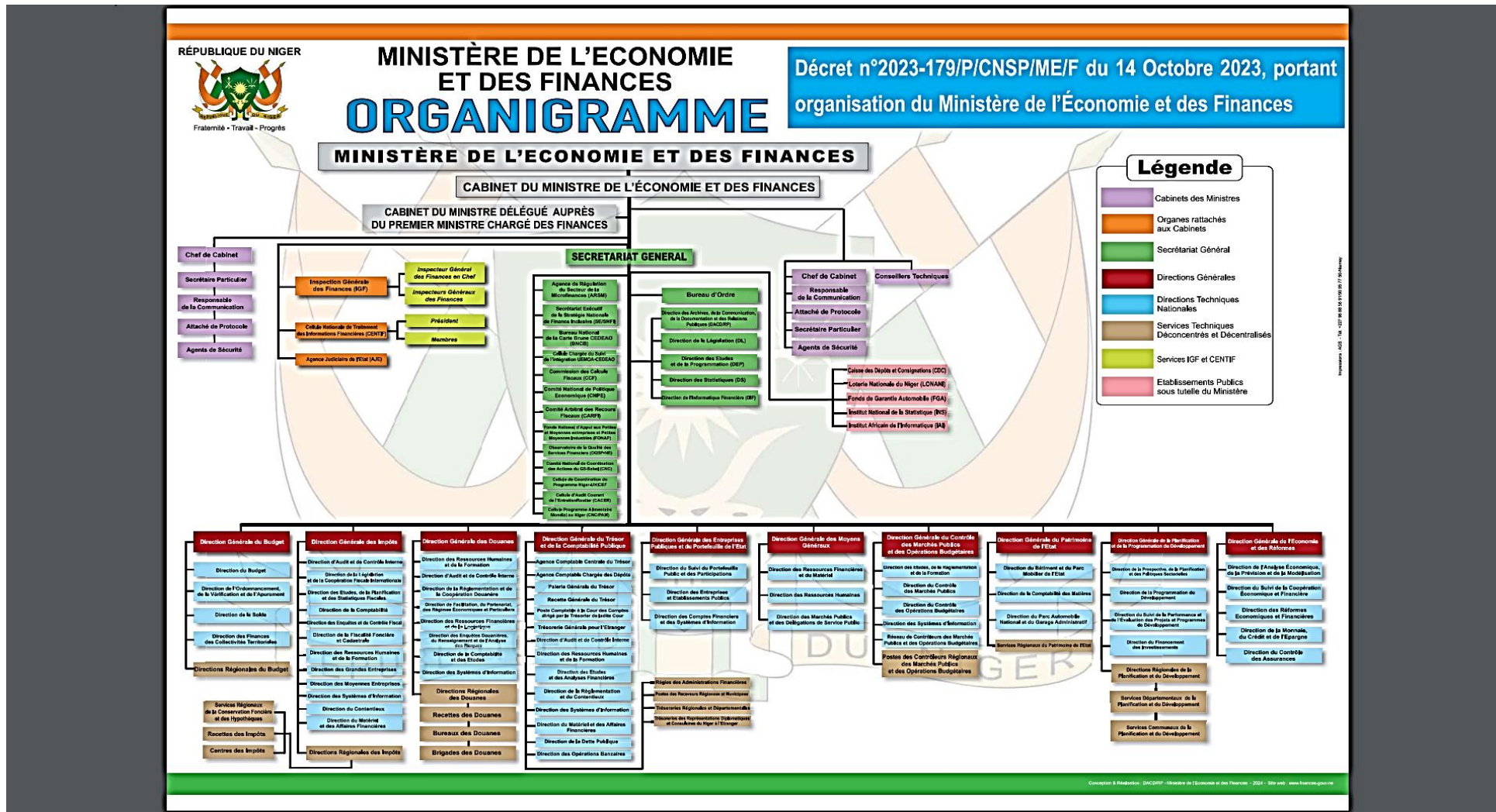
Par ailleurs, dans un environnement marqué par la nécessité de consolider la stabilité macroéconomique, renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques et stimuler l'investissement productif, ce plan constitue un levier essentiel pour renforcer la crédibilité de l'action publique et restaurer la confiance des citoyens et des investisseurs. Il vise aussi à opérationnaliser les grandes orientations du Programme de la Refondation pour la République (PRR).

Sa mise en œuvre requiert une coordination renforcée entre les différentes entités du ministère, une synergie avec les autres départements ministériels et institutions publiques, ainsi qu'un partenariat actif avec les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Aussi, le succès de ce plan reposera également sur un dispositif rigoureux de suivi-évaluation, garant de l'alignement des actions avec les résultats attendus.

En adoptant ce plan, le Ministère de l'Économie et des Finances réaffirme sa volonté de jouer pleinement son rôle dans la transformation structurelle de l'économie nigérienne et dans la construction d'un avenir plus prospère pour toutes les Nigériennes et tous les Nigériens.

ANNEXES :

Annexe 1 : Organigramme du MEF



Annexe 2 : Arbre des problèmes

Causes indirectes	Causes directes	Problème central	Conséquences directes	Conséquences indirectes
<p>Insuffisance de certaines procédures et dispositions règlementaires au niveau de certaines structures</p> <p>Faiblesse du leadership dans le fonctionnement des structures</p> <p>Faible digitalisation des procédures métiers</p> <p>Insuffisance de communication au niveau de certaines structures</p>	<p>Faible performance dans l'organisation du MEF</p>	<p>Faible performance dans la gestion stratégique et du développement et des Finances publiques</p>	<p>Faible fonctionnement au niveau de certaines structures</p> <p>Faible visibilité des actions du MEF</p> <p>Mauvaise coordination des activités</p> <p>Insuffisance de la planification au niveau du MEF</p>	<p>Dysfonctionnement des structures</p>
<p>Faiblesse de la planification du développement</p> <p>Faiblesse de la programmation du financement</p> <p>Faiblesse du suivi et évaluation des politiques, programmes et projets</p>	<p>Faiblesse dans la gestion stratégique de développement</p>		<p>Perte de crédibilité du Ministre de l'Economie et des Finances</p> <p>Gaspillage des ressources et inefficience des dépenses publique</p> <p>Non atteinte des objectifs de développement nationaux et sectoriels</p>	<p>Non atteinte des objectifs de développement nationaux et sectoriels</p>
<p>Insuffisance dans l'opérationnalisation de la réforme du CUT</p> <p>Insuffisance (faiblesse) de la mobilisation des ressources financières</p> <p>Forte centralisation des crédits budgétaires au niveau central</p>	<p>Non effectivité de la mise en œuvre du budget programme</p>		<p>Lenteur dans le paiement des mandats</p> <p>Régulation de la trésorerie</p> <p>Faible dotation en ressources financières au niveau régional</p> <p>Faible reporting</p> <p>Faible niveau de libération des crédits</p> <p>Insuffisance dans la communication sur le mécanisme du budget programme</p>	<p>Faible niveau d'exécution du budget</p>
<p>Gestion inefficace des ressources humaines</p> <p>Insuffisance dans la gestion des matériels et logistiques</p> <p>Faible maîtrise de la gestion financière des EEP</p> <p>Faiblesse dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'État</p> <p>Faible efficacité du système de contrôle des Finances Publiques</p>	<p>Insuffisance dans la gestion de ressources humaines, du patrimoine de l'Etat et du contrôle des finances publiques</p>		<p>Faible productivité du travail</p> <p>Dégradation des conditions de travail</p> <p>Faiblesse dans la gouvernance des EEP</p> <p>Non maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier</p>	<p>Non maîtrise du patrimoine mobilier et immobilier</p> <p>Faible productivité du travail</p>

Annexe 3 : Matrice FFOM :

Forces	Faiblesses
<p>Organisation du MEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cadre juridique et institutionnel adéquat – Missions assignées au MEF pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économique, financière monétaire, budgétaire et fiscale de l'État, la gestion et la mobilisation des ressources de l'Etat – Niveau élevé du professionnalisme de certains responsables – Existence des normes, règlements, codes et manuels de procédures dans certaines structures – Amorce de la digitalisation et de l'interconnexion des services, d'intégration et d'interfaçage de certains systèmes d'information – Existence de différents systèmes d'information (CEGIB compta-Budget, SYDONIA, SYNSISE, SISIC, SIGMAP, SYGMEF, etc) et d'un Schéma directeur des systèmes informatique – Existence d'un système de centralisation de l'information financière – Existence des sites web – Existence de cadre formel d'échanges avec les opérateurs économiques – Existence des contrats de performance au niveau de certaines structures <p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Expertise et expérience en matière de planification stratégique et de gestion des réformes budgétaires et financières, en maintenance informatique, en contrôle des finances publiques, – Transfert et capitalisation d'expériences et des bonnes pratiques – Personnel pluridisciplinaire – Disponibilité et réactivité du personnel dans le traitement des dossiers – Existence d'un dispositif de renforcement des capacités – Personnel relativement jeune 	<p>Organisation du MEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Insuffisance de certaines dispositions règlementaires au niveau de certaines structures – Faiblesse du leadership dans le fonctionnement des structures – Insuffisance de code d'éthique et de déontologie, de manuels de procédures et des normes au niveau de certaines structures – Insuffisances du dispositif de contrôle interne et de suivi évaluation dans certains services – Faible digitalisation des procédures métiers – Insuffisance de communication au niveau de certaines structures – Insuffisance dans le maillage territorial des services du MEF <p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Absence de sanctions disciplinaires – Absence de plan de carrière et de fiches de poste – Faible capacité du personnel à s'adapter au changement et aux innovations technologiques – Insuffisance dans la gestion prévisionnelle des effectifs – Faible mobilité des agents surtout du niveau central vers le niveau régional – Absence d'un plan de formation structuré et complet – Absence d'une politique de promotion de l'excellence – Insuffisance dans le partage de connaissance <p>Matériel et Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Insuffisance des équipements, des moyens logistiques (auto-moto) et matériels informatiques adéquats et d'infrastructures informatiques (salles serveurs) – Absence de la tenue de la comptabilité des matières – Instabilité de la connexion Internet et/ou Intranet et de la fourniture électrique

<p>Matériel et Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de matériel roulant (véhicule de fonction, véhicules de service, véhicule de pool, motos pour les coursiers) pour la plupart des structures - Existence d'un parc, des matériels et équipements informatiques modernes et performants dans toutes les directions générales - Existence des applications métiers et des bases de données couvrant la plupart des aspects de la mission du MEF (Suivi des marchés publics et des opérations budgétaires, données fiscales et douanières, opérations financières de l'Etat, gestion de personnel, gestion des RAR, gestion de paie, système comptable, suivi des investissements, maisons conventionnées, domaines bâtis et non bâtis, etc.) : GED, DEV.Info, Oracle, POSTGRESQL, etc. - Existence d'équipements de sécurité réseau - Existence d'énergie de relai pour la plupart des services <p>Gestion du budget (Finances) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des cadres (DEP, DRFM, DMP) en budget-programme ; - Transposition des textes communautaires - Disponibilité des documents programmatiques et de reporting budgétaires - Mise en œuvre de la réforme du compte unique du Trésor - Amélioration du recouvrement des recettes fiscales et non fiscales - Avènement de la facture certifiée - Création des perceptions spécialisées ; - Création des services régionaux du contrôle fiscal, des centres et recettes des impôts fonciers - Implication des acteurs dans l'allocation et la répartition des ressources (conférences budgétaires) - Existence des services en charge des ressources matérielles et financières dans la plupart des structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible interconnexion des systèmes d'information des différentes structures - Faible sécurité des systèmes informatiques - Faible niveau d'utilisation des applications métiers - Faible dématérialisation des services <p>Gestion du budget (Finances) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance du processus du compte unique du trésor par certains acteurs - Absence de régies des recettes au niveau de certains services habilités - Non implication des acteurs régionaux dans l'allocation des ressources/programmation budgétaire/ discussions budgétaires - Résistance au changement - Non effectivité de la mise en œuvre du Budget-programme - Faiblesse dans la prévision des recettes internes - Faiblesse et retard dans la libération des crédits - Insuffisance dans la vulgarisation des textes sur les mesures nouvelles - Non prise en compte des plans d'engagement dans la libération des crédits - Faibles capacités d'absorption des ressources externes - Lourdeur dans la chaîne des dépenses - Insuffisance de suivi et d'encadrement des perceptions et des régies <p>Gestion de l'Économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non effectivité de représentation des services régionaux en charge de la planification et de la programmation tel que prévu par le texte portant organisation du Ministère - Déficit d'encadrement dans l'élaboration des politiques, stratégies sectorielles et des projets - Insuffisance de données statistiques actualisées et de qualité - Absence de planification spatiale dans la planification nationale - Absence de cadrage des secteurs de la planification - Forte dépendance des financements extérieurs et suspensions de décaissements par certains PTF
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des sources de financement <p>Gestion de l'Économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des outils pour la planification et la programmation du développement (guide d'élaboration des cadres stratégiques sectoriels, guide de préparation, de programmation, de sélection des projet, modèle Ayorou, Mopren, guide DPPD, SIGAD, CEGIB, SIGMAP) - Disponibilité de la Grille d'évaluation de la performance du personnel des projets - Existence de la PNE et de la SNISE - Régulière dans la production des rapports annuels du PIP, d'exécution budgétaire et les Rapports Annuels de Performance - Bonne collaboration avec des partenaires au développement - Suivi des projets sous tutelle et organisation régulière de Missions de supervision - Organisation des Revues de portefeuilles des PTF <p>Gestion des entreprises, du portefeuille et du patrimoine de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nationalisation de certains EEP stratégiques - Exercice de la tutelle financière de tous les EEP par le MEF - Existence d'un patrimoine immobilier et mobilier - Représentation du MEF dans tous les Conseils d'Administration des EEP - Infrastructures d'accueil de qualité dans plusieurs cas - Regroupement de presque tous les services sur un même site au niveau central <p>Contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'Outils de contrôle budgétaire et de suivi - Proximité de contrôleurs aux services contrôlés - Respect des délais et des procédures de passation et d'exécution - Existence de mécanismes de recours 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible collaboration de certains coordonnateurs de projets dans la programmation et retards dans les validations des PTBA - Difficulté à traduire les orientations stratégiques nationales en programmes d'actions concrets et budgétisés au niveau déconcentré - Recours régulier à la prorogation de la date de clôture de projets - Lenteur dans les décaissements au Trésor - Évaluations irrégulières des politiques, stratégies, programmes et projets <p>Gestion des entreprises, du portefeuille et du patrimoine de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un document d'orientation actionnariale de l'État - Absence d'une stratégie de supervision des EEP - Absence d'évaluation d'impact des subventions accordées aux EEP et non définition des critères d'attribution de ces subventions - Complaisance dans les reformes du matériel roulant - Postes de comptables des matières non pourvus - Insuffisance dans la gestion des bâtiments - Non opérationnalisation des structures régionales du patrimoine de l'État - Insuffisance de parcs automobiles et faiblesse du plateau technique du garage administratif <p>Contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obsolescence des référentiels de prix et des dossiers-types - Non-déploiement du contrôle modulé - Manquement aux normes et à la bonne gouvernance (non-respect des délais de traitement des dossiers, fausses mises en concurrence, pratiques corruptives, recours abusif aux marchés de gré à gré, cumul des fonctions de DRFM et DMP dans certains ministères, etc.) - Absence de manuels de procédures pour le contrôle
---	--

<ul style="list-style-type: none"> - Existence des contrôles a priori et a posteriori - Régularité des missions d'inspection - Bonne synergie entre acteurs (AC, DMP, contrôleurs) - Transparence des procédures 	
Opportunités	Menaces
<p>Au niveau politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique pour garantir la souveraineté avec la Vision du Président - Avènement d'un contexte favorable au retour à l'orthodoxie administrative, à la mise en œuvre des réformes) - Appartenance aux organismes internationales (confédération de l'AES, UEMOA, - Dénonciation des accords (miniers, suppression de la réciprocité fiscale héritée de la colonisation française etc.) - Lutte contre l'impunité (corruption) - Réadaptation de la carte diplomatique - Amélioration de la situation sécuritaire (SFD, mobilisations des ressources, etc.) - Diversification des partenaires stratégiques en prenant en compte l'intérêt du pays - Nationalisation progressive de la gestion des domaines stratégiques (entreprises publiques, - Volonté politique affirmée de la tutelle dans la mise en œuvre des activités (soutien à l'accélération des réformes) <p>Au niveau économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation du secteur économique - Essor du petit commerce - Intégration économique AES (Prélèvement communautaire AES) - Flux des marchandises dans certaines régions - Création d'une banque d'investissement AES - Perspectives de nouveaux accords (Diversification des partenaires notamment les pays du BRICS et les pays arabes) - Dynamisme économique de la jeunesse - Souveraineté dans la gestion des ressources naturelles - Possibilité d'avoir une monnaie commune AES 	<p>Au niveau politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventionnisme extérieur dans la gestion administrative (réduit la souveraineté décisionnelle) - Défis sécuritaires - Non adoption d'un document national de planification qui sert de boussole pour les politiques de développement - Défaillance de certaines structures dans l'application des réformes (ralentit le progrès global) - Environnement géopolitique défavorable (conséquences des sanctions iniques et injustifiées de la CEDEAO et de l'UEMOA) - Instabilité institutionnelle (scion des ministères, attributions allouées à d'autres institutions, etc.) - Recours abusif aux maisons conventionnées - Mauvaise gouvernance des EEP <p>Au niveau économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse du tissu économique - Evolution défavorable des cours des matières premières - Limitation de la mobilité des agents chargés de mobiliser les ressources du fait de l'insécurité - Difficulté de trésorerie dans certaines banques/insolvabilité des banques - Prépondérance du secteur informel - Fraude fiscale et douanière - Ignorance de la réglementation par certains acteurs économiques - Retrait de certains partenaires techniques et financiers et Rupture des relations diplomatiques avec certains pays et organisations ; - Instabilités économiques pourraient affectées les ressources et les priorités

<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des dérogations fiscales et douanières - Existence de chantiers structurants/ Création de sociétés nationales minières ; - Appartenance à un marché financier régional (UEMOA) pour lever des fonds - Amélioration du cadre macro-économique, marché des investissements - Valorisation de nos ressources naturelles/Existence d'un grand potentiel minier - Diversification des sources de financement de l'économie - Existence des niches de recettes non fiscales à exploiter (ministères et institutions) - Intérêts croissants des investisseurs internes et externes au secteur de la microfinance - Développement de la chaîne de valeur agricole - Potentialités touristiques à exploiter <p>Au niveau social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence Mutuelle des agents de l'Etat - Cohésion sociale - Jeunesse de la population - Résilience socio-économique de la population - Adhésion des populations aux idéaux de la refondation de la République <p>Au niveau juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte des PME/Contenu local - Harmonisation des actions avec les autres ministères sectoriels dans le cadre de l'élaboration des accords internationaux - Signature de la charte portant création de la carte verte de l'AES - Existence d'accords en matière de transit et d'interconnexion entre les administrations douanières de la sous-région - Transposition des directives de l'UEMOA - Plan de carrière de la Fonction publique - Dénonciation des accords coloniaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement des besoins au niveau national (ressources financières) - Fuite des cerveaux - Incompréhension des partenaires nationaux (usagers du fisc, contribuables) sur les reformes - Influence des partenaires dans la mise en œuvre des projets et programmes - Enclavement du pays - Faible industrialisation du pays - Absence de système de contrôle des exonérations - Conjoncture économique internationale défavorable /Fluctuation des marchés internationaux - Effritement de la confiance des investisseurs pour souscrire au bon de trésor - Inflation - Ralentissement des activités économique <p>Au niveau social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incivisme fiscal - Méconnaissance des textes par les contribuables - Epidémies - Faible alphabétisation de la population - Persistance des pratiques corruptives - Inadaptation des curricula aux besoins de l'administration de certains centres de formation <p>Au niveau juridique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de la collaboration entre la justice et les régions (DGD, DGI) - Méconnaissance des textes par certains régisseurs au sein des autres services (Transport) - Non-adoption ou obsolescence des textes juridiques - Impunité - Implication insuffisante de la douane dans les discussions sur les conventions - Insuffisance dans l'application de certains textes et dans le dispositif juridique existant <p>Au niveau Environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effets pervers du changement climatique (inondation, désertification, sécheresse,
---	--

<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un guide d'éthique et de la déontologie au niveau de la fonction publique <p>Au niveau Environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des énergies alternatives au bois de chauffe / énergies renouvelables - Disponibilité de financement en lien avec les changements climatiques au niveau mondial - Diversité des ressources naturelles (Soleil, eau, minerais, éolien, etc.) - Taxes environnementales <p>Au niveau Technologique/Innovations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne utilisation de l'intelligence artificielle (IA) - Développement des NTICs (téléphonies mobiles) - Développement du e-commerce - Existence de connexion Internet haut débit - Existence de possibilités de transferts d'argent - Digitalisation des procédures ; - Existence de l'ANSI - Blockchain (cryptomonnaie) - Interconnexion avec les administrations douanières de la sous-région (AES) - Mise en place (en cours) de data center national - Cybersécurité 	<p>irrégularité des pluies, vents violents, invasions acridiennes, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact environnemental de l'exploitation minière <p>Au niveau Technologique/Innovations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise utilisation de l'IA - Cybercriminalité (Perte de données, vol d'identité, usurpation, etc.) - Instabilité dans la fourniture d'électricité - Non maîtrise des TICs - Addiction aux réseaux sociaux - Evasion fiscale par le commerce en ligne (vente des objets d'art en ligne, etc.) - Faible couverture de la connexion internet
---	---

Annexe 4 : Cadre logique

Objectif global : Contribuer à améliorer la gouvernance économique et financière

Objectif spécifique : Améliorer la performance de la gestion stratégique du développement et des finances publiques

Hierarchie des résultats	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
Impact : La croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée	Taux de croissance annuelle du PIB réel	INS, comptes nationaux annuels (CNA)	Hypothèses : Stabilité sociale, économique et politique assurée ; Engagement fort de toutes les parties prenantes assuré Risque : - dégradation de la sécurité, - troubles sociopolitiques
	Indice de répartition des revenus (Indice de Gini)	INS, EHCVM	
Effet spécifique 1 : La performance de la gestion des finances publiques est améliorée	Taux d'exécution du budget de l'Etat	MEF/DGPPD-DGB	Hypothèses : Mobilisation et gestion rationnelle des ressources financières Risque : chocs climatiques/ non-respect des engagements des parties prenantes
	Taux de pression fiscale	MEF	
Effet intermédiaire 1.1. La mise en œuvre du budget programme est performante	Proportion des documents budgétaires élaborés dans les délais	Rapport d'activités	
	Proportion des institutions /ministères pour lesquels la déconcentration de l'ordonnancement est effective	Rapport d'activités	
Effet intermédiaire 1.2. La mobilisation des recettes est améliorée	Taux de recouvrement des recettes internes hors exonérations	Rapport annuel de performance	Environnement des affaires favorable Civisme fiscal des contribuables
	Taux d'accroissement des recettes non fiscales	Rapport annuel de performance	Implication effective et active des acteurs
	Taux d'accroissement des recettes fiscales	Rapport annuel de performance	
	Proportion des contrôles effectués par l'IGF	Rapport annuel de performance	Contrôle systématique de la fraude et instauration d'un mécanisme de

Hierarchie des résultats	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet intermédiaire 1.3. Le contrôle des finances publiques est efficace	Niveau de mise en œuvre des principales recommandations issues des contrôles de l'IGF	Rapport d'activités	renseignement / Sensibilisation des contribuables
	Proportion des recommandations émises par la cour des comptes sur les RAP mises en œuvre	Rapport d'activités de la DGB	
Effet intermédiaire 1.4. Les services de qualité sont offerts aux usagers	Taux de satisfaction des usagers des services du MEF	Rapport d'enquête	<p>Hypothèses : Adhésion des acteurs Stabilité sociale, économique et politique assurée / Engagement fort de toutes les parties prenantes assuré</p> <p>Risque : Dégradation de la sécurité Troubles sociopolitiques Conditions naturelles peu favorables</p>
Effet intermédiaire 1.5. La supervision des Entreprises et Etablissements Publics est améliorée	Part des EEP dans les recettes non fiscales	Rapport Annuel de performance	Amélioration de la performance des EEP
	Part des EEP à caractère Industriel et Commercial ayant versé des dividendes à l'Etat	Rapport d'activités de la DGEP/PE	Amélioration de la performance des EEP
	Proportion des EEP ayant déposés leurs rapports de gestion	Rapport d'activités de la DGEP/PE	
Effet spécifique 2 : La gestion stratégique du développement est efficace	Part des investissements dans le budget	RAP/MEF	<p>Hypothèse : Financement assuré</p> <p>Risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faible mobilisation et consommation des ressources internes - stagnation de l'APD - conjoncture internationale défavorable
	Taux de consommation des crédits d'investissement	RAP/MEF	
	Proportion des indicateurs du PRR dont les cibles annuelles sont atteintes	Rapport de mise en œuvre du PRR	
Effet intermédiaire 2.1. Le cadre macroéconomique est stabilisé	Ecart de taux de croissance économique entre prévisions et réalisations	Modèle Ayorou	Instabilité institutionnelle et politique

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
	Ratio financement des ressources extérieures sur PIB	TOFE	
Effet intermédiaire 2.3. La performance en matière de planification est améliorée	Proportion des cadres stratégiques sectoriels conformes aux priorités nationales	Rapport d'analyse des cadres stratégiques	
	Proportion de politiques publiques évaluées	Rapport d'activités	
Effet intermédiaire 2.4. La performance en matière de programmation est améliorée	Taux d'exécution annuel du PIP	Rapport PIP	Hypothèses : Intérêt politique manifesté par les plus Hautes Autorités sur le suivi-évaluation des politiques publiques Stabilité institutionnelle Risque : Insécurité
Effet intermédiaire 2.5. Le système de suivi évaluation est performant	Proportion de projets dont le taux d'exécution financière est supérieur à 70%	Rapport d'activités	
	Proportion de projets/programmes évalués	Rapport d'évaluation DSPD	
Effet spécifique 3 : La gestion des ressources du ministère est performante	Taux d'exécution physique des programmes budgétaires du MEF	Rapports du suivi d'exécution des programmes	Adhésion et soutien effectif à la gestion et au contrôle interne des services
	Taux d'exécution financière des programmes budgétaires du MEF	Rapport Annuel de Performance	
Effet intermédiaire 3.1. La gestion des ressources humaines est améliorée	Taux d'exécution du Plan de formation	Rapport de mise en œuvre du Plan de formation	Engagement des autorités du Ministère à renforcer les capacités des agents
	Taux de satisfaction des agents par rapport au suivi de leur carrière	Rapport d'activités de la DRH	
	Proportion des agent avancés à temps	Rapport Annuel de Performance	
	Taux de couverture de besoins en personnel	Rapport Annuel de Performance	
	Proportion de bâtiments réhabilités	Rapport Annuel de Performance	Volonté soutenue des responsables à conduire les réformes

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet intermédiaire 3.2. La gestion du patrimoine de l'Etat est améliorée	Proportion de services occupant des bâtiments conventionnés	Rapport d'activités DGPE	
	Proportion de demandes de réparation de véhicules prises en charge	Rapport d'activités DGPE	
	Proportion de régions couvertes par le recensement des domaines bâtis et non bâtis de l'Etat	Rapport Annuel de Performance	
	Proportion des Ministères /Institutions disposant d'un comptable des matières	Rapport Annuel de Performance	
Effet intermédiaire 3.3. L'organisation du Ministère est adaptée	Proportion de textes réglementaires portant organisations et attributions des services à jour	Rapport Annuel de mise en œuvre du Plan Stratégique	Application rigoureuse des textes
	Proportion des structures/services créés mais non opérationnels	Rapport Annuel de mise en œuvre du Plan Stratégique	
	Proportion de postes de responsabilité non pourvus	Rapport Annuel de mise en œuvre du Plan Stratégique	

Annexe 5 : Cadre de mesure des résultats

Résultats	Indicateurs	Définition	Méthode de calcul	Méthode de collecte	Responsable de collecte	Valeurs de référence	Valeurs cibles 2030
Impact : La croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée	Taux de croissance annuelle du PIB réel	Il exprime la variation en pourcentage du PIB à prix constant entre deux périodes (années). Le PIB se définit comme le total de la production des biens et services destinés à une utilisation finale et réalisée par des agents résidents et non-résidents dans le pays	A= PIB réel (année t) B=PIB réel (année t-1) T= ((A-B) /B) *100	Sources administratives et enquêtes	INS	8,5% (2024)	6,0% (2029)
	Indice de répartition des revenus (Indice de Gini)	Il mesure jusqu'à quel point la distribution des revenus des personnes ou des ménages d'un pays s'écarte d'une distribution parfaitement égalitaire. C'est un nombre compris entre 0 et 1. Il est nul si la distribution est absolument égalitaire	Revenus ou consommation des ménages ou des individus Cf. Courbe de Lorenz	Enquête EHCVM	INS	0,330 (2021)	0,283 (2029)
Effet spécifique 1 : La performance de la gestion des finances publiques est améliorée	Taux d'exécution du budget de l'Etat	C'est la part consommée du budget prévu	Crédits ordonnancés/Crédits votés*100	Exploitation Rapport exécution du budget	DGB	8,98% (2024)	96,00% (2029)
	Taux de pression fiscale	C'est le poids de l'ensemble des prélèvements obligatoires (Impôts, taxes, cotisations) dans le PIB nominal	A = recettes fiscales B = PIB nominal M = (A/B) x 100	Source administrative	DGER	7,0% (2024)	9,8% (2029)
Effet intermédiaire 1.1. La mise en œuvre du budget programme est performante	Proportion des documents budgétaires élaborés dans les délais	C'est la situation des documents budgétaires élaborés dans le temps imparti	(Nbre des documents budgétaires élaborés dans les délais/ Total des documents budgétaires à élaborer) x 100	Exploitation Rapports	DEP/MEF	XX	XX
	Proportion des institutions /Ministères pour lesquels la déconcentration de l'ordonnancement est effective	C'est le poids des ministères / institutions ayant obtenu leur ordonnancement effective	Nbre des ministères et institutions ayant obtenu leur ordonnancement effective/ Nbre total des ministères et institutions	Exploitation Rapports	DGB	XX	XX
Effet intermédiaire 1.2. La mobilisation des recettes est accrue	Taux de recouvrement des recettes internes hors exonérations	Ce sont les recettes internes hors exonérations recouvrées par rapport au total des recettes	(Réalizations (DGI, DGD, DGT/CP)) *100/(Prévisions)	Exploitation rapports (DGI, DGD, DGT/CP)	DGTCP	82,67% (2024)	100% (2030)
	Taux d'accroissement des recettes non fiscales	C'est la variation annuelle en pourcentage des recettes non fiscales, par rapport à l'année précédente	A= recettes non fiscales de l'année en cours B= recettes non fiscales de l'année précédente M=(A/B) *100	Exploitation rapport	DGTCP	100% (2024)	100% (2030)

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Résultats	Indicateurs	Définition	Méthode de calcul	Méthode de collecte	Responsable de collecte	Valeurs de référence	Valeurs cibles 2030
	Taux d'accroissement des recettes fiscales	C'est la variation annuelle en pourcentage des recettes fiscales, par rapport à l'année précédente	A= recettes fiscales de l'année en cours B= recettes fiscales de l'année précédente $M=(A/B) * 100$	Exploitation rapport	DGI		
Effet intermédiaire 1.3. Le contrôle des finances publiques est efficace	Proportion des contrôles effectués par l'IGF	C'est le nombre de contrôle effectués par l'IGF par rapport aux contrôles programmés	(Contrôle effectués par l'IGF / contrôles programmés plus missions commandées) *100	Exploitation de contrôles de l'IGF	IGF		
	Proportion des recommandations sur les RAP de la CC mises en œuvre	C'est le nombre des recommandations sur les RAP de la CC mises en œuvre par rapport aux recommandations formulées	(Recommandations sur les RAP de la CC mises en œuvre / recommandations totales formulées) *100	Exploitation du rapport de la CC	CC		
	Niveau de mise en œuvre des principales recommandations issues des contrôles de l'IGF	C'est le nombre des recommandations issues des contrôles de l'IGF mises en œuvre par rapport aux recommandations formulées	(Recommandations issues des contrôles mises en œuvre / recommandations totales formulées) *100	Exploitation des rapports de contrôles de l'IGF	IGF		
Effet intermédiaire 1.4. Les services de qualité sont offerts aux usagers	Taux de satisfaction des usagers des services du MEF	C'est le pourcentage de la population qui est satisfaite de l'utilisation des services offerts par le MEF	Population satisfaite/population totale enquêtée*100	Exploitation Rapport d'enquête	DEP		
Effet intermédiaire 1.5. La supervision des Entreprises et Etablissements Publics est améliorée	Part des EEP dans les recettes non fiscales	C'est la proportion de recettes mobilisées par les EEP par rapport aux recettes non fiscales totales	Recettes EEP/recettes non fiscales*100	Exploitation du Mémoire des entreprises publiques RAP	DGEPPE		
	Proportion des EEP ayant déposé leurs rapports de gestion	C'est la proportion des EEP ayant déposé leurs rapports de gestion au niveau de la DGEPPE	EEP ayant versé leurs rapports de gestion à la DGEPPE /EEP totales*100	Rapport d'activités DGEPPE	DGEPPE		
	Part des EEP à caractère Industriel et Commercial ayant versé des dividendes à l'Etat	C'est la proportion des EEP à caractère Industriel et Commercial ayant versé des dividendes à l'Etat par rapport aux EEP totales	EEP ayant versé des dividendes à l'Etat /EEP totales*100	Rapport d'activités DGEPPE	DGEPPE		
Effet spécifique 2 : La gestion stratégique du développement est efficace	Part des investissements dans le budget	C'est le Financement des dépenses d'investissement dans le budget	Investissements/budget *100	Exploitation du Rapport d'activités	DGB		
	Taux de consommation des crédits d'investissement	C'est le pourcentage des investissements effectivement réalisés dans les crédits totaux d'investissements prévus dans le budget	(Crédits d'investissement consommés/crédits totaux d'investissements prévus dans le budget programmés) *100	Exploitation du Rapport d'activités	DGB		
	Proportion des indicateurs du PRR dont les cibles annuelles sont atteintes	C'est le pourcentage des indicateurs du PRR dont les cibles annuelles sont atteintes	Indicateurs du PRR dont les cibles annuelles sont atteintes/le total des indicateurs du PRR*100	Exploitation du RMO 2026 du PRR	DGPPD	NA	80% (2028)

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Résultats	Indicateurs	Définition	Méthode de calcul	Méthode de collecte	Responsable de collecte	Valeurs de référence	Valeurs cibles 2030
				RAP			
Effet intermédiaire 2.1. Le cadre macroéconomique est stabilisé	Ecart de taux de croissance économique entre prévisions et réalisations	C'est la différence entre le Taux de croissance prévu et taux de croissance réalisé	Taux de croissance prévu –taux de croissance réalisé	Exploitations des comptes des secteurs (réel, BDP, SM et TOFE) et des ministères sectoriels (Modèle Ayorou)	DGER	0,6	1,7 (2028)
	Ratio financement des ressources extérieures sur PIB	C'est la part du PIB financé par les ressources extérieures	(Financement des ressources extérieures/PIB nominal) *100	Exploitation du TOFE	DGER	1,8	2 (2028)
Effet intermédiaire 2.3. La performance en matière de planification est améliorée	Proportion des cadres stratégiques sectoriels conformes aux priorités nationales	C'est le pourcentage des plans sectoriels qui sont en accord avec les priorités nationales définies dans les stratégies et plans de développement du pays	Nombre de cadres stratégiques conformes aux priorités nationales/Nombre total de cadres stratégiques sectoriels $M=(A/B) *100$	Exploitation du RAMO du PRR	DGPPD	50%	95% (2030)
	Proportion de politiques publiques évaluées	C'est le pourcentage des politiques publiques évaluées	Nbre de politiques évaluées/Nbre de politique prévues x 100	Dénombrement	DGPPD	0	90% (2030)
Effet intermédiaire 2.4. La performance en matière de programmation est améliorée	Taux d'exécution du PIP	C'est la proportion des projets PIP exécutés	(Ressources des projets PIP consommées/ Ressources des projets PIP prévues dans le budget) *100	Rapport bilan PIP	DGPPD		
Effet intermédiaire 2.5. Le système de suivi évaluation est performant	Proportion de projets dont le taux d'exécution financière est supérieur à 70%	C'est le pourcentage de projets dont le taux d'exécution financière est supérieur à 70%	Nbre de Projets dont l'exécution financière est supérieure à 70%/Nbre de total de projets x 100	Rapport bilan PIP	DGPPD		
	Proportion de projets/programmes évalués	C'est le pourcentage de projets/programmes évalués	(Nombre de projets/programmes évalués / Nombre total des projets à évaluer) x 100	Rapport bilan PIP	DGPPD		
Effet spécifique 3 : La gestion des ressources du ministère est performante	Taux d'exécution physique des programmes	C'est la proportion des activités réalisées	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100	Rapport Annuel de Performance	DGMG		
	Taux d'exécution financière des programmes	C'est le pourcentage des crédits engagés	Crédit engagé / crédit voté) x 100	Rapport Annuel de Performance	DGMG		
Effet intermédiaire 3.1. La gestion des ressources humaines est améliorée	Taux d'exécution du Plan de formation	C'est la proportion des activités du plan de formation réalisées	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100	Exploitation Rapport de mise en œuvre du Plan de formation	DGMG/CRC	3,86% (mai 2025)	20%

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Résultats	Indicateurs	Définition	Méthode de calcul	Méthode de collecte	Responsable de collecte	Valeurs de référence	Valeurs cibles 2030
	Taux de satisfaction des agents par rapport au suivi de leur carrière	C'est la proportion des agents qui sont satisfait de la gestion de leur carrière	(Nombre des agents satisfaits de leur carrière/Nombre total des agents du MEF) x 100	Exploitation Rapport de la DRH	DGMG	xx	xx
	Taux de couverture de besoins en personnel	C'est la proportion des structures dont les besoins en personnel sont couverts	(Nombre de structures du MEF couverts en personnel/Nombre de structures exprimant leurs besoins) x 100	Exploitation Rapport de la DRH	DGMG	xx	xx
	Proportion des agents ayant avancés à temps	C'est la proportion des agents ayant obtenus leur avancement à temps	Nbre d'agents ayant obtenus leur avancement à temps/ Nbre total des agents qui doivent avancée dans la période	Rapport Annuel de Performance	DGMG	xx	xx
Effet intermédiaire 3.2. La gestion du patrimoine de l'Etat est améliorée	Proportion de bâtiments réhabilités	C'est la proportion des bâtiments réhabilités par rapport aux besoins de réhabilitation total	Nbre de bâtiments réhabilités / Nbre total de demandes de réhabilitations *100	Exploitation Rapports	DGPE	xx	xx
	Proportion de services occupant des bâtiments conventionnés	C'est la part des services abritant dans leurs propres bâtiments administratifs par rapport au total des services	Nbre des services abritant dans leurs propres bâtiments administratifs/Nbre total des services *100	Exploitation Rapports	DGPE	xx	xx
	Taux de demandes de réparation de véhicules prises en charge	C'est le pourcentage de demandes de réparation de véhicules satisfaites par rapport aux demandes formulées	Nbre des demandes de réparation de véhicules satisfaites/Nbre total des demandes *100	Exploitation Rapports	DGPE	xx	xx
	Proportion de régions couvertes par le recensement des domaines bâtis et non bâtis de l'Etat	C'est la proportion de régions couvertes par le recensement des domaines bâtis et non bâtis de l'Etat par rapport au total des régions	Nbre de régions couvertes par le recensement des domaines bâtis et non bâtis de l'Etat/ Nbre total des régions*100	Exploitation Rapports	DGPE	xx	xx
	Proportion des Ministères/Institutions disposant d'un comptable des matières	C'est la proportion des Ministères/Institutions disposant d'un comptable des matières par rapport à l'ensemble des Ministères/Institutions	Nbre proportion des Ministères/Institutions disposant d'un comptable des matières/Nbre total Ministères/Institutions *100	Exploitation Rapports	DGPE	xx	xx
Effet intermédiaire 3.3. L'organisation du Ministère est adaptée	Proportion de textes réglementaires portant organisations et attributions des services à jour	C'est le rapport entre le nombre de textes réglementaires mis à jour et le nombre de textes élaborés	Nbre de textes règlementaires mis à jour / Nbre total de textes règlementaires élaborés	Exploitation Rapports	DGMG	xx	xx
	Proportion des structures/services créés mais non opérationnels	C'est le rapport entre le nombre de structures créés mais non opérationnelles par rapport aux structures prévues	Nbre de structures prévues mais non opérationnelles / Nbre total de structures prévues	Exploitation Rapports	DGMG	xx	xx
	Proportion de postes de responsabilité non pourvus	C'est le rapport entre les postes pourvus et le nombre de textes élaborés	Nbre de postes pourvus/ Nbre total de postes à pourvoir	Exploitation Rapports	DGMG	xx	xx

Annexe 6 : Plan de Financement

AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques

Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques				
A1 AM 1 : Mise en œuvre effective du budget programme				
Réviser l'arrêté sur les pièces justificatives	DGB	5,00	5,00	
Mettre à jour les canevas standardisés des documents budgétaires (DPPD, PAP, RAP)	DGB	6,00	6,00	
Poursuivre la formation des acteurs sur les procédures dématérialisées	DGB	50,00	50,00	
Simplifier le processus de liquidation dans le système (digitaliser)	DGB	50,00	50,00	
Former les comptables sur les réformes comptables en cours	DGTCP	50,00	50,00	
Créer un cadre de concertation MEF–sectoriels	DGB	2,00	2,00	
Appuyer les sectorielles à élaborer des plans d'engagement réalistes	DGB	60,00	60,00	
Réviser l'arrêté portant calendrier budgétaire pour le rendre plus contraignant	DGB	-	-	
Prendre des mesures incitatives au profit des responsables de programme	DGB	-	-	
Organiser des fora régionaux budgétaires	DGB	288,00	288,00	
Organiser des séances de sensibilisation sur les bénéfices du budget programme	DGB	50,00	50,00	
Renforcer le reporting budgétaire	DGB/structures concernées	500,00	500,00	
Organiser des séances de travail avec les acteurs régionaux sur la programmation/discussions budgétaires	DGB/DGPPD/DEP	50,00	50,00	
Organiser davantage des ateliers de formation à l'endroit des responsables des programmes et les acteurs concernés	DGB	50,00	50,00	
Renforcer les capacités des régisseurs et des percepteurs	DGTCP	40,00	40,00	
Editer et Vulgariser l'arrêté portant pièces justificatives de la dépense	DGB	25,00	25,00	
Mettre en place un noyau de coachs budgétaires	DGB	-	-	
Organiser des séances de sensibilisation sur le compte unique du Trésor (CUT)	DGTCP	60,00	60,00	
Sensibiliser les partenaires financiers sur le CUT	DGTCP	30,00		30,00
Réactiver la déconcentration de l'ordonnancement	DGB	-	-	
Rendre obligatoire la délégation des crédits budgétaires pour les structures déconcentrées	DGB	-	-	
Opérationnaliser les régies dans les services déconcentrés	DGTCP	120,00	120,00	
Vulgariser les textes et mécanismes du BP	DGB	30,00	30,00	
Créer un cadre de concertation entre les services déconcentrés du MEF	DEP	-	-	
Créer la banque des dépôts du trésor	DGTCP	18,00	18,00	
Opérationnaliser la banque des dépôts du trésor	DGTCP	500,00	500,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques				
Acquérir une source alternative de connexion au CEGIB (redondance)	DIF	-	-	
Poursuivre la formation des acteurs sur la NBE	DGB	20,00	20,00	
Alimenter le fonds d'accompagnement des IMF en difficultés	SNFI	200,00	200,00	
Total A1 AM 1		2 204,00	2 174,00	30,00
A1 AM 2 : Amélioration de la mobilisation des recettes				
Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGI	50,00	50,00	
Organiser des campagnes de sensibilisation sur la fiscalité citoyenne	DGD	50,00	50,00	
Renforcer le dispositif de contrôle et les actions de lutte contre l'évasion fiscale	DGD	125,00	125,00	
Renforcer le dispositif de contrôle et de lutte contre l'évasion fiscale	DGI	-	-	
Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGD	50,00	50,00	
Organiser des séances de sensibilisation sur les mesures nouvelles	DGI	100,00	100,00	
Intensifier les campagnes de recensement fiscal (fiscaliser le secteur informel)	DGI	-	-	
Aligner le niveau de prélèvement entre les marchandises réexportées et celles mises en consommation	DGD	10,00	10,00	
Alléger les impôts fonciers des structures étatiques (Etablissement Publique)	DGI	-	-	
Intensifier le contrôle de conformité à l'application de la facture certifiée sur toute l'étendue du territoire	DGI	75,00	75,00	
Développer des partenariats pour la mobilisation des ressources longues (prêts concessionnels)	DGPPD	-	-	
Total A1 AM 2		460,00	460,00	-
A1 AM 3 : Contrôle des finances publiques				
Poursuivre la dématérialisation complète du processus de passation et liquidation de la commande publique	DGCMP/OB	2 000,00	1 000,00	1 000,00
Mettre en place le Contrôle Modulé des dépenses publiques	DGCMP/OB	-	-	
Professionaliser la fonction des contrôleurs financiers (CF)	DGCMP/OB	7,00	7,00	
Organiser des séances de sensibilisation sur le respect du délai de transmission et de validation des PPM	DGCMP/OB	90,00	90,00	
Professionaliser la fonction des DMP	DGCMP/OB	-	-	
Professionaliser la fonction des DRFM	DGMG	-	-	
Vulgariser le manuel de procédure pour le contrôle des marchés publics	DGCMP/OB	7,00	7,00	
Intensifier la formation des acteurs sur l'utilisation du SIGMAP	DGCMP/OB	150,00	150,00	
Organiser des séances de formation sur l'élaboration des PPM	DGCMP/OB	150,00	150,00	
Organiser des séances de sensibilisation des acteurs (AC, prestataires, etc.) sur la passation des MP	DGCMP/OB	92,00	92,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques				
Renforcer les compétences des Inspecteurs Généraux des Finances sur l'audit et le contrôle et les avancées technologiques	IGF	168,00	168,00	
Actualiser les textes de l'IGF	IGF	PM	PM	
Elaborer une stratégie d'audit et de contrôle des finances publiques commune aux acteurs de l'audit et de contrôle	IGF	70,00	70,00	
Mettre en place des structures chargées du contrôle interne (DGB, DGCMP/OB, etc.)	DL	-	-	
Rendre opérationnel le mécanisme de contrôle au niveau départemental	DGCMP/OB	1 120,00	1 120,00	
Former les acteurs sur le contrôle des opérations budgétaires	DGCMP/OB	30,00	30,00	
Total A1 AM 3		3 884,00	2 884,00	1 000,00
A1 AM 4 : Offre de services de qualité aux usagers				
Procéder à la digitalisation des services offerts par le Trésor	DGTCP	4 187,00	1 674,80	2 512,20
Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat et de la Paie (SIGRHEP)	DIF	1 500,00	1 500,00	
Instaurer des délais de traitement des dossiers et les respecter	DL	-	-	
Instaurer le respect de l'ordre d'arrivée dans le traitement des dossiers des usagers	DL	-	-	
Développer la plateforme e-timbre	DGI	50,00	50,00	
Revoir à la baisse l'impôt sur la plus-value des cessions de valeurs immobilières	DGI	-	-	
Créer une Agence nationale de gestion du cadastre	DGI	10,00	10,00	
Mettre en place une Agence nationale de gestion du cadastre	DGI	-	-	
Développer un système d'information géographique (SIG) cadastral	DGI	230,00	230,00	
Accélérer le processus de dématérialisation des services du MEF	DIF		-	
Mettre en place un dispositif d'accueil et d'orientation des usagers du MEF	DGMG		-	
Procéder à une évaluation des subventions accordées aux services sous tutelle du MEF	DEP	12,00	12,00	
Veiller au respect strict de la réglementation en assurance au NIGER	DGER	50,00	50,00	
Sensibiliser tous les acteurs concernés sur la réglementation des assurances	DGER	30,00	30,00	
Mettre en place des contrats de performance avec les structures	DEP	-	-	
Alléger les procédures administratives pour la formalisation des micro entreprises et PME	DGI	-	-	
Restaurer le lead du MEF dans la fonction des DEP	DEP	-	-	
Mettre en place des tableaux de bord de suivi des activités	Chaque responsable	-	-	
Créer un cadre de concertation entre les acteurs de la microfinance	ARSM	-	-	
Concevoir et déployer des outils numériques de gestion de plaintes et de comparaison des services financiers	OQSF-NE	34,00	34,00	
Produire et publier des rapports sur la qualité des services financiers	OQSF-NE	4,00	4,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 1 : Amélioration de la Gestion des Finances Publiques				
Créer et animer des cadres de concertation avec les acteurs des services financiers (PSF, association de consommateurs, régulateurs)	OQSF-NE	1 050,00	1 050,00	
Réaliser des enquêtes de satisfaction des usagers des services financiers	OQSF-NE	150,00	150,00	
Assurer la médiation entre les services financiers et leurs clientèles dans le délais règlementaire	OQSF-NE		-	
Total A1 AM 4		7 307,00	4 795	2 512
A1 AM 5 : Supervision des Entreprises et Etablissement Publiques (EEP)				
Elaborer la politique actionnariale de l'Etat	DGEPPE	10,00	10,00	
Elaborer une stratégie de supervision des EEP	DGEPPE	66,00	66,00	
Elaborer un Plan Stratégique de la DGEPPE	DGEPPE	31,00	31,00	
Elaborer un annuaire des EEP	DGEPPE	36,00	36,00	
Réaliser une étude d'évaluation d'impact des subventions accordées aux EEP	DGEPPE	26,00	26,00	
Mettre en place un système d'information sur les EEP	DGEPPE	100,00	100,00	
Elaborer un canevas de transmission des données budgétaires des EEP	DGEPPE		-	
Total A1 AM 5		269,00	269,00	-
TOTAL AXE 1		14 124,00	10 581,80	3 542,20

AXE 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement				
A2_AM_1 : Amélioration de la gestion de l'économie				
Elaborer le document d'orientation économique	DGER	200,00	200,00	
Elaborer le document national d'intégration économique régionale	DGER	40,00	40,00	
Mettre en œuvre le plan d'apurement des engagements de l'Etat	DGTCP		-	
Mettre en place un cadre de concertation pour le suivi et l'évaluation des politiques économiques et financières	DGER		-	
Elaborer et opérationnaliser un modèle macroéconomiques dynamique prenant en compte le court, moyen et longs termes	DGER	75,00	75,00	
Actualiser la matrice de la comptabilité sociale	INS	50,00	50,00	
Former les acteurs en modélisation et en scénarisation des chocs exogènes (climat, sécurité, prix matières premières).	DGER	40,00	40,00	
Former les cadres sur les nouvelles normes du TOFE	DGER	10,00	10,00	
Réaliser des études d'impact des réformes économiques et financières (santé, fiscalité, gouvernance budgétaire et monétaire).	DGER	80,00	80,00	
Mettre en place un dispositif de suivi des engagements du Niger dans les organisations régionales et multilatérales	DGER			-
Elaborer un outil d'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	20,00	20,00	
Former les cadres du MEF sur l'analyse cout-bénéfice pour projets PPP et les autres projets	DGER	10,00	10,00	
Réviser la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI)	SE-SNFI	40,00	40,00	
Mettre en œuvre le plan d'actions de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive	SE-SNFI	23 781,72		23 781,72
Elaborer une stratégie nationale de financement de l'économie	DGER	50,00	50,00	
Mettre en place les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	150,00	150,00	
Opérationnaliser les fonds de garantie, de credit-bail et de bonification du FONAP	FONAP	10 000,00	4 000,00	6 000,00
Apporter un accompagnement technique au PME/PMI dans le cadre de la formalisation, de la formation et de l'amorçage	FONAP	2 500,00	2 500,00	
Développer une stratégie de mobilisation et de collecte de l'épargne nationale	DGER	10,00	10,00	
Mettre en œuvre des mécanismes de régulation et de contrôle efficaces afin d'assurer la stabilité du secteur bancaire et de la microfinance.	DGER	15,00	15,00	
Promouvoir et diversifier les instruments de financement (affacturage, crédit-bail, warrantage...)	DGER	12,00	12,00	
Réaliser une étude sur le fonctionnement du système HAWALA pour une meilleure régulation	DGER	20,00	20,00	
Mettre à jour l'évaluation nationale des risques	CENTIF	60,00	60,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement				
Réviser la stratégie de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes illicites (LBCFT)	CENTIF	40,00	40,00	
Sous Total 1 : A2-AM1		37 203,72	7 422,00	29 781,72
A2_AM_2 : Amélioration de la planification du Développement				
Vulgariser le PRR	DGPPD	140,00	140,00	
Actualiser la définition des secteurs de planification	DGPPD	12,00	12,00	
Accompagner les Ministères et Institutions à la mobilisation de ressources pour l'élaboration des cadres stratégiques	DGPPD		-	
Nommer les directeurs régionaux et départementaux en charge de la planification et de la programmation	DGPPD		-	
Former les cadres du MEF dans l'élaboration des politiques et stratégies	DGPPD	60,00	60,00	
Former les cadres du MEF dans la chaîne PPBSE	DGPPD	60,00	60,00	
Former les cadres des Ministères et Institutions sur la chaîne PPBSE	DGPPD	125,00	125,00	
Accompagner les Ministères et Institutions dans la production de données statistiques	INS		-	
Accompagner le Ministère en charge du développement local dans l'alignement des PDR et PDC aux orientations nationales	DGPPD	120,00		120,00
Accompagner les ministères et institutions à l'élaboration des dossiers de projets alimentant la Banque de projets	DGPPD		-	
Accompagner les structures du MEF dans l'élaboration de leur plan stratégique	DEP		-	
Sous total 2: A2-AM 2		517,00	397,00	120,00
A2_AM_3 : Amélioration de la programmation du Financement				
Organiser les réunions techniques bilatérales avec certains PTF	DGPPD		-	
Accompagner les Ministères et Institutions à traduire en AE et CP leur programmation	DGB	50,00	50,00	
Renforcer les capacités des cadres des Ministères et Institutions en élaboration des projets	DGPPD	25,00	25,00	
Créer un Cadre de Concertation entre les acteurs (Présidence, MEF, MAEC et Ministères Sectoriels) pour accélérer la mise en vigueur des projets	DGPPD		-	
Réviser la grille d'évaluation de performance du personnel des projets	DGPPD	5,00	5,00	
Allouer des crédits supplémentaires aux structures du MEF pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique (PS)	DGB		-	
Sous total 3 : A2-AM3		80,00	80,00	-
A2_AM_4 : Opérationnalisation du système de Suivi-Évaluation				
Mettre en place un mécanisme pérenne de suivi des projets	DGPPD	5,00	5,00	
Opérationnaliser le SysNISE	DGPPD		-	
Réaliser une étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD	16,00	16,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 2 : Amélioration de la Gestion Stratégique du Développement				
Assurer la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur la consommation des crédits d'investissement	DGPPD		-	
Réviser et mettre en œuvre la PNE	DGPPD	30,00	30,00	
Former les cadres des Ministères et Institutions en évaluation des politiques publiques	DGPPD	45,00		45,00
Organiser les revues des portefeuilles de coopération	DGPPD		-	
Systématiser l'évaluation des politiques et stratégies (sensibilisation)	DGPPD		-	
Mettre en place un dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation du plan stratégique	DEP		-	
Elaborer les rapports périodiques de mise en œuvre du plan stratégique	DEP	25,00	25,00	
Réaliser les évaluations à mi-parcours et finale du plan stratégique	DEP	40,00	40,00	
Organiser des réunions de vulgarisation du Plan Stratégique	DEP	30,00	30,00	
Sous Total 4 : A2-AM4		191,00	146,00	45,00
Total AXE 2		37 991,72	8 045,00	29 946,72

AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			État	Emprunt & Don
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources				
A3 AM 1 : Renforcement de la gestion des ressources humaines				
Former les utilisateurs finaux sur les applications métiers et en bureautique	Toute structures	500,00	500,00	
Sensibiliser les agents sur la culture professionnelle	DGMG	10,00	10,00	
Vulgariser les textes sur les domaines d'interventions du Ministère	DAC/DRP	25,00	25,00	
Elaborer les fiches de postes et les vulgariser	DGMG	30,00	30,00	
Elaborer le répertoire de compétences	DGMG	30,00	30,00	
Vulgariser le répertoire de compétences	DGMG	20,00	20,00	
Numériser et sauvegarder dans SAGA (Système Automatisé de Gestion des Archives) les archives des structures	DACD/R	120,00	120,00	-
Organiser des séances de partage d'expériences sur des thématiques bien précises	DGMG	58,00	58,00	
Mettre en place un dispositif de suivi de la gestion des carrières	DGMG	-		
Développer une application de gestion du personnel du Ministère	DGMG	10,00	10,00	
Recruter des agents qualifiés (1800) pour les services dont le besoin est réel en vue de la couverture territoriale des services du MEF	DGMG		-	
Mettre en place un système de reconnaissance honorifique pour les agents	DGMG	PM	PM	
Former les agents à l'utilisation du module GRH (DGI)	DGI	200,00	200,00	
Faire une cartographie du personnel	DGMG	PM	PM	
Sensibiliser les agents sur l'acte réglementaire relatif à la mobilité du personnel (en demandant l'avis des responsables dont relève l'agent)	DGMG	60,00	60,00	
Prévoir un service dédié à la gestion des ressources humaines du MEF au niveau des DRB	DGB		-	
Organiser des formations continues, de longue durée et certifiantes en informatique	DGMG	800,00	800,00	
Former les acteurs en Comptabilité des Matières (CM)	DGPE	150,00	150,00	
Développer et intégrer des modules informatiques de la CM dans le CEGIB	DGPE	600,00	600,00	
Sous Total 1 : A3-AM1		2 613,00	2 613,00	-
A3 AM 2 : Amélioration de la gestion du matériel, logistique et du patrimoine de l'Etat				
Construire au niveau des régions des hôtels des finances	DGMG	2 100,00	1 100,00	1 000,00
Etendre les hôtels des finances existants	DGMG	700,00	700,00	
Doter les structures centrales en équipements informatiques de qualité	DGMG	400,00	400,00	
Prendre un acte réglementaire impliquant la DIF et les DSI dans le processus d'acquisition des matériels et consommables informatiques	DIF	PM	PM	
Equiper les structures en biens meubles	DGMG	125,00	125,00	
Acquérir des licences et des supports des logiciels et infrastructures	DIF/DSI	250,00	250,00	
Reprendre le câblage et Etendre les réseaux LAN et WAN du ME/F	DIF/DSI	1 709,00	1 709,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources				
Finaliser la base de données des domaines bâtis et non bâtis de l'État	DGPE	200,00	200,00	
Recenser et mettre à jour les bases de données des maisons conventionnées	DGPE	50,00	50,00	
Doter les services en véhicules de pool	DGMG	350,00	350,00	
Actualiser la norme d'affectation et d'utilisation du matériel roulant et bâtiments	DGPE	PM	PM	
Concevoir l'intranet du MEF	DACD/RP	15,00	15,00	
Doter le garage administratif en matériel roulant (véhicule de mission et de réserve)	DGPE	30 000,00	30 000,00	
Doter le garage administratif de plateaux techniques modernes	DGPE	1 297,50	1 297,50	
Sensibiliser les agents à l'utilisation de l'intranet	DACD/RP	10,00	10,00	
Doter les structures déconcentrées de la DGD en matériels roulants	DGD	980,00	980,00	
Actualiser et vulgariser la liste des adresses électroniques professionnelles	DIF	5,00	5,00	
Acquérir une liaison Internet VSAT autonome	DIF/DSI	800,00	800,00	
Informatiser les activités de l'IGF	DIF	100,00	100,00	
Mettre en place une plateforme de gestion des entreprises et établissement publics et d'une bibliothèque numérique	DIF	143,00	143,00	
Mettre en place une plateforme de gestion du contrôle des assurances	DGER	100,00	100,00	
Mettre en place une plateforme de gestion des autorisations de transfert de la monnaie	DGER	100,00	100,00	
Réalisation des interfaces d'échange de données entre les différents systèmes du ME/F et autres structures	DIF	180,00	180,00	
Mise en place d'un centre de production secondaire	DIF	500,00	500,00	
Cloisonner les espaces ouverts du bâtiment central	DGMG	PM	PM	
Doter des machines détectrice-compteuse de faux billets pour les TR et TD	DGT/CP	110,00	110,00	
Doter les structures concernées en machines à timbrer	DGI	3 250,00	3 250,00	
Sécuriser les réseaux et les applications Web du ME/F	DIF/DSI	856,00	856,00	
Rendre fonctionnel les applications métiers de l'INS en régions	INS	40,00	40,00	
Poursuivre le déploiement des applications métiers au niveau déconcentré	DIF/DSI	30,00	30,00	
Assurer la haute disponibilité des systèmes d'informations du ME/F	DIF	2 920,00	920,00	2 000,00
Doter les structures déconcentrées (régions) en matériels roulants	DGMG	980,00	980,00	
Audit des systèmes d'information des structures du ME/F	DIF/DSI	50,00	50,00	
Construire au niveau des départements des hôtels des finances	DGMG	5 200,00	2 200,00	3 000,00
Recenser le patrimoine mobilier et immobilier de l'État	DGPE	100,00	100,00	
Recenser le parc automobile de l'État	DGPE	100,00	100,00	
Elaborer la politique de gestion immobilière de l'Etat	DGPE	30,00	30,00	
Rendre opérationnel les services régionaux du patrimoine de l'Etat	DGPE	400,00	400,00	
Elaborer une stratégie de maintenance des installations de l'immeuble du MEF	DGMG	15,00	15,00	

PLAN STRATEGIQUE 2026-2030 DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Actions majeures / Activités	Structures	Coût total	Source de financement	
			Etat	Emprunt & Don
AXE 3 : Amélioration de la Gestion des Ressources				
Sous Total 2 : A3-AM2		54 195,50	48 195,50	6 000,00
A3 AM 3 : Renforcement de la structure organisationnelle				
Sensibiliser les agents sur application des textes règlementaires	DGMG	25,00	25,00	
Rendre opérationnel les services départementaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGPPD, etc.)	Structures concernées	2 600,00	2 600,00	
Rendre opérationnel les services communaux de certaines structures (DGI, DGT/CP, DGCMP/OB, DGPPD, etc.)	Structures concernées	1 200,00	1 200,00	
Elaborer un texte sur la définition des profils des membres des Conseils d'Administration	DGEPPE	PM	PM	
Prendre une note pour déterminer le délai de transmission des rapports des structures	DEP	PM	PM	
Elaborer le code d'éthique/ déontologie du MEF	DGMG	20,00	20,00	
Elaborer les manuels de procédures des structures concernées	DGPPD	150,00	150,00	
Former les agents de la douane sur le respect du manuel de la démarche compétence	DGD	50,00	50,00	
Actualiser les textes et les manuels de procédures	DGPPD/DL	50,00	50,00	
Mettre en place un dispositif de contrôle interne dans certains services	Toutes Structures	PM	PM	
Nommer les points focaux des structures en matière de communication	DACD/RP	PM	PM	
Sensibiliser les agents sur l'existence des ressources documentaires du MEF	DACD/RP	75,00	75,00	
Organiser des journées portes ouvertes sur les domaines d'interventions du MEF	DACD/RP	150,00	150,00	
Prendre un acte pour rendre obligatoire l'utilisation de la messagerie électronique professionnelle	DAC/DRP	PM	PM	
Evaluer et mettre à jour la stratégie de communication	DACD/RP	20,00	20,00	
Former les agents sur la GAR	DGPPD	60,00		60,00
Prendre un acte pour déterminer les critères de motivation	DGMG	PM	PM	
Instaurer un mécanisme de motivation/sanction	DGMG	PM	PM	
Poursuivre la numérisation du cadastre	DGI	100,00		100,00
Créer un cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	PM	PM	
Assurer le fonctionnement du cadre de concertation formel sur le secteur des assurances avec des rencontres trimestrielles	DGER	20,00	20,00	
Organiser les états généraux des assurances	DGER	20,00	20,00	
Suivre les recommandations des états généraux des assurances	DGER	25,00	25,00	
Instaurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences	DGMG	40,00	40,00	
Vulgariser le plan de formation 2026-2029	DGMG	60,00	60,00	
Sous Total 3 : A3-AM3		4 665,00	4 505,00	160,00
TOTAL AXE 3		61 473,50	55 313,50	6 160,00
TOTAL PS		113 589,22	73 940,30	39 648,92